

L'OBSERVATEUR de l'OCIDE



**STRATEGIES
CONTRE
LA PAUVRETE**

Publication bimestrielle en anglais et en français éditée par l'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES.

BUREAUX DE LA RÉDACTION:
Service de l'information de l'OCDE,
Château de la Muette, 2 rue André-Pascal,
F 75775 PARIS CEDEX 16.

Les articles sans copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés de la mention « Reproduit de l'OBSERVATEUR DE L'OCDE » en précisant la date du numéro. Deux exemplaires justificatifs devront être envoyés au rédacteur en chef. Les articles signés ne pourront être reproduits qu'avec la signature de leur auteur.

L'Organisation n'est pas tenue de rendre les manuscrits qu'elle n'a pas sollicités.

Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'OCDE.

Abonnement (un an)
F48,00 £4.80 \$EU11.00
Le numéro :
F9,00 £0.90 \$EU2.00

RÉDACTEUR EN CHEF: Jane Bussièrre

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT:
Ulla Ranhall-Jeanneney

DIRECTION ARTISTIQUE ET TECHNIQUE:
Marc Delemme

ASSISTANTS:
Rina Maiden,
Gérald Tingaud

RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE:
Silvia Thompson Lépot

Toute correspondance doit être adressée au rédacteur en chef

Sommaire

| | |
|--|----|
| LA REPRISE SEULE NE SUFFIT PAS <i>par Emile van Lennep, Secrétaire général de l'OCDE</i> | 3 |
| VERS DES CAMPAGNES PLUS EFFICACES CONTRE LA PAUVRETÉ <i>par Rutherford M. Poats président du comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD)</i> | 5 |
| AIDE A L'ALIMENTATION ET A L'AGRICULTURE : UN DÉFI PERMANENT | 12 |
| AIDE A LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES DU TIERS MONDE | 17 |
| CRÉDITS A L'EXPORTATION : DES LIGNES DIRECTRICES MODIFIÉES | 19 |
| ACTIVITÉ BANCAIRE INTERNATIONALE : COMMENT CONTRÔLER LES RISQUES? <i>par Rinaldo Pecchioli</i> | 20 |
| LES PERSPECTIVES POUR L'AGRICULTURE EN URSS | 22 |
| L'ENVIRONNEMENT EN GRÈCE : AGIR MAINTENANT | 27 |
| NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'OCDE | 34 |

PHOTOS: Couverture: Alain Nogues - Sigma; page 8 (haut): COI, Londres; (bas): F. Mattioli - WFP/FAO; page 9 (haut): ONUDI; (bas): Paul Rimmerfors; page 15 (haut): BIT; (bas): Bundesbildstelle, Bonn; page 19: Alain Nogues - Sigma; page 21: COI, Londres; page 26 (de gauche à droite et de bas en haut): B. Kavachkine - APN; Malkhaz Datikashvili - TASS; Adyp Idrisov - TASS; B. Typouh - TASS; pages 28-29 (de gauche à droite): Wilhelm Braga; Henri Smets - OCDE; page 30: Kiriazis; page 32: Jean Mohr; page 33: Wilhelm Braga.

La reprise seule ne suffit pas

par Émile van Lennep, Secrétaire général de l'OCDE

Si les conditions d'une reprise économique dans la zone OCDE sont aujourd'hui plus favorables que depuis de nombreuses années, les résultats économiques actuels et les perspectives pour les prochains mois ne sont pas totalement rassurants. En particulier, ne pas être en mesure de procurer des emplois aux millions de personnes qui souhaiteraient travailler est inacceptable d'un point de vue économique aussi bien que politique et moral.

Le niveau élevé du chômage étant en partie lié aux évolutions conjoncturelles de ces quelques dernières années, le problème pourrait s'atténuer à mesure que la reprise s'affirme et se diffuse. Mais cela ne suffira pas. Il est clair qu'en Europe en particulier, le chômage se présente de plus en plus comme un problème structurel, dû à l'insuffisance de la création d'emplois, et que la reprise seule ne saura résoudre. Nous devons en conséquence rechercher les moyens de rétablir les conditions durables d'une reprise de l'emploi dans toute la zone OCDE, et dans les économies européennes en particulier.

Investissement et souplesse économique

Si nous voulons atteindre le niveau d'activité économique nécessaire pour créer des emplois pendant le reste de la décennie, il faut agir sur deux éléments essentiels, liés entre eux : des taux d'investissement plus élevés et une plus grande souplesse économique.

Il est difficile de chiffrer l'accroissement de l'investissement nécessaire pour créer de nouveaux emplois, car il n'y a pas de relation simple entre l'augmentation du stock de capital et, d'une part, la croissance de la production, d'autre part, les créations d'emplois. Néanmoins, il ne fait pas de doute qu'un accroissement continu du taux de croissance de l'emploi exige une augmentation substantielle de la part du PNB affectée à l'investissement.

Dans la mesure où il existe un important volant de capacités inutilisées, il est possible, pendant un certain temps, d'accélérer la croissance de l'emploi par une utilisation plus intensive des capacités existantes plutôt que par des investissements nouveaux. Toutefois, après une décennie de retard de l'investissement, une récession

prolongée et de fortes variations des prix et coûts relatifs, une grande incertitude plane sur l'importance de l'excédent de capacités économiquement viables dont disposent aujourd'hui nos économies.

Un surcroît d'investissement est nécessaire non seulement pour créer des emplois, mais aussi pour encourager un ajustement structurel plus rapide à la redistribution de l'avantage comparatif entre activités économiques dans les pays de l'OCDE, et entre ces pays et les pays nouvellement industrialisés. Il est en outre nécessaire d'investir pour tirer parti des possibilités technologiques nouvelles. Bien évidemment, il n'y a aucune raison pour que cette forme d'investissement soit incompatible avec des créations nettes d'emplois.

Toute estimation des besoins d'investissement fait intervenir un jugement implicite sur le degré de flexibilité que les marchés du travail et de la production sont susceptibles d'atteindre — et les diverses économies se trouvent à cet égard dans des situations très différentes. La meilleure manière de mettre en lumière l'importance de ce point est peut-être de rappeler la différence frappante que l'on observe entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Au cours de la décennie écoulée, alors que l'investissement a suivi une courbe à peu près similaire dans les deux régions, la croissance de l'emploi en Amérique du Nord a été plus de dix fois supérieure à ce qu'elle était en Europe. Même lorsque l'investissement global n'a pas été spécialement vigoureux en Amérique du Nord, la mobilité relativement plus forte de la main-d'œuvre, la plus grande souplesse des salaires réels et relatifs et peut-être d'autres facteurs liés à la liberté laissée aux petits entrepreneurs ou aux créateurs d'entreprises ont permis une progression rapide des créations d'emplois. Au Japon, à cause de la capacité du secteur des services à accroître ou à réduire les effectifs et de la flexibilité des salaires que procure aux grandes entreprises le système des primes, le degré de souplesse a été similaire.

Il y a donc manifestement un équilibre à trouver. Plus on réussit à améliorer la flexibilité et l'adaptabilité des marchés du travail, moins importants seront les besoins d'investissement. En réalité, aussi bien une souplesse accrue qu'un investissement plus vigoureux sont nécessaires dans tous les pays. L'investissement sans flexibilité

conduirait à une « croissance sans emploi ». Même si des marchés du travail flexibles peuvent contribuer à la création d'emplois, cela se traduirait, si l'investissement n'était pas suffisant, par une productivité médiocre et une stagnation du niveau de vie.

Les progrès de l'investissement et la plus grande souplesse des marchés sont d'ailleurs des objectifs complémentaires. La flexibilité favorise l'investissement en éliminant les rigidités qui font obstacle à l'acheminement des ressources vers les emplois les plus valorisants. Inversement, les nouveaux investissements peuvent accroître la flexibilité et la capacité d'adaptation des marchés et de la production en introduisant des technologies mieux adaptées à l'évolution rapide de l'environnement économique.

Susciter une reprise de l'investissement

Or obtenir une remontée des taux d'investissement n'est pas une tâche aisée. Elle exige, d'une part, un climat économique qui permette à la demande d'investissement de se développer, d'autre part, une offre d'épargne suffisante pour en assurer le financement.

Il ne fait guère de doute que les décisions d'investissement des entreprises dépendent, pour une part, de la confiance qui règne dans les milieux d'affaires. Les primes de risque liées à la réalisation de nouveaux investissements ont augmenté au cours de la décennie écoulée en raison de l'instabilité et des incertitudes croissantes de l'environnement économique global. Dans cette optique, un élément essentiel de toute action visant à promouvoir l'investissement consiste à favoriser un climat de confiance et à limiter les incertitudes. C'est dire la nécessité de poursuivre des politiques stables dans une perspective de moyen terme et de manifester la volonté de corriger les déséquilibres structurels qui caractérisent la situation actuelle. C'est aussi souligner la nécessité d'une croissance stable des agrégats monétaires à un rythme compatible avec l'éradication progressive de l'inflation et des anticipations inflationnistes.

La théorie économique ne laisse aucun doute quant à l'importance de la rentabilité. Les entreprises investissent dans la mesure où le rendement obtenu des sommes engagées dépasse celui que pourraient procurer d'autres emplois de ces ressources — par exemple, la détention d'actifs financiers. De ce point de vue, la baisse continue de la rentabilité au cours des 15 à 20 dernières années (mesurée par les taux de rentabilité effectifs du capital fixe) est un obstacle important à un regain de l'investissement. L'effet s'en est accru, dans les circonstances présentes, par les taux d'intérêt élevés sur les actifs financiers, qui font apparaître l'investissement productif comme moins attrayant que les placements financiers.

C'est sur ce dernier point que certains

s'appuient pour soutenir que la clef d'une reprise de l'investissement est une réduction des salaires réels, qui accroîtrait les profits et, partant, l'investissement. S'il y a une part de vérité dans l'affirmation que le niveau des coûts de main-d'œuvre pose un problème, l'on doit se garder d'une vue trop simpliste des choses — et cela pour plusieurs raisons.

- La tendance à la baisse des taux de rentabilité du capital ne s'explique qu'en partie par la hausse des coûts de main-d'œuvre. Elle a été presque aussi marquée dans les pays où ces coûts sont relativement flexibles (par exemple, aux États-Unis) que dans ceux où la rigidité des salaires est plus forte et où les coûts non salariaux de main-d'œuvre ont manifesté une forte tendance à la hausse.

- La rentabilité est fonction non seulement du niveau des coûts de main-d'œuvre par rapport à celui des prix, mais aussi, et plus encore, de l'évolution de la productivité. L'examen des données enregistrées au cours de ces dernières années incite à penser que la principale raison du maintien d'un niveau médiocre de rentabilité, malgré un inflexible substantiel de l'accroissement des salaires réels dans un certain nombre de pays, est un recul parallèle des gains de productivité. Si les interactions entre ces variables sont complexes et pas complètement élucidées, les évolutions observées interdisent toute conclusion catégorique.

- La rentabilité dépend par ailleurs beaucoup non seulement de la marge entre le prix de vente et le prix de revient, mais aussi de la vigueur de la demande. Si l'on tente de rapprocher le mouvement des salaires de celui de la productivité sans prêter suffisamment attention à l'impact d'une telle mesure sur la demande finale, les résultats obtenus pourraient bien être contraires au but recherché. Les données empiriques font clairement apparaître que le niveau de la demande est lui aussi un facteur puissant.

Ces réserves importantes étant faites, il n'en reste pas moins que, dans un certain nombre de pays, les coûts de main-d'œuvre restent trop élevés — aussi bien par rapport aux autres coûts de production que par rapport aux prix de vente — pour assurer un niveau suffisant de l'emploi et de l'investissement. Il est donc indispensable pour ces pays de poursuivre les efforts visant à ralentir l'évolution des coûts de main-d'œuvre par rapport à celle de la productivité et à celle des coûts du capital, si l'on veut que l'investissement s'y affermis et que l'investissement réalisé s'oriente de façon à favoriser la création d'emplois plutôt qu'une rationalisation plus poussée de l'utilisation de la main-d'œuvre.

A cet égard, certains faits encourageants ont été enregistrés récemment. Dans un certain nombre de pays de l'OCDE, les partenaires sociaux, agissant parfois de concert avec les pouvoirs publics, ont réussi à modérer la croissance des salaires réels par rapport à l'évolution de la productivité. Divers changements intervenus dans

les processus de négociation collective ont aussi contribué à améliorer la relation entre les coûts et les prix. Par exemple : la décentralisation accrue des négociations salariales dans certains pays, l'affaiblissement général des processus d'indexation des salaires, l'apparition de nouvelles modalités de fixation des traitements dans le secteur public, une plus grande souplesse dans l'adaptation des accords salariaux à la situation économique particulière des diverses entreprises.

Dans l'optique de la responsabilité des législateurs, le problème essentiel est peut-être celui des « coûts non salariaux de main-d'œuvre », dont particulièrement les cotisations versées par les entreprises pour financer les prestations de sécurité sociale. Leur accroissement rapide au cours des dix dernières années dans la plupart des pays a été un des principaux facteurs de distorsion dans la relation entre les coûts et les prix. Ces coûts ont aussi eu tendance à peser sur les profits. Des mesures budgétaires qui allègeraient la charge des entreprises pourraient avoir certains effets bénéfiques. La réduction des prestations de sécurité sociale paraît inévitable si l'on veut arriver à diminuer la charge que représentent les prélèvements liés à l'emploi de main-d'œuvre.

La croissance de l'investissement doit, par définition, avoir pour contrepartie une *augmentation de l'épargne disponible*. Le début de la reprise a été marqué par un fléchissement de l'épargne des ménages, phénomène certainement heureux du point de vue conjoncturel dans la mesure où il contribue à renforcer la demande. A terme cependant, il sera nécessaire que les taux d'épargne remontent pour que le financement d'un volume accru d'investissement puisse être assuré. Les mesures visant à encourager les ménages à épargner ne sont sans doute pas inutiles, mais, pour assurer une offre d'épargne suffisante, la contribution la plus importante que les gouvernements puissent apporter, en dehors des mesures prises pour établir un climat économique stable, est d'accroître l'épargne, ou de réduire la désépargne, du secteur public.

Il est évidemment difficile de déterminer le niveau auquel le déficit (ou l'excédent) du budget de l'État doit s'établir à moyen terme. Il est clair cependant que, si l'on veut dégager des ressources pour accroître l'investissement privé, il sera nécessaire de réduire l'absorption publique d'épargne intérieure. Un pays de l'OCDE considéré isolément peut financer une partie de ses investissements intérieurs en empruntant à l'étranger et en acceptant, en contrepartie, un déficit de sa balance courante. Pour l'ensemble de l'OCDE, cela n'est pas possible. En longue période, la zone OCDE a traditionnellement été exportatrice de capitaux vers les régions moins développées. Cette situation doit être rétablie. Cela implique que le recours du secteur public à l'épargne privée doit, dans les pays de l'OCDE, être suffisamment faible, voire négatif, pour permettre non seulement l'accroissement recherché de l'investisse-

ment intérieur, mais aussi le transfert continu de ressources vers les pays en développement.

Rares sont les données qui montrent l'existence d'une relation étroite entre les déficits budgétaires et les taux d'intérêt réels au cours des dix années écoulées, mais le niveau élevé qu'ont récemment atteint ces taux fait penser que la situation est aujourd'hui différente. Pendant les années 70, l'épargne mondiale a fortement augmenté à la suite des deux chocs pétroliers, qui ont transféré d'importants volumes de revenus à des pays qui, temporairement au moins, n'étaient pas en mesure de les utiliser. Dans le même temps, les taux d'épargne des ménages ont augmenté et l'investissement a décliné à l'intérieur de la zone OCDE. Dans ces conditions, il n'est guère surprenant que les taux d'intérêt réels aient été bas, ou même négatifs, malgré le fort accroissement des déficits budgétaires des pays de l'OCDE au cours de cette même période.

Tant qu'on en est aux premiers stades de la reprise, on peut aussi faire valoir que les déficits *courants* n'ont pas d'impact majeur sur le volume des ressources disponibles pour l'investissement privé — encore que la baisse marquée du taux d'épargne des ménages laisse prévoir que cela pourrait ne pas durer. En outre, et c'est là le point fondamental, la situation durant le reste de la décennie sera probablement — c'est ce que nous espérons — tout à fait différente de celle des années 70. L'excédent de l'OPEP a fait place à un déficit qui semble devoir persister. Dans la mesure où l'inflation sera, comme nous l'espérons, maîtrisée et où la confiance des consommateurs demeurera ferme, il y a peu de chances pour que l'épargne des ménages se redresse beaucoup (même si elle augmente quelque peu par rapport aux niveaux extrêmement faibles d'aujourd'hui). Il est donc clair que la persistance d'importants déficits publics au cours des prochaines années entraînera des pressions croissantes sur l'épargne disponible, épargne qui devrait servir à financer l'investissement et les exportations de capitaux vers les pays en développement. En fait, c'est le sentiment qu'ont les marchés que ces déficits pourraient effectivement persister et entraîner dans l'avenir une hausse des taux d'intérêt réels qui explique en partie les tensions qui s'exercent dès à présent sur les taux d'intérêt.

Renforcer le rôle du marché

L'OCDE soutient depuis longtemps que l'impuissance des marchés à s'ajuster aux évolutions de l'environnement mondial est un obstacle considérable à la croissance économique. Cela pose un problème particulièrement grave lorsque les marchés ne jouent pas pleinement leur rôle et que des rigidités structurelles se conjuguent avec la récession économique.

Les politiques d'ajustement positives ont un rôle important à jouer non seulement sur le marché du travail, mais aussi sur les marchés des produits. Les besoins de restructuration industrielle sont considéra-

bles dans tous nos pays. Cependant, lorsque les gouvernements interviennent pour protéger des secteurs en déclin, toute mesure envisagée doit être strictement temporaire et s'inscrire dans la perspective de l'élimination des capacités excédentaires. Il est également difficile d'instaurer un climat propice à l'innovation et au développement de nouvelles industries sans provoquer de distorsions dans les échanges ou dans la répartition des ressources par des interventions inopportunes des pouvoirs publics. Il est nécessaire de s'efforcer de réduire les formes les plus néfastes et inefficaces de subventions et de réglementations, afin de laisser nos économies se développer d'elles-mêmes. Trop fréquemment, la protection accordée à une entreprise ou à une personne constitue un obstacle pour d'autres, souvent plus efficaces. Cet argument est également valable, bien entendu, pour les subventions. Par exemple, il est pratiquement inutile d'essayer de s'attaquer au problème du manque de rentabilité en recourant aux subventions publiques — sous forme d'une réduction de la fiscalité ou autrement — à moins que celles-ci n'encouragent une utilisation plus large et plus efficace des ressources en main-d'œuvre et en capital.

Il ne s'agit pas bien sûr d'exclure toute possibilité d'intervention des pouvoirs publics, mais plutôt de réduire celle-ci de manière à favoriser une croissance saine. Il ne serait pas réaliste de croire que l'on peut y parvenir d'un jour à l'autre : lorsque les structures du marché ont été faussées, il leur faut du temps pour se redresser, et cela exige dans bien des cas une action concertée sur le plan international, aussi difficile que cela puisse être. L'objectif primordial doit être d'œuvrer progressivement et avec constance pour rétablir des conditions dans lesquelles la discipline normale du marché puisse jouer un rôle de plus en plus grand.

Cela est vrai non seulement pour les marchés nationaux mais également pour les marchés internationaux. Les conditions favorables créées par la reprise économique devraient être mises à profit pour renverser les tendances protectionnistes et pour revenir à une plus grande liberté des échanges, comme l'ont considéré les ministres de l'OCDE lors de leur dernière réunion en mai. De même, un renversement des tendances protectionnistes contribuera à renforcer la croissance, à diminuer l'inflation et à accroître l'emploi.

Notre confiance en l'avenir doit être tempérée par une analyse réaliste du présent. Bien que les perspectives qui se dessinent à l'heure actuelle soient plus favorables, personne ne doit sous-estimer la difficulté politique qu'il y aura à persévérer dans la voie de l'ajustement structurel et de la discipline financière dont dépend, à long terme, le succès de nos efforts. Au point critique où nous en sommes, il ne faudrait pas que la réalisation de cet objectif soit compromise par le découragement des responsables gouvernementaux ou de leurs mandants.

Vers des campagnes plus efficaces contre la pauvreté

par Rutherford M. Poats, président du comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD)

Si le mal dont souffre l'économie mondiale a affecté les pays du tiers monde de façon très diverse, il a presque partout fait naître un sentiment de crise. Dans beaucoup de pays à faible revenu, où la coopération internationale pour le développement est mise à rude épreuve, la crise s'est ajoutée à une décennie au moins d'espérances déçues.

Une crise peut, suivant les individus, engendrer résolutions nouvelles ou désespoir. Au moins les oblige-t-elle à l'attention et à la réflexion. Ceux qui travaillent pour accélérer le progrès économique et social sont prédisposés, par leur optimisme intrinsèque, à tirer d'une crise un regain d'énergie et des enseignements pratiques. C'est ce qui s'est passé en 1983, lorsque le fardeau excessif que faisait peser sur les pays pauvres la récession mondiale a commencé à s'alléger et, par conséquent, ce frein extérieur à leur développement s'est atténué.

Dans la plupart des pays en développement, après bien des atermoiements, le moment était venu, avec la crise, de s'adapter aux contraintes qui pèsent sur les ressources. Ce processus de portée considérable ouvrirait la voie à des remises en question plus fondamentales des politiques économiques. Ainsi, dans beaucoup de pays, le climat devenait plus propice à un constat objectif des leçons de l'expérience. Dans ces conditions, le passage actuel d'une récession mondiale à une reprise de la croissance offre aux pays à faible revenu et à leurs partenaires extérieurs des possibilités nouvelles pour une coopération au développement plus efficace.

L'année 1984 sera-t-elle le commencement d'une période de forte croissance économique, largement partagée et durable, ou celle d'une occasion historique manquée ? La fermeté de l'action que mèneront les dirigeants politiques, dans les pays industriels comme dans les pays en développement, sera à cet égard déterminante. Il n'est peut-être pas déraisonnable d'espérer que les enseignements de l'interdépendance seront appliqués avec toute la clairvoyance politique souhaitable aux relations économiques entre les principaux participants aux échanges et aux opérations financières internationales. C'est être

beaucoup plus exigeant que d'attendre des dirigeants politiques des pays industriels qu'ils maintiennent et accroissent l'aide destinée au développement des pays à faible revenu durant les nombreuses années pendant lesquelles la plupart d'entre eux en auront besoin avant de conquérir leur autonomie sur la scène économique mondiale. Le plus important dans l'équation du développement est évidemment l'action des pays du tiers monde eux-mêmes.

Le fait de donner le pas aux intérêts du développement, qui sont nécessairement à long terme, sur des préoccupations ou avantages concurrents à court terme, implique un coût politique qui peut être dissuasif. En plus, la volonté et la vision les plus courageuses ne peuvent suffire à surmonter de graves faiblesses de gestion aux points cruciaux où le développement se trouve soit accéléré, soit freiné. Le nombre d'échecs que l'on a essuyés pendant la décennie écoulée, en s'efforçant d'atteindre des objectifs de développement audacieux, impose la prudence.

Quoi qu'il en soit, ce n'est certainement pas en lançant de nouveaux objectifs ou slogans que l'on parviendra à modifier les priorités politiques ou la réalité dans les villages africains. Trop de promesses attendent encore d'être réalisées : l'engagement pris à la Conférence mondiale sur l'alimentation de 1974 de venir à bout du fléau de la faim en 1984, l'objectif principal de la Stratégie internationale du développement pour les années 80 d'éliminer la faim « en tout cas avant la fin du siècle » ou les objectifs mondiaux fixés en matière d'enseignement, de santé et d'eau. Si les déclarations internationales ont contribué à préciser les objectifs à atteindre et à donner un contenu concret au processus multidimensionnel du développement, il est permis d'avoir des doutes sur l'influence que pourraient avoir de nouvelles déclarations communes sur les priorités ou la performance des pays en développement, des organismes d'aide ou des responsables de la politique commerciale.

Par contre, il est communément admis à l'heure actuelle, qu'une action à l'échelon de chaque pays est nécessaire — y compris la fixation d'objectifs nationaux — si elle

peut aider à mobiliser et à maintenir durablement le soutien indispensable à des engagements politiques pris par ces pays eux-mêmes.

Les dirigeants des pays à faible revenu les plus défavorisés sont appelés à donner en permanence une réelle priorité au développement en mettant en œuvre les ressources politiques dont ils disposent. Ils peuvent désormais être plus assurés que leur effort ne sera pas vain. Ces pays peuvent désormais mobiliser, pour relancer le développement, plus de compétences, de ressources techniques et d'expérience que jamais — et cela aussi bien dans leurs propres rangs — cadres, membres des professions libérales, agriculteurs, hommes d'affaires, etc. — que dans la communauté extérieure résolue à y contribuer. Les mécanismes internationaux de coopération économique, notamment la coopération « Sud-Sud », sont aussi en train de changer de façon à mieux répondre aux besoins des pays pauvres. Quant aux Membres du CAD

et les organismes internationaux de développement, ils ont montré leur volonté de soutenir des efforts prometteurs menés par des pays à faible revenu en leur fournissant une aide accrue.

Il est évident que, tant qu'ils ne se concrétisent pas dans le cadre d'une politique et d'une gestion que seul le gouvernement d'un pays en développement concerné peut assurer, tous ces éléments ne sont que des facteurs positifs virtuels. La condition la plus difficile, à cause du temps qu'elle implique, se situe du côté de la gestion. Dans beaucoup de pays à faible revenu, l'investissement dans le capital humain a été insuffisant pendant la période coloniale et, après l'accession à l'indépendance, mal orienté. Les résultats limités obtenus ont été gâchés, dans certains cas, par des troubles politiques et le désintéressement des dirigeants, ou perdus à cause du faible niveau de rémunération dans la fonction publique. En outre, certains gouvernements, en contrôlant et en subventionnant

la production et la commercialisation, ont fait naître de vastes bureaucraties condamnées à l'inefficacité, mais difficiles à éliminer, et qui imposent de lourdes ponctions tant sur l'économie réelle que sur le budget. D'autres gouvernements n'ont pas exigé des ministères et organismes officiels qu'ils respectent la politique nationale, n'ont pas imposé de coordination entre les divers éléments de l'appareil administratif ni établi des procédures cohérentes de budgétisation. On reconnaît maintenant en général l'existence de ce type de déficiences en matière de gestion et des mesures susceptibles d'y remédier ont été définies aussi bien par des fonctionnaires expérimentés dans les pays en développement que par des spécialistes internationaux.

Il y a plus de chances d'obtenir une amélioration prompte des politiques menées en mettant à profit les révisions récentes imposées par la crise et l'expérience accumulée dans le cadre des programmes nationaux de développement. Cela sans jamais oublier, cependant, que les choix critiques et délicats dépendent de la volonté et de la clairvoyance politiques. La priorité politique accordée au développement sera sans doute d'autant plus élevée et constante que l'on réussira à démontrer, par la croissance économique, une efficacité accrue de l'action en faveur de la réduction de la pauvreté et de la faim. Cela est devenu l'objectif déclaré dans beaucoup de pays à faible revenu. A l'heure actuelle, le défi que doivent relever tous ceux qui participent à l'entreprise du développement est de renforcer l'efficacité des efforts pour y arriver.

L'enseignement fondamental de l'expérience pour les pays à faible revenu à prédominance agricole est que, dans ces pays, la lutte contre la pauvreté et la faim dépend, à long terme, d'une participation élargie de la population à la croissance économique, croissance principalement fondée sur l'agriculture. S'il est possible de rendre les politiques de croissance et de répartition des revenus parfaitement compatibles, cela n'est pas automatique. Ces principes influent à la fois sur les plans de développement à long terme et sur les décisions immédiates des gouvernements et des organismes internationaux qui participent aux efforts d'ajustement des structures. Il est d'importance capitale que l'on ne sacrifie pas à l'austérité budgétaire actuelle des mesures aidant effectivement les pauvres à mieux s'insérer dans des activités économiques productives. Lorsque, après la récession, les pays à faible revenu réorientent leurs politiques de développement, l'aide peut être particulièrement efficace si elle facilite le choix de mesures globales et opérationnelles susceptibles à la fois de renforcer l'efficacité économique et de réduire la pauvreté.

Cela ne veut pas dire qu'il existe une formule toute prête que tous les pays à faible revenu puissent adopter. Chaque cas est distinct. Toutefois, des succès comme des échecs, on peut tirer des leçons fondamentales applicables à l'état actuel du

LES PAYS A FAIBLE REVENU

| | PNB/ habitant 1981 dollars | PNB/ habitant, 1971-81 croissance réelle % par an | PNB, 1981 millions de dollars | | PNB/ habitant 1981 dollars | PNB/ habitant, 1971-81 croissance réelle % par an | PNB, 1981 millions de dollars |
|-------------------------------|-------------------------------------|--|---|------------------------------------|-------------------------------------|--|---|
| Pays les moins avancés | | | | Togo | 390 | -0,3 | 870 |
| Afghanistan | 180 | 2,4 | 3 500 | Yémen | 460 | 4,8 | 3 180 |
| Bangladesh | 140 | 1,2 | 12 340 | Yémen (Rép. pop.) | 510 | 7,6 | 970 |
| Benin | 330 | 1,1 | 1 010 | TOTAL | 280 | -0,5 | 64 250 |
| Bhoutan | 80 | -0,2 | 110 | Inde | 250 | 1,5 | 162 000 |
| Botswana | 900 | 8,6 | 820 | Autres pays à faible revenu | | | |
| Burundi | 240 | 1,1 | 950 | Angola | 790 | -7,3 | 7 180 |
| Cap-Vert | 310 | 3,8 | 100 | Bolivie | 1 140 | 0,8 | 7 600 |
| Centrafricaine, Rep. | 330 | -0,9 | 680 | Birmanie | 180 | 2,3 | 5 740 |
| Comores | 310 | -2,7 | 100 | Égypte | 710 | 5,3 | 31 750 |
| Djibouti | 480 | -5,3 | 180 | Ghana | 1 370 | -4,9 | 21 190 |
| Ethiopie | 140 | 0,8 | 4 240 | Honduras | 670 | 0,0 | 2 600 |
| Gambie | 350 | 0,5 | 200 | Indonésie | 520 | 4,9 | 81 760 |
| Guinée | 300 | -0,2 | 1 560 | Kampuchea | 110 | -2,9 | 740 |
| Guinée-Bissau | 190 | 1,3 | 130 | Kenya | 430 | 2,2 | 6 210 |
| Guinée équatoriale | 470 | 3,7 | 180 | Liberia | 540 | -1,2 | 930 |
| Haïti | 300 | 1,1 | 1 570 | Madagascar | 330 | -2,6 | 2 820 |
| Haute-Volta | 240 | 1,8 | 1 280 | Mauritanie | 480 | -0,3 | 710 |
| Laos | 100 | 6,7 | 360 | Mozambique | 230 | -5,6 | 2 700 |
| Lesotho | 540 | 8,1 | 730 | Pakistan | 350 | 2,3 | 29 990 |
| Malawi | 260 | 1,4 | 1 630 | Ste- Hélène | 440 | - | - |
| Maldives | 270 | 1,0 | 70 | St-Vincent | 520 | -0,68 | 70 |
| Mali | 190 | 1,2 | 1 140 | Salomon, Iles | 620 | 2,0 | 160 |
| Mayotte | 220 | 0,8 | 10 | Salvador (le) | 720 | -1,4 | 3 430 |
| Népal | 160 | 0,2 | 2 460 | Sénégal | 500 | -0,2 | 2 340 |
| Niger | 340 | -0,4 | 1 650 | Sri Lanka | 300 | 3,4 | 4 330 |
| Ouganda | 1 500 | -4,2 | 5 360 | Tokelau, Iles | 550 | - | - |
| Rwanda | 250 | 1,8 | 1 270 | Tonga | 500 | 1,28 | 60 |
| Samoa occidentale | 860 | 2,5 | 140 | Turks & Caicos, Iles | 470 | -1,58 | - |
| Sao Tome & Principe | 380 | -0,3 | 30 | Tuvalu | 550 | -2,88 | - |
| Sierra Leone | 320 | -1,0 | 1 120 | Vanuatu | 550 | -0,78 | 70 |
| Somalie | 280 | 0,7 | 1 240 | Vietnam, (Rép. soc.) | 180 | -1,28 | 10 150 |
| Soudan | 380 | -0,6 | 6 720 | Zaire | 220 | -2,9 | 5 970 |
| Tanzanie | 300 | 1,4 | 5 840 | Zambie | 590 | -2,6 | 3 140 |
| Tchad | 120 | -4,5 | 530 | TOTAL | 440 | 1,4 | 231 630 |

développement dans beaucoup de pays à faible revenu et qui ont des répercussions sur l'aide ainsi que sur d'autres aspects de la coopération économique internationale.

Quelques problèmes communs

Chaque pays constitue un cas d'espèce. Il se peut qu'un pas décisif vers la rationa-

lité économique ou vers plus d'efficacité dans les opérations du secteur public soit dès maintenant réalisable dans un pays et parfaitement prématuré ailleurs. →

LA PRINCIPALE ZONE D'ACTION DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT : LES PAYS À FAIBLE REVENU

Soixante-six pays, représentant près de la moitié de la population de l'ensemble des pays en développement, sont classés par l'OCDE dans la catégorie « pays à faible revenu » (tableau). Parmi eux figurent l'Inde et les autres fortes concentrations de populations pauvres de l'Asie du Sud (la Chine se situe en dehors de cet univers), quelque 250 millions de personnes en Afrique et des populations moins nombreuses dans d'autres régions. Ces pays avaient un PNB moyen par habitant égal ou inférieur à 600 dollars par an en 1980. La Banque mondiale classe onze d'entre eux dans la « tranche inférieure » de la catégorie des pays à revenu intermédiaire. Les statistiques de la Banque, qui sont aussi utilisées dans ce qui suit, ont été ajustées en fonction de la définition différente des « pays à faible revenu » employée ici¹.

Des statistiques sur la moyenne des activités économiques de 1,4 milliard de personnes dans plus de soixante pays sur une période de dix ou vingt ans masquent par définition beaucoup plus de choses qu'elles n'en révèlent. Elles fournissent cependant des indications comparatives sur les difficultés qu'ont à surmonter ces pays dans leur cheminement vers l'autonomie économique.

Les taux de croissance économique des pays à faible revenu ont dans l'ensemble pris du retard dans les années 60 sur ceux des pays maintenant classés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire et ils sont tombés à 3,6 % par an au cours des années 70. Dans le même temps, leur population s'est accrue plus rapidement en raison des progrès de la santé, de l'éducation et des approvisionnements alimentaires; le taux de croissance moyen de la population y était de 2,6 % par an au cours des années 70 — sauf pour l'Inde qui l'a réduit à 2,1 %. Le taux d'augmentation de la production agricole a dépassé la croissance démographique au cours des années 60 mais il est tombé à quelque 2,5 % durant la décennie suivante lorsque l'accroissement de la production manufacturière s'est également ralenti. Leurs exportations de produits manufacturés n'ont pratiquement pas augmenté au cours des années 70, sauf celles de l'Inde qui ont sensiblement progressé à la fin de la décennie.

Bien que leur part des marchés mondiaux soit faible, la proportion du PIB absorbée par les exportations dans un grand nombre de pays à faible revenu est plus élevée que celle de la plupart des pays industriels. En général fortement tributaires de l'exportation de quelques matières premières autres que les combustibles, ils ont été plus gravement touchés que les économies plus diversifiées par la forte baisse en 1981-82 (20 % en termes réels) des cours des produits de base (autres que les combustibles).

C'est en Afrique subsaharienne qu'ont été enregistrées la décélération la plus alarmante de la croissance et les pertes de revenu par habitant les plus considérables. C'est là que se trouvent 22 des 37 pays « les moins avancés ». La production alimentaire s'y est à peine accrue depuis deux décennies, tandis que le taux de croissance de la population est passé à environ 3 % — taux le plus élevé du monde. Il y a toutefois eu des exceptions notables à cette tendance.

L'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires² estime que, d'après les tendances passées, les pays de

l'Afrique subsaharienne pourraient avoir en l'an 2000 des déficits de denrées alimentaires de 35 millions de tonnes, tandis que l'Asie passerait d'un déficit net à un excédent supérieur à 20 millions de tonnes. L'Afrique avait déjà importé 24 millions de tonnes de denrées alimentaires en 1981, pour un coût de 8,6 milliards de dollars, et elle est devenue le principal bénéficiaire de l'aide alimentaire — la moitié environ du total, contre 5 à 6 % au début des années 70³.

Quelle que soit l'importance de l'évolution des importations alimentaires pour le développement national des pays d'Afrique, l'incidence de la faible productivité de l'agriculture, aussi bien sur les termes de l'échange entre secteurs rural et urbain que sur la croissance industrielle et commerciale des régions rurales et sur l'emploi dans ces régions, est peut-être plus préoccupante encore. Les migrations vers les banlieues des villes qui en résultent ont des implications politiques, sociales et économiques explosives.

L'évolution est aussi en train d'accentuer les différences de classe dans les campagnes : les grandes exploitations agricoles modernes se développent en marge de la masse beaucoup plus importante des petits exploitants vivant d'une agriculture de subsistance ou à faible excédent. Étant donné que le revenu de ces derniers et des ouvriers agricoles qui habitent les villages ne suit pas la progression des revenus du secteur agricole moderne, la proportion et le nombre absolu des individus sous-alimentés vont sans doute augmenter⁴.

Si les pays à faible revenu ont accompli des progrès notables dans l'extension aux régions rurales de l'enseignement et des services de santé, de fortes disparités demeurent entre la ville et la campagne. Le taux national de scolarisation dans l'enseignement primaire a doublé pour les pays à faible revenu, pris collectivement, entre 1960 et 1980. Un cinquième environ des enfants en âge de fréquenter les écoles secondaires étaient scolarisés en 1980, contre 6 % seulement en 1960. Le taux d'alphabétisation des adultes a presque doublé au cours de ces vingt années, pour atteindre plus de 40 % de la population totale, et l'espérance de vie à la naissance est passée de 41 à 51 ans en moyenne.

L'aide fournie par les Membres du CAD aux pays à faible revenu représentait en 1981 environ 57 % du total de leurs apports assortis de conditions libérales — soit 14,6 milliards de dollars. Près de la moitié de ce montant est allée à l'Afrique subsaharienne, dont la population ne représente que 11 % de la population totale des pays en développement. L'aide à cette région a été égale à près de 40 % de ses importations totales et à plus de la moitié de ses investissements globaux en 1981. Les proportions correspondantes étaient encore plus élevées pour les pays du Sahel et le Sri Lanka mais beaucoup plus faibles pour les grands pays d'Asie.

1. Rapport sur le développement dans le monde — 1983, Banque mondiale, Oxford University Press, New York, 1983.
2. "IFPRI Report" 1982, International Food Policy Research Institute, Washington, D.C.
3. Williams, M., rapport du directeur exécutif, Conseil mondial de l'alimentation, Rome, 1982.
4. Conclusions et recommandations du Conseil mondial de l'alimentation à sa neuvième session ministérielle, New York, juin 1983.

Le contrôle des prix des produits alimentaires

Prenons le problème du contrôle des prix des produits alimentaires. Personne ne conteste sérieusement aujourd'hui que le recours aux mesures de contrôle des prix et aux subventions non sélectives pour protéger les intérêts des consommateurs, voire le budget de l'État, a été excessif et stérile. Dans les cas extrêmes, des récoltes ont été extorquées aux agriculteurs contre un prix inférieur aux coûts de production. Souvent les prix à la production imposés par les monopoles commerciaux d'État ont découragé les petits exploitants de produire des excédents pour le marché intérieur. Ils ont eu pour effet de stopper la croissance de la production dans l'agriculture et le développement des activités rurales non agricoles — à savoir les principaux moyens susceptibles de surmonter la pauvreté dans les pays agraires. Maintenant qu'elle est bien implantée, cette erreur est plus facile à admettre qu'à corriger.

La solution de rechange, que l'on considère en général comme meilleure, consiste à subventionner d'une manière ou d'une autre les prix des produits alimentaires à l'intention des seuls groupes démunis et tributaires du marché, tout en libérant les prix officiels payés aux producteurs intérieurs ou en les alignant progressivement sur le niveau des cours internationaux en y ajoutant les frais de transport. Les difficultés administratives et politiques d'une telle réforme ont été surmontées au Sri Lanka, au moyen de tickets d'alimentation. Par contre, dans le Sahel, où c'est la majorité de la population qui est pauvre, elles posent des problèmes redoutables. Dans cette région, les gouvernements ont essayé de porter les prix officiels à la production à des niveaux « stimulants », sans inscrire au budget des crédits suffisants pour leur permettre d'acheter tout le volume de céréales offert. Les donateurs peuvent contribuer à faciliter la mise en œuvre de ce type de réformes cruciales en fournissant une aide alimentaire bien conçue et en soutenant les stratégies alimentaires nationales par des concours techniques et financiers.

Le petit exploitant

Autre problème courant : les services publics de crédit et de vulgarisation ont systématiquement négligé les petits exploitants, peu portés à innover. On a justifié cette discrimination en faisant valoir qu'en concentrant des ressources financières et humaines limitées sur les gros exploitants — plus novateurs — on créerait des exemples locaux de pratiques réussies qu'imiteraient les petits. Or, dans certains pays, cela s'est révélé aller à l'encontre de la mentalité villageoise et a entraîné un élargissement des écarts de revenus. Des efforts sont faits actuellement pour rectifier le tir, mais ils nécessitent non seulement une autorité et une gestion fermes à tous les niveaux d'administration, mais aussi une augmentation des effectifs et de la compétence du personnel des organismes publics, sans oublier la priorité à accorder,

dans l'affectation des crédits budgétaires, à la production des petites exploitations. Même dans les pays où cela est possible, les petits agriculteurs peuvent reculer devant les risques d'un changement ou manquer de confiance dans les agents de l'État. Un moyen prometteur, susceptible d'atténuer à la fois le problème des ressources et celui de la communication, a été utilisé au Kenya pendant la campagne de propagation de la culture de maïs hybride : les conseils des vulgarisateurs ont été acheminés par l'intermédiaire d'organisations villageoises composées de représentants élus de groupes d'exploitants¹.

Quant aux coopératives agricoles, elles ont été pour beaucoup dans de nombreuses réussites exemplaires en matière de développement. Elles entretiennent l'initiative privée, répondent avec souplesse aux besoins qu'éprouvent les ménages agricoles, stimulent le développement local d'entreprises commerciales et d'industries légères et, d'une manière générale, donnent à leurs membres le sentiment d'avoir quelque prise sur leur sort, satisfaisant ainsi l'un des besoins essentiels de l'être humain. Pourtant, dans de nombreux pays africains, l'action des gouvernements a eu pour effet, peut-être involontaire, d'enrayer l'extension des associations d'agriculteurs ou l'adaptation des systèmes villageois traditionnels à l'agriculture commerciale. Au lieu de laisser ces dernières évolutions suivre leur cours, les gouvernements ont eu recours à des sociétés d'État et à des mesures de contrôle, sous l'empire de l'impatience et d'une méfiance à l'égard de l'initiative privée, en l'absence d'un système légal élaboré permettant d'empêcher les abus de pouvoir sur le marché. Il en est résulté une sorte de colonialisme indigène, qui a consisté à arracher aux paysans des excédents destinés à la consommation urbaine ou à une utilisation industrielle. Les observateurs africains sont de plus en plus nombreux à réclamer une modification de ces attitudes et de ce rôle joué par l'État. Sous condition d'une telle modification, on pourrait, sans démanteler les organismes para-étatiques et les offices de commercialisation, introduire des changements tendant à laisser plus de place à l'initiative des petits exploitants. Les modes de faire-valoir habituels et d'autres facteurs socio-culturels distinctifs, ainsi que les choix politiques nationaux, détermineront, particulièrement dans ce domaine, de quelle manière et à quelle vitesse le changement se produira. La recherche et des séminaires internationaux pourraient en faciliter le processus, et des groupes internationaux, comme la réunion du CILSS et du Club du Sahel ou la Conférence d'Afrique australe pour la coordination du développement, ont sans doute un rôle à jouer en finançant des études sur le problème et sur les moyens d'y remédier.

Dix principes directeurs

Il sera plus facile de surmonter de façon pragmatique ce genre d'obstacles et d'autres qui se situent sur des terrains politi-



quement délicats dans les pays à faible revenu dont les objectifs globaux de développement national sont clairement formulés. Tel est de plus en plus le cas en Afrique orientale et australe, et dans certaines parties d'Asie. Certes, les politiques ne sont pas toujours en harmonie avec les objectifs, ni les crédits budgétaires avec les

QUATRE STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ¹

Le Kenya. Après des résultats spectaculaires au cours des années 60, l'évolution économique s'est inversée au début de la décennie suivante. A la fin des années 70, l'objectif essentiel des plans gouvernementaux était de lutter contre la misère (30 % de la population au-dessous du seuil de pauvreté, la quasi-totalité en zone rurale). Clef de cette stratégie : la libéralisation de l'économie (diminuer les mesures protectionnistes et faire davantage confiance aux mécanismes du marché). Le taux de fécondité le plus élevé du monde – huit enfants par femme en moyenne – rend nécessaire une augmentation rapide de l'emploi dans l'agriculture. En haut à gauche : l'Institut agricole de Embu, créé avec l'aide du Royaume-Uni.

Le Sahel. La moitié des 30 millions d'habitants sont sous-alimentés en permanence, situation aggravée par la sécheresse et la récession mondiale. Objectifs communs des gouvernements, regroupés au sein du CILSS, et des donateurs du Club du Sahel : autonomie alimentaire et équilibre écologique. Cela suppose : croissance des cultures vivrières et du bétail plus rapide que de la population, ralentissement des migrations vers les villes, accroissement de la production de riz pour les populations urbaines, amélioration des revenus ruraux, moindre dépendance à l'égard des importations, arrêt de l'érosion des sols. Sur tous ces points, l'écart entre objectifs et réalisations va augmentant. Seule exception : le quintuplement des rendements du coton. Certains indicateurs sociaux font apparaître des progrès, mais à partir de niveaux très bas. En bas à gauche : culture de coton en Haute-Volta.

Le Sri Lanka (en haut à droite). Progrès social remarquable, mais dépendance à l'égard de quelques produits de base qui ont souffert de la récession mondiale – thé, caoutchouc, huile de copra. A partir de 1977, libéralisation de l'économie avec résultats spectaculaires : doublement du taux de croissance, diminution de moitié du chômage, accroissement de l'aide, début d'exportations de textiles et de vêtements. La sécheresse en 1980 a aggravé les problèmes de balance des paiements et la hausse des prix a amputé les revenus réels, d'où l'adoption, avec l'aide du FMI, de mesures d'urgence. De graves problèmes structurels demeurent : insuffisance de la production d'hévéa et de thé sur les plantations d'État, du transfert de ressources en faveur de l'investissement privé, du développement des agro-industries.

La Zambie. Lors de l'essor économique fondé sur le cuivre, le développement rural semblait pouvoir se passer relativement bien. Les objectifs définis par le président Kaunda préfiguraient l'approche des « besoins essentiels de l'être humain ». Or à partir de 1974, il a fallu limiter strictement les investissements et les services en zone rurale. L'écart entre objectifs et résultats était dû notamment au dévoiement de ressources de l'agriculture vers la grande industrie et les villes, et à une certaine négligence de l'agriculture de subsistance (sept foyers ruraux sur huit). Au cours des années 80 : relèvement sensible des prix, notamment du maïs, réduction des subventions et élimination des contrôles de prix sur les biens de consommation, expansion des services de santé élémentaires, accroissement de la part de l'agriculture dans les dépenses d'équipement du gouvernement. En bas à droite : un projet de développement rural financé par la Suède.

1. Ces stratégies sont analysées en détail dans le rapport du président du CAD.



politiques, et souvent les priorités n'ont pas un caractère contraignant. Toutefois, on peut maintenant dire qu'environ la moitié des pays à faible revenu ont fait du recul de la pauvreté leur principal objectif et de l'accélération de la croissance du secteur agricole le principal moyen de l'atteindre.

Si la formulation des objectifs manque encore de précision, et, comme dans les pays industriels, l'on confond quelque peu les fins et les moyens, on laisse de moins en moins des mots d'ordre politiques ou des doctrines – comme « la modernisation par l'industrialisation » ou « l'indépendance par le remplacement des importations » –

détourner l'attention des tâches concrètes à accomplir. Dans le cadre de la campagne contre la pauvreté, les pays font des choix

1. House, W.J. et Tony Killick, *Social Justice and Development Policy in Kenya's Rural Economy in Agrarian Policies and Rural Poverty in Africa*, D. Ghai et S. Radwan, éditeurs, BIT, Genève, 1983.

politiques différents et, à l'intérieur, des débats ont lieu sur le chemin à suivre. Donner la primauté à la création ou à la répartition des revenus ? A la couverture des besoins alimentaires par la production intérieure ou à l'autonomie alimentaire assurée conjointement par des cultures destinées à l'exportation, par la production alimentaire intérieure et par les importations ? Comment répartir les ressources financières entre l'infrastructure nationale, le développement de la grande industrie et celui de l'industrie et des services en milieu rural ?

Le fait le plus frappant et le plus prometteur est toutefois le pragmatisme avec lequel les spécialistes aussi bien des pays en développement que d'ailleurs s'efforcent maintenant de résoudre ces problèmes. Si la littérature spécialisée et les positions adoptées lors de séminaires internationaux et par des experts des pays en développement constituent de bons indicateurs de tendances, on peut noter que certaines options importantes en matière de développement font l'objet d'un consensus de plus en plus large.

Il n'y a pas de principes généraux applicables partout ou universellement acceptés, mais les grandes orientations que l'on évoquera ci-après ont dans une large mesure l'appui des concepteurs de stratégie lorsqu'il s'agit d'un pays agricole à faible revenu dont le gouvernement formule les objectifs fondamentaux du développement d'une des façons suivantes : « croissance et justice sociale », « réduction de la pauvreté », « recul de la faim » ou « satisfaction des besoins essentiels de l'être humain ».

1. L'on peut obtenir des progrès durables avec le maximum d'efficacité et d'équité en augmentant l'emploi et les revenus là où vit la majeure partie de la population et où la pauvreté est la plus répandue, c'est-à-dire dans les zones rurales. Il faut que l'emploi productif agricole et non agricole augmente plus vite que la population. Toutes les politiques économiques et tous les programmes prioritaires devraient être soumis au test de cette nécessité primordiale.

2. Dans un pays de ce type, la clef d'une réduction durable de la pauvreté dans les zones rurales est l'accroissement de la participation des petits exploitants à la production marchande et l'augmentation de productivité. L'extension de l'agriculture fondée sur la petite exploitation et l'implantation d'une culture plus intensive (polyculture et pratiques utilisant des moyens techniques) réduisent directement la pauvreté et engendrent une demande de main-d'œuvre dans l'agriculture ainsi que de biens et de services non agricoles. Dans la plupart des cas, l'augmentation des revenus des ménages d'exploitants et d'ouvriers agricoles ainsi réalisée est le seul moyen sûr d'accroître l'emploi hors de l'agriculture. Les petits exploitants sont plus susceptibles de dépenser leurs revenus sur place que les gros exploitants privés et les sociétés agricoles.

3. Si la production, par les petits exploi-

tants, d'excédents commercialisables d'aliments de base traditionnels peut être utile, le principal critère de sélection des cultures devrait être la création de revenus et d'emplois, autrement dit l'efficacité économique. Dans certaines circonstances, il sera plus efficace de choisir des cultures d'exportation parce qu'elles permettent une productivité plus élevée et donc une création de revenus plus importante, assortie de recettes de change (point qui, cependant, ne fait pas l'unanimité).

4. En même temps qu'ils passent à un système où le marché détermine davantage les prix des produits agricoles, les gouvernements doivent prendre des mesures pour que les petits exploitants, y compris les femmes, et les exploitants « commerciaux », qui cherchent à produire des excédents commercialisables, aient effectivement accès aux services de vulgarisation, aux crédits et aux moyens de transport, faute de quoi les incitations par les prix manqueront souvent leur but². La recherche, la vulgarisation et la formation devraient tendre à accroître la productivité des petits exploitants et des cultures alimentaires de base et, dans l'immédiat, à réduire, en utilisant les techniques existantes, l'écart entre le rendement potentiel et effectif des principales cultures vivrières.

5. Dans les zones où la terre est propriété privée, il conviendrait d'assurer la sécurité de la propriété ou du bail afin d'encourager les exploitants à effectuer des investissements qui augmentent la productivité, améliorent les conditions de vie et préservent les équilibres écologiques.

6. Le système de commercialisation doit être tel que les petits exploitants reçoivent les prix garantis annoncés par le gouvernement. Le marché doit aussi assurer efficacement l'approvisionnement en moyens de production agricole et en biens de consommation. Les pouvoirs publics ne doivent pas monopoliser les systèmes de commercialisation ou autrement décourager leur développement par des entreprises privées ou des coopératives, mais ils doivent protéger contre tout abus de pouvoir économique du secteur privé et être prêts à intervenir sur le marché en tant qu'opérateurs en dernier ressort ou à garantir les prix à la production. (Ce dernier point fait l'objet d'un certain désaccord.)

7. L'expansion des activités économiques non agricoles en milieu rural — commercialisation, construction, administration, transports, traitement, transformation à petite échelle ; services de formation artisanale, de santé et de financement ; industries extractives et sylviculture — doit assurer entre le quart et la moitié des emplois nouveaux ainsi que l'accroissement des revenus des paysans pratiquant une agriculture de subsistance. L'augmentation des revenus agricoles est la poutre maîtresse de cette croissance, mais les gouvernements peuvent réduire les obstacles au développement rapide du secteur non agricole en mettant à la disposition des petits entrepreneurs et des organisations

communautaires les infrastructures, la formation, les services techniques et le crédit dont ils ont besoin. Si la politique macro-économique nationale et la gestion des travaux publics pris en charge par l'État sont rationnelles, les techniques employées dans les activités non agricoles auront probablement une forte intensité de main-d'œuvre.

8. Dans le cadre des programmes de développement aussi bien de l'agriculture que des autres secteurs, y compris l'implantation des services sociaux et d'infrastructures dans les villages, les agents de l'État devraient encourager les organisations communautaires locales (en y faisant participer de plus en plus les femmes) à assumer un rôle de premier plan dans la conception, l'exécution, la maintenance et, dans les limites du raisonnable, le financement des projets.

9. Les politiques et programmes (y compris les importations de produits alimentaires à caractère commercial ou financées par l'aide) qui influent sur l'offre et les prix des produits alimentaires dans les zones urbaines devraient encourager, et non décourager, la production alimentaire intérieure. (Il y a désaccord sur le point de savoir si ce principe justifie que le gouvernement intervienne par le biais de droits de douane, de restrictions quantitatives ou de subventions compensatoires pour faciliter l'accession du pays à l'auto-suffisance alimentaire.) Les subventions à la consommation de denrées alimentaires, que celles-ci soient importées ou produites dans le pays, devraient être réservées aux groupes démunis, y compris à la population rurale non agricole.

10. D'autres mesures concernant la nutrition devraient être intégrées dans la stratégie nationale de développement agro-alimentaire. Cela implique, notamment, que les programmes de nutrition encouragent l'utilisation d'aliments cultivés dans le pays. Des méthodes prophylactiques et thérapeutiques simples dont la propagation est peu coûteuse — comme celles du programme en quatre points de l'UNICEF et de l'OMS : traitement au foyer de la diarrhée des nourrissons, détection de la malnutrition chez l'enfant, vaccination contre les maladies infantiles et allaitement maternel — sont efficaces pour améliorer la nutrition de groupes vulnérables.

Cette énumération recouvre les éléments qui, en toute probabilité, figureraient dans une stratégie alimentaire nationale, ou dans une stratégie de lutte contre la pauvreté, bien que, dans le détail, le contenu puisse varier. Elle n'est pas censée représenter une liste complète des orientations qui amélioreraient la focalisation et l'efficacité des efforts de développement de la plupart des pays à faible revenu. Pareille liste serait beaucoup plus longue, car elle engloberait les institutions et services nationaux, des campagnes pluri-sectorielles comme la mise en valeur des

2. Paul Streeten, *Food Prices as a Reflection of Political Power*, Ceres, mars-avril 1983 ; *Development Perspectives*, Macmillan Publishers Ltd., Londres, 1981.

ressources en main-d'œuvre et la régulation des naissances, le développement de l'industrie et de l'exportation, les politiques budgétaire, commerciale et autres. Dans ces derniers domaines, on est beaucoup moins d'accord sur les liaisons et arbitrages entre secteurs.

Conséquences pour l'aide

Le volume de l'aide libérale que les donateurs accordent aux pays à faible revenu témoigne de la priorité qu'ils leur reconnaissent. La part de ces pays dans le total de l'aide publique au développement (APD) dispensée par les Membres du CAD a été de 57 % en 1981 (14,6 milliards de dollars). Les Membres du CAD qui leur attribuent des fractions sensiblement moindres sont invités à s'expliquer sur ce point lors des examens de l'aide par le CAD.

Au moment de la rédaction de ces lignes, le texte décisif que l'on attend est la décision des donateurs quant au niveau de la prochaine opération de reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA), pièce maîtresse de l'effort collectif d'aide internationale aux pays à faible revenu. Selon les termes de la résolution adoptée à la CNUCED-6, cette reconstitution devrait représenter « un niveau élevé de financement, compte tenu de la nécessité de faire face aux demandes d'un plus large éventail de bénéficiaires (référence aux demandes adressées à l'IDA par la Chine) et du fait qu'il est souhaitable d'inverser les taux de croissance négative dans les pays les plus touchés empruntant auprès de l'IDA ». Les « guichets libéraux » des banques régionales de développement et le Fonds international de développement agricole (FIDA) sont aussi des partenaires essentiels pour les pays à faible revenu.

Les donateurs dont la contribution aux programmes multilatéraux est peu élevée par rapport à leur aide totale ont une responsabilité particulière d'assurer que les ressources atteindront, lors de la reconstitution, un niveau suffisant.

Aide à l'ajustement à court terme et à la maintenance

Les donateurs d'aide adaptent depuis quelque temps, aux besoins des pays à faible revenu, les formes et les grandes orientations des programmes d'aide et envisagent d'autres modifications face aux difficultés de ces pays sur le double plan du budget et de la balance des paiements. Les pays qui opèrent un ajustement structurel rigoureux avec le concours du FMI ou de la Banque mondiale, ou des deux à la fois, sont sans doute incapables d'entreprendre à bref délai de nouveaux projets d'équipement de grande envergure, même financés pour une part importante par l'aide étrangère. Ils ont cependant impérativement besoin de ressources techniques et budgétaires pour maintenir des services vitaux et pour financer l'acquisition de moyens de production, qui ont cruellement souffert de

la récession et des compressions de dépenses, ainsi que d'une aide pour mettre en route la réalisation de petits projets d'investissement productif à courte période de gestation.

L'aide au développement à long terme

Notre étude du bilan et des perspectives des pays à faible revenu en matière de développement à plus long terme a fait ressortir cinq grands domaines qui exigeront pendant de nombreuses années un effort plus systématique de la part des gouvernements de ces pays et des participants extérieurs.

• *Stratégies globales de développement centrées sur les petites exploitations et sur la sécurité alimentaire des groupes démunis.* Si les données de base du développement ne sont pas abordées de manière cohérente par les politiques nationales et ne reçoivent une priorité qu'au stade de la mise en œuvre, l'aide ne contribuera que peu, dans la plupart des pays à faible revenu, au recul de la pauvreté. Il faut que les institutions-clefs auxquelles il incombe d'appliquer pareilles stratégies soient capables de jouer leur rôle, faute de quoi les meilleures conceptions et l'aide financière seront de peu d'utilité. En conséquence, la coopération pour le développement doit s'attaquer de façon intégrée aussi bien aux aspects conceptuels qu'institutionnels des programmes nationaux. Les conseillers étrangers envoyés dans les pays à faible revenu qui mènent un effort global de développement rural doivent être au moins aussi compétents et aussi motivés que ceux qui sont affectés aux pays plus avancés.

• *Coordination au sein de chaque pays aidé* pour concentrer les ressources intérieures et l'aide sur les priorités du pays en question. Les nombreux éléments interdépendants d'un programme efficace destiné à assurer la sécurité alimentaire et à faire reculer la pauvreté dans les zones rurales doivent faire l'objet d'une coordination, aussi bien interne qu'avec les organismes extérieurs. La coordination peut contribuer à des choix cohérents entre des investissements nouveaux et l'aide à des fonctions existantes. Si elle permet des gains importants, la coordination exige beaucoup de personnel à compétence plus générale aussi bien dans le gouvernement bénéficiaire que dans les organismes d'aide.

• *Amélioration de la gestion des organisations économiques et techniques* des secteurs public et privé. L'échec de nombreux projets peut être imputé à une gestion inadéquate, en particulier des services publics fournis aux petits exploitants et aux collectivités rurales. La Banque mondiale a consacré une grande partie du *Rapport sur le développement dans le monde - 1983* à une évaluation des faiblesses de la gestion dans les pays en développement : caractéristiques, causes, moyens de les corriger. C'est là un domaine où les institutions publiques et privées des Membres du CAD peuvent apporter des contributions précieuses en fournissant des conseils sur les aspects des nouveaux investissements qui

ont trait à la gestion et en collaborant à l'entretien ou au renforcement des institutions ou fonctions existantes. Parmi les formes d'aide qui ont réussi sur ce point, on peut citer les accords de « jumelage » entre institutions homologues, la formation de cadres supérieurs en cours d'emploi dans des institutions spécialisées, ainsi que le renforcement, pour de courtes périodes, d'organismes ou d'entreprises par des équipes sous contrat, des experts détachés ou des cadres retraités venus de pays industriels.

• *Investissement à long terme dans la mise en valeur des ressources humaines.* La pénurie aiguë de main-d'œuvre qualifiée constitue souvent une contrainte critique dans les pays à faible revenu, en particulier pour les activités en milieu rural. Afin de réduire cette contrainte, les gouvernements, les donateurs d'aide et les investisseurs privés incorporent de plus en plus un élément de formation dans toutes les catégories de projets. L'on peut aussi obtenir d'importants effets « multiplicateurs » en fournissant à l'enseignement ordinaire ou parallèle une aide permettant de concevoir et de tester des méthodes peu coûteuses de création de compétences requises par tel ou tel programme de développement.

• *Recherche destinée à donner aux groupes démunis de meilleurs moyens d'améliorer leur existence.* Si la recherche dans des domaines comme ceux des cultures vivrières traditionnelles, de la production et de la combustion de bois de chauffe ne débouche pas sur des aides technologiques concrètes adaptées aux facteurs locaux, un grave handicap pèsera sur les efforts faits pour améliorer les revenus ruraux et les conditions de vie dans les pays à faible revenu, d'Afrique en particulier. Une recherche économico-agricole peut également contribuer à plus d'efficacité. Les donateurs d'aide peuvent donner à ces recherches une impulsion décisive, les orienter vers les besoins opérationnels et fournir les fonds supplémentaires pour qu'elles soient suffisamment étendues et concrètes.

Ces suggestions qui visent à améliorer l'efficacité de la coopération pour le développement dans les pays à faible revenu représentent une somme énorme d'exigences aussi bien pour les organismes d'aide que pour les pays en question. Ces exigences ne sont cependant pas irréalistes. Beaucoup plus qu'au début des années 70, les partenaires qui œuvrent ensemble pour le développement peuvent aujourd'hui, grâce à l'expérience acquise, puiser avec confiance dans une réserve commune de capital intellectuel. De ce point de vue au moins, les chances d'assurer et de maintenir une mobilisation de la population des pays du tiers monde comme des pays industriels en faveur du développement sont meilleures que dans le passé. Si l'aide réussit à démontrer son efficacité en réduisant la pauvreté par une croissance économique durable dans les pays démunis, elle devrait bénéficier d'un plus large soutien dans les pays du CAD.

Aide à l'alimentation et à l'agriculture : un défi permanent

Le développement de l'agriculture et l'amélioration de l'alimentation sont plus que jamais le problème essentiel des pays du tiers monde, notamment des plus pauvres d'entre eux. Modeste au cours des années 60 en Afrique, le taux de croissance annuelle de la production agricole et vivrière par habitant y est devenu négatif (- 1,1 %) au cours des années 70. En Asie du Sud, malgré d'importants progrès dus à la révolution verte, le rapport entre l'accroissement de la population et l'augmentation de la production agricole est resté pratiquement inchangé au cours des deux décennies.

Le début des années 80 n'a pas apporté d'améliorations : en 1982, la croissance de la production alimentaire dans l'ensemble des pays en développement a été bien inférieure à celle de 1981, en grande partie à cause de la sécheresse. En Afrique, la situation était extrêmement dramatique, l'Afrique australe, et plus particulièrement le Zimbabwe, le Swaziland, le Botswana et la Zambie étant les plus atteints. En Inde, après des années d'amélioration, la situation alimentaire s'est dégradée de nouveau. Quant aux prix réels de la plupart des produits de base, notamment d'Afrique, ils se sont effondrés. Enfin, les importations de produits alimentaires par les pays les plus démunis ont, malgré la faim et la malnutrition, régressé à cause du manque de devises de ces pays.

Après un rapide survol de l'évolution actuelle et future de l'aide à l'alimentation et à l'agriculture, le rapport annuel pour 1983¹ du président du comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD) examine certaines des difficultés spécifiques rencontrées par les donateurs dans ce secteur, comment les stratégies alimentaires peuvent contribuer à les résoudre et quelles sont les implications de ces stratégies pour les politiques et les programmes d'aide.

La progression de l'aide à l'alimentation et à l'agriculture² a été tout à fait remarquable entre 1973 et 1978 (plus de 18 % par an à prix constants, tableau 1), mais s'est ensuite ralentie (2,5 % seulement entre 1979 et 1981). En 1981, les engagements publics bilatéraux et multilatéraux ont atteint à prix courants 12,2 milliards de dollars (soit 23,5 % des engagements totaux d'aide). Sur ce total, l'APD a représenté un peu moins des deux tiers.

Le ralentissement de la progression de l'aide à ce secteur depuis 1979 touche essentiellement l'APD, aussi bien bilatérale que multilatérale. Ce constat appelle plusieurs observations.

• Après l'accroissement très rapide de

l'APD bilatérale et multilatérale entre 1973 et 1979 (plus de 14 % par an à prix constants), un ralentissement était à attendre. Il a cependant été extrêmement brutal : 4 % seulement d'augmentation entre 1980 et 1981 (taux qui, cependant, il faut le noter, a été plus rapide que celui de l'APD bilatérale à tous les secteurs).

• Une analyse de l'évolution de l'aide d'une année sur l'autre n'est pas toujours très significative. Entre 1980 et 1981, l'appréciation du dollar a introduit des distorsions dans la présentation des programmes d'APD bilatérale. Certains d'entre eux ont pu augmenter en monnaies nationales tandis que la conversion de cette aide en dollars les faisait apparaître comme ayant diminué (Belgique, Italie,

Norvège et Suède) ou très peu progressé (Danemark et France).

• Si la tendance globale est au plafonnement, la disparité d'évolution entre les programmes d'APD bilatérale des différents pays du CAD est très grande (tableau 2). Certains ont connu et connaissent encore un taux d'expansion très rapide (Canada, CEE, Danemark, Japon et Suisse), tandis que d'autres diminuent — Royaume-Uni, Allemagne et Pays-Bas — bien que pour ces deux derniers pays la progression ait auparavant été très forte.

• L'expansion de l'APD multilatérale a subi, elle aussi, un coup d'arrêt, moins violent toutefois que l'APD bilatérale. Les engagements en faveur de l'Association internationale de développement (IDA), qui avaient fortement décliné de 1978 à 1979, ont amorcé une reprise à partir de 1979 pour s'établir à 1,7 milliard de dollars en 1981. En même temps, les engagements des fonds spéciaux des banques régionales de développement et du Fonds international pour le développement agricole (FIDA), prêtés à des conditions libérales dans le secteur agricole et alimentaire — engagements qui s'étaient fortement accrus depuis 1976 — ont marqué une pause en 1981 sans qu'il faille y voir une modification de la politique suivie par ces organismes qui continuent à donner largement la priorité à ce secteur. Enfin, les engagements des organismes des Nations unies (notamment de la FAO et du PNUD) en faveur de l'alimentation et de l'agriculture ont progressé de façon régulière depuis 1978.

• Malgré l'importance cruciale des ressources humaines pour le développement de l'agriculture et l'amélioration de l'alimentation et de la nutrition, la coopération technique bilatérale traditionnelle (bourses d'études et de stages, conseillers techniques, enseignants, etc.) connaît, dans ce domaine, une relative stagnation.

• En matière de répartition géographique, on assiste à une réorientation progressive — mais très sensible — de l'aide à l'alimentation et à l'agriculture vers les pays à faible revenu (tableau 3) et vers l'Afrique.

• Quant aux ressources non assorties de conditions libérales, elles ont connu une nette progression entre 1979 et 1981 (de

1. A paraître prochainement.

2. Contrairement à la définition de l'aide pour les autres secteurs (aide = APD), l'aide à l'alimentation et à l'agriculture comprend tous les engagements du secteur public — aide publique au développement (APD) et autres apports du secteur public (AASP) — des pays du CAD à titre bilatéral, des organismes multilatéraux et de l'OPEP, à dix-huit sous-secteurs comprenant les activités concourant soit directement au développement de l'agriculture (irrigation, fourniture d'intrants agricoles, services agricoles, etc.), soit indirectement à ce développement (projets intégrés de développement rural, infrastructure rurale — routes, électrification, dispensaires —, fabrication de moyens de production agricoles, industries agro-alimentaires, programmes de développement régional et d'aménagement de bassins fluviaux). Cette définition exclut l'aide alimentaire.

1. AIDE A L'ALIMENTATION ET A L'AGRICULTURE... PAR SOURCES ET TYPES

Engagements publics à prix constants et courants, de 1973 à 1981 (millions de dollars)

| Engagements par sources et par types | 1973 | | 1978 | | 1979 | 1980 | | 1981 | |
|--|--------------|--------------|---------------|--------------|--------------|--------------|---------------|---------------|---------------|
| | A | B | A | B | A-B | A | B | A | B |
| AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT | | | | | | | | | |
| Pays du CAD à titre bilatéral + CEE ¹ | 1 594 | 810 | 3 633 | 3 270 | 4 304 | 3 809 | 4 228 | 3 839 | 4 261 |
| Organismes multilatéraux | 1 533 | 725 | 2 761 | 2 402 | 2 503 | 2 969 | 3 266 | 3 083 | 3 299 |
| OPEP | 69 | 34 | 307 | 276 | 243 | 179 | 199 | 346 | 374 |
| 1. Sous-total | 3 196 | 1 569 | 6 701 | 5 948 | 7 050 | 6 957 | 7 693 | 7 268 | 7 934 |
| AUTRES APPORTS DU SECTEUR PUBLIC (AASP) | | | | | | | | | |
| Pays du CAD à titre bilatéral + CEE ¹ | 351 | 172 | 403 | 353 | 329 | 237 | 265 | 527 | 569 |
| Organismes multilatéraux | 902 | 442 | 3 275 | 2 872 | 2 319 | 2 621 | 2 935 | 3 376 | 3 646 |
| OPEP | 63 | 31 | 49 | 42 | 99 | 79 | 88 | 96 | 103 |
| 2. Sous-total | 1 316 | 645 | 3 727 | 3 267 | 2 747 | 2 937 | 3 288 | 3 999 | 4 318 |
| AIDE PUBLIQUE TOTALE | | | | | | | | | |
| Pays du CAD à titre bilatéral + CEE ¹ | 1 945 | 982 | 4 036 | 3 617 | 4 633 | 4 046 | 4 493 | 4 366 | 4 830 |
| Organismes multilatéraux | 2 435 | 1 167 | 6 036 | 5 274 | 4 822 | 5 590 | 6 201 | 6 459 | 6 945 |
| OPEP | 132 | 65 | 346 | 320 | 342 | 258 | 287 | 442 | 477 |
| Total (1 + 2) | 4 512 | 2 214 | 10 428 | 9 211 | 9 797 | 9 894 | 10 981 | 11 267 | 12 252 |

A = à prix constants 1979 = 100

B = à prix courants

1. Aide communautaire gérée par la Commission et par la Banque européenne d'investissement.

2. ...PAR DONNEURS

millions de dollars à prix courants

| | 1976 | 1980 | 1981 |
|---------------------------------------|--------------|---------------|---------------|
| Allemagne | 186 | 729 | 489 |
| Australie | 7 | 43 | 82 |
| Autriche | 22 | 66 | 27 |
| Belgique | 9 | 21 | 18 |
| Canada | 170 | 167 | 395 |
| CEE ¹ | 156 | 386 | (423) |
| Danemark | 17 | 98 | 99 |
| États-Unis | 363 | 1 079 | 981 |
| Finlande | 5 | 17 | 21 |
| France | 308 | 478 | 534 |
| Italie | 32 | 33 | 128 |
| Japon | 90 | 524 | 932 |
| Norvège | 43 | 70 | 69 |
| Nouvelle-Zélande | 14 | 13 | 17 |
| Pays-Bas | 304 | 379 | 289 |
| Royaume-Uni | 70 | 135 | 117 |
| Suède | 88 | 209 | 204 |
| Suisse | 9 | 46 | 115 |
| Ensemble des Membres du CAD | 1 893 | 4 493 | 4 830 |
| Ensemble des agences multi-nationales | 2 715 | 6 201 | 6 945 |
| Ensemble des pays de l'OPEP | 424 | 287 | 477 |
| TOTAL | 5 032 | 10 981 | 12 252 |

1. Aide communautaire gérée par la Commission et par la Banque européenne d'investissement.

plus d'un milliard de dollars à prix constants de 1980 à 1981), notamment celles

3. ... PAR GROUPES DE PAYS BENEFICIAIRES¹

(%)

| | APD | | APD + AASP | |
|-------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | moyenne 1977-1978 | moyenne 1980-1981 | moyenne 1977-1978 | moyenne 1980-1981 |
| Pays à faible revenu | 71 | 79 | 47 | 57 |
| dont : | | | | |
| pays les moins avancés ² | 22 | 27 | 14 | 17 |
| autres | 49 | 52 | 33 | 40 |
| Pays à revenu intermédiaire | 21 | 17 | 32 | 26 |
| Nouveaux pays industriels (NPI) | 6 | 3 | 21 | 15 |
| OPEP | 2 | 2 | 1 | 2 |

1. Part des engagements publics des pays du CAD, de la CEE et des institutions financières internationales (IFI).

2. 31 pays.

en provenance des institutions financières multilatérales (IFI).

Perspectives

En dépit de l'opinion communément admise qu'il faudrait attacher plus d'importance à l'alimentation et à l'agriculture si l'on veut vraiment combattre la mal- et la sous-nutrition, les perspectives d'accroissement de l'aide à ce secteur paraissent limitées.

Sur le plan de l'aide multilatérale, l'on prévoit une période de consolidation plutôt que d'expansion continue des ressources, ce qui ne peut manquer d'avoir des conséquences sur l'aide au secteur agricole, qui absorbe déjà une très forte proportion des engagements. Les négociations concernant la septième opération de reconstitution des ressources de l'IDA (une des principales sources de financement du sec-

teur agricole) risquent d'être laborieuses. Le FIDA rassemble difficilement les sommes déjà convenues pour la première reconstitution de ses ressources et, pour la deuxième, qui doit avoir lieu en 1984, les perspectives ne sont pas encourageantes. Les banques régionales de développement ont des projets d'accroître leurs prêts à partir de leurs ressources en capital ordinaire. En revanche, pour ce qui est de l'aide libérale, seul le Fonds africain de développement sera en position d'augmenter sensiblement, dans l'avenir immédiat, les financements en valeur réelle. De même, une perspective favorable s'ouvre du côté du 5^e Fonds européen de développement (FED) qui envisage de consacrer 40 % de ses ressources au secteur agricole (contre 35 % dans le précédent FED). La période de croissance rapide des ressources des Nations unies semble également terminée : les contributions au PNUD risquent de

stagner et la croissance des ressources extra-budgétaires de la FAO commence aussi à fléchir.

L'évolution de l'aide bilatérale est encore plus difficile à prévoir. Pour l'instant, on table sur un faible accroissement de l'APD globale. Certains pays pourraient augmenter de façon significative leurs engagements au secteur de l'alimentation et de l'agriculture : le Canada avec 45 % du total de ses engagements, contre 39 % en 1981 ; la Belgique avec le vote récent du nouveau Fonds de survie pour le tiers monde de 200 millions de dollars ; l'Italie avec son programme de 500 millions de dollars pour le Sahel ; la France dans le cadre de l'ensemble de ses efforts pour porter l'APD à 0,7 % du PNB. Si quelques pays, comme l'Allemagne et les Pays-Bas, pourraient retrouver un rythme d'accroissement modéré de leurs engagements, d'autres, notamment le Japon et le Royaume-Uni, ont annoncé qu'il leur serait probablement difficile de maintenir le volume actuel de leur aide à ce secteur.

Obstacles à une aide efficace...

Une action destinée à renforcer l'efficacité des ressources mises à la disposition des pays en développement devient dans ces conditions urgente. Or le secteur de l'alimentation et de l'agriculture est l'un des plus difficiles pour les agences d'aide : il est tellement plus facile de bâtir une route que de contribuer au développement de millions d'exploitations paysannes où les décisions échappent, la plupart du temps, à ceux qui veulent le promouvoir. Et en effet, après plusieurs décennies d'aide, et malgré

quelques progrès — révolution verte en Asie et développement de certaines cultures de rapport en Afrique — les échecs ont été nombreux, notamment en matière de cultures vivrières et d'infrastructures rurales. Parmi les raisons de ces échecs :

- *La complexité du développement agricole.* Si certains projets d'aide pris isolément peuvent avoir donné de bons résultats, l'aide à l'agriculture, pour être efficace sur le long terme, doit s'exercer dans le cadre de politiques nationales axées, elles aussi, sur le développement et l'utilisation rationnelle de l'aide. L'ensemble des facteurs économiques — prix, fiscalité, taux de change, commercialisation et débouchés, systèmes de transport et de communication, etc. — doivent donc être pris en considération, ce qui est rarement le cas.
- *La capacité d'absorption des pays bénéficiaires* laisse à désirer : manque d'institutions pouvant servir de courroie de transmission entre le pouvoir central et la masse des paysans, et susceptibles de délivrer les services et les intrants indispensables ; rareté de personnel technique compétent au niveau local et national, et difficulté d'attirer ce personnel dans les zones rurales où les conditions de vie sont dures et, plus encore, de conserver sur place les personnes formées dans le cadre des projets, une fois l'aide retirée. Or le problème des ressources humaines est crucial dans le développement rural.
- *L'expertise de certaines agences d'aide n'est pas adéquate.*
- *Les ressources financières sont insuffisantes,* notamment pour la maintenance.
- *Les technologies occidentales peuvent ne pas être adaptées* aux conditions locales, en Afrique surtout.

• *L'aide est budgétarisée pour des périodes trop courtes.* Des progrès ont cependant été accomplis dans ce sens, notamment par les États-Unis. L'aide devrait prendre fin par étapes, alors qu'en général les projets se terminent abruptement.

... et comment les surmonter

L'analyse des obstacles permet d'essayer des axes d'infléchissement susceptibles de contribuer à les surmonter.

- *Développer l'assistance technique,* en mettant l'accent sur la formation d'un personnel mieux qualifié, plus motivé et responsable.
- *Soutenir les institutions* de façon sensible et cohérente, en liaison étroite avec les opérations de développement entreprises ou prévues.
- *Favoriser, à toutes les étapes du processus, la participation et la responsabilité locales* non seulement des producteurs mais aussi de leurs organisations et des structures nationales de développement. Ainsi les organismes d'aide auraient-ils intérêt à ne pas fixer un programme dans le détail mais simplement à s'assurer de la logique et de la compatibilité de l'ensemble.
- *Accroître la souplesse de l'aide* — sans toutefois verser dans le laxisme ou en perdre la maîtrise — par exemple en facilitant le report comptable des fonds d'une année sur l'autre ou en incorporant au projet, dès le départ, des mécanismes d'évaluation et de suivi. L'affectation de ressources aux dépenses récurrentes doit être prévue, programmée et dégressive.

L'AIDE ALIMENTAIRE

Certains Membres du CAD ont des programmes d'aide alimentaire importants qui, sans entrer dans la définition traditionnelle¹, représentent néanmoins, à leurs yeux, une part non négligeable de leur aide à l'agriculture et à l'alimentation.

De 1974 à 1981, l'aide alimentaire des Membres du CAD en valeur s'est accrue régulièrement de 10 % en moyenne par an à prix courants, ce qui est moins que l'APD destinée à l'alimentation et à l'agriculture (14 %). En tonnage, le rythme d'accroissement annuel a été encore plus faible : 7,9 % par an. Un progrès notable est intervenu depuis 1977 dans les quantités fournies et 1981 a été une année record : 9,5 millions de tonnes, chiffre pas très éloigné de l'objectif minimum de 10 millions de tonnes fixé par la Conférence mondiale de l'alimentation, cela d'autant plus qu'à l'aide alimentaire des pays du CAD s'ajoute l'aide d'autres pays (environ 400 000 tonnes par an).

Sur cette période, plusieurs faits importants méritent d'être notés : la part des États-Unis dans l'aide alimentaire des pays du CAD et de la CEE est restée prépondérante — environ 60 % ; le Japon est devenu, depuis 1980, le deuxième fournisseur d'aide alimentaire après les États-Unis ; le rôle du programme alimentaire mondial (PAM) s'est considérablement accru ; par contre, la part du Canada est en recul depuis 1978, ce pays ayant délibérément choisi de donner la priorité à l'aide à l'alimentation et à l'agriculture sur l'aide alimentaire ; la part de l'aide alimentaire dans le total de l'aide bilatérale et multilatérale des pays du CAD a fluctué modérément sur l'ensemble de la période,

passant de 13,5 % en 1974 à 11,6 % en 1981 ; elle dépasse cependant largement cette moyenne dans le cas des États-Unis et surtout de la CEE où l'aide alimentaire représentait 40 % du total des versements de l'APD totale en 1981.

La dégradation de la situation alimentaire en Afrique a contribué à faire de cette région le premier bénéficiaire mondial de l'aide alimentaire. Entre 1955 et 1975 environ, l'Afrique recevait de 5 à 6 % seulement du total de l'aide alimentaire contre près des deux tiers pour l'Asie. En 1976, la part de l'Afrique atteignait 27 %, et depuis elle n'a cessé de croître pour atteindre, en 1981, 51 %, soit 4,3 millions de tonnes. Ce montant est également réparti entre les pays au nord et au sud du Sahara.

L'aide alimentaire a, ces dernières années, été davantage centrée sur le développement. Les bénéficiaires sont de plus en plus conscients aussi bien des risques inhérents à l'aide alimentaire en l'absence d'une garantie de continuité des livraisons que de la nécessité de parvenir à une plus grande autonomie alimentaire. De leur côté, les donateurs insistent sur l'intégration de l'aide alimentaire dans les programmes de développement agricole et rural et notamment dans les stratégies alimentaires. L'aide alimentaire doit par conséquent être conçue à la fois pour éviter des effets démobilisateurs sur la production vivrière et pour promouvoir un développement à plus large assise.

1. Voir note 2, page 12.



Dans un pays agraire, une stratégie alimentaire peut, à la limite, se confondre avec le plan national de développement économique. Récolte de millet au Mali... et usine de légumes séchés au Kenya – deux pays dont les stratégies alimentaires sont tout particulièrement mises en vedette en Afrique.



• *Aborder l'aide à l'agriculture dans une optique plus globale, dans le cadre des plans de développement ou de stratégies alimentaires, approche patronnée par le Conseil mondial de l'alimentation et à laquelle un nombre croissant de pays est en train de se rallier.*

Stratégies alimentaires : un espoir sous condition

Dans quelle mesure les stratégies alimentaires peuvent-elles contribuer à apporter une réponse aux difficultés mises en évidence plus haut ? Que peuvent-elles apporter de nouveau et de plus opérationnel par rapport à d'autres approches qui avaient suscité tant d'espoirs ?

Approche intégrée et multisectorielle, englobant l'ensemble du système alimentaire – du producteur jusqu'au consommateur. Objectif essentiel : donner la priorité à la satisfaction des besoins alimentaires dans un pays déterminé, en mobilisant, pour y parvenir, toutes les ressources et tous les moyens de ce pays. Cette définition, même rapidement esquissée, des

stratégies alimentaires explique à la fois l'attrait et les difficultés de l'entreprise.

Tout en reprenant de nombreux éléments d'autres modes d'action, une stratégie alimentaire fournit un cadre national capable d'intégrer toutes les grandes interrelations : sécurité alimentaire, nutrition, emploi dans l'agriculture et dans les autres secteurs. C'est cela qui la différencie fondamentalement d'autres approches. Ce cadre présente en outre deux avantages essentiels.

• *Villes et campagnes.* Le lien entre l'alimentation des villes et la fourniture de denrées alimentaires par les campagnes est au centre de toute stratégie alimentaire.

• *Nutrition et sécurité alimentaire.* Une stratégie alimentaire doit viser à équilibrer les zones excédentaires et les zones déficitaires et, dans ce but, envisager non seulement le développement de la production mais aussi de la commercialisation et des possibilités d'accroissement des revenus et de création d'emplois (non seulement dans le secteur primaire mais aussi dans les secteurs secondaire et tertiaire). Cette augmentation des revenus peut provenir du développement des cultures de

rente aussi bien que des cultures vivrières, la dichotomie trop souvent entretenue au sujet de ces deux types de culture se révélant finalement dépassée.

Comment réussir ?

Une stratégie alimentaire, pour réussir, doit réunir un certain nombre de conditions.

• Incarner la volonté du personnel politique d'un pays *au plus haut niveau* (et non au niveau sous-ministériel) de donner la priorité à l'alimentation de sa population. La mobilisation des responsables politiques autour de la définition d'un projet derrière lequel ils entendent mettre tout leur poids, le choix clair des priorités et la résolution des contradictions (politiques, administratives, etc.) sont les éléments-clefs d'une stratégie alimentaire. Aussi longtemps qu'un plan alimentaire n'a pas reçu l'aval et l'appui d'un gouvernement, il reste un simple document d'étude et ne peut être considéré comme une stratégie alimentaire.

• Être étroitement intégrée dans le plan national de développement économique.

Dans les pays à dominante agricole, la stratégie alimentaire peut être considérée comme l'axe de ce plan ou, à la limite, être, à elle seule, ce plan.

- Contenir des propositions cohérentes et réalistes aboutissant à la définition de projets et programmes d'investissement et constituer un cadre cohérent d'action pour les organismes nationaux et internationaux. Les besoins d'aide — y compris d'aide alimentaire — devraient y être clairement indiqués.

Il est évident que l'approche que l'on vient d'esquisser est très ambitieuse et qu'une stratégie alimentaire est en dernière analyse un processus à long terme, lent et difficile, susceptible d'évoluer et de se réaliser par étapes.

Essai de bilan

D'après le Conseil mondial de l'alimentation, une quarantaine — certains diront une cinquantaine — de pays en développement ont, ou sont en train de préparer, des stratégies alimentaires, dont une trentaine en Afrique. En réalité, peu de stratégies opérationnelles existent, même si un nombre croissant de pays manifestent leur volonté de s'en doter d'une.

Les exemples les plus achevés de stratégie alimentaire se trouvent sans doute en Asie (aux Philippines, par exemple). En Afrique, les cas du Kenya et du Mali sont le plus souvent cités. Le Mali vient de créer cinq sous-commissions (prix, commercialisation, aide alimentaire, bétail et facteurs de production agricoles) pour étudier les mesures à prendre afin de transformer certaines options en mesures opérationnelles. Un plan alimentaire pour la Zambie est en cours d'élaboration avec l'aide des Pays-Bas; malgré certaines difficultés, il doit être bientôt incorporé dans le plan opérationnel de production vivrière du pays. Quant à la Gambie et à la Mauritanie, des stratégies existent sur le papier mais n'ont pas encore été approuvées par les gouvernements. Par contre, le Nigeria a déjà franchi une première étape, avec l'aide de la Banque mondiale, et le Maroc devrait disposer d'une première stratégie à la fin de l'année.

En Amérique latine, le Système alimentaire mexicain (SAM), sur lequel beaucoup d'espoirs avaient été fondés, en est au point mort depuis 1982 (arrivée au pouvoir de l'actuel gouvernement, problèmes de balance des paiements), mais une certaine relève serait néanmoins assurée par l'inclusion d'une stratégie alimentaire dans le cadre du plan national de développement économique. Des stratégies sont en préparation pour le Nicaragua et le Honduras. Le FIDA a terminé, fin 1982, la première version d'une stratégie alimentaire pour la Guyane.

Ces quelques exemples, qui n'ont rien d'exhaustif, montrent que, si l'on a beaucoup semé, on a encore peu récolté, ce qui s'explique, outre les difficultés habituelles de l'aide à l'agriculture, par les entraves particulières qui s'opposent aux stratégies alimentaires.

- Donner la priorité à l'alimentation et à l'agriculture peut poser des problèmes à un gouvernement alors que son existence dépend souvent du soutien des villes.

- Il est difficile de coordonner différents ministères (plan, développement rural, finances, etc.), et de faire admettre la nécessité de réformes dans des domaines qui mettent en jeu des intérêts cruciaux et divergents comme une politique des prix agricoles et les réformes foncières.

- Les stratégies alimentaires requièrent des analyses sophistiquées dans des pays qui manquent aussi bien de l'expertise nécessaire pour les mener à bien que de données statistiques de base. L'insuffisance des ressources institutionnelles et humaines est un frein majeur à l'élaboration et à l'exécution des stratégies; à un stade ultérieur intervient le problème des ressources financières.

- Les gouvernements ayant besoin d'obtenir des résultats à court terme pour être confortés dans leur action, il est particulièrement difficile de transformer des options politiques, stratégiques et économiques en mesures pratiques et cohérentes qui souvent ne peuvent avoir des effets qu'à long terme.

- Une coupure existe trop souvent entre administrations nationales et administrés. Comment faire, par exemple, pour que les exploitants agricoles — dont l'action est décisive au stade de la mise en œuvre — participent au processus d'élaboration des stratégies?

- La crise monétaire et financière internationale et les problèmes du commerce extérieur qui frappent les économies des pays industrialisés peuvent, selon certains, être un obstacle majeur à l'exécution des stratégies alimentaires. Approche plus positive: il importe d'envisager les moyens de pallier les effets de cette situation dès l'élaboration de telles stratégies.

Implications pour les politiques d'aide

• Ressources financières

La mise en œuvre des stratégies alimentaires requerra-t-elle une aide accrue? Une aide différente? S'il est difficile de répondre dans l'abstrait à cette question, le contexte socio-économique du pays et les ambitions de la stratégie déterminant largement la réponse, il est néanmoins en général admis qu'une stratégie alimentaire ne secrète pas *ipso facto* un besoin de ressources nouvelles. Par contre, elle met en évidence les manques les plus criants. Autrement dit, si une stratégie alimentaire ne signifie pas nécessairement plus d'aide mais une aide différente et mieux intégrée, celle-ci peut, à son tour, engendrer le besoin de nouvelles ressources.

• Assistance technique

Une importante assistance technique a déjà été octroyée par de nombreuses agences d'aide pour la préparation de stratégies alimentaires, qui — et les agences doivent y veiller — doivent être élaborées par le pays bénéficiaire. L'assistant technique idéal devrait être un cataly-

seur capable d'animer la commission préparatoire et nourrir la réflexion stratégique. Les agences devraient également s'efforcer de renforcer les instances nationales susceptibles de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies — problème qui jusqu'ici a reçu trop peu d'attention — tout en se gardant de renforcer des administrations lourdes et peu efficaces et de gonfler une bureaucratie qui fait souvent écran avec le monde paysan. En résumé, les stratégies alimentaires nécessiteront l'octroi d'une assistance technique plus importante, différente et sur une longue période (plus importante ne signifie d'ailleurs pas nécessairement plus nombreuse, l'effort principal devant porter sur les motivations, la responsabilisation et la compétence).

• Concertation, coordination, dialogue

A la cohérence des choix politiques dans les pays en développement et à l'engagement des gouvernements de mettre tout leur poids derrière les stratégies alimentaires doit correspondre la cohérence des politiques d'aide avec les options définies dans ces stratégies. Des réunions préparatoires fréquentes entre les partenaires, notamment au niveau local, devraient aboutir à une connaissance mutuelle des besoins, des contraintes et des moyens de chacun.

Les stratégies alimentaires devraient enfin faciliter la coordination entre donateurs, par exemple en faisant circuler plus largement les études réalisées par les différentes agences d'aide afin de ne pas recommencer éternellement les analyses à zéro. Cela devrait, à son tour, permettre de diminuer le nombre de missions, notamment celles d'agents irresponsables, qui n'engagent personne.

A quels mécanismes faire appel pour mieux asseoir cette coordination? Plusieurs solutions sont envisageables. On peut élargir les mécanismes existants, à savoir, sur le plan national, le comité interministériel groupant les représentants des principaux ministères concernés par la stratégie et, sur le plan international, les groupes de la Banque mondiale, la représentation du PNUD, le Club du Sahel, ou des organismes plus récents comme le Groupe du Soudan et les nouveaux mécanismes de la FAO pour la sécurité alimentaire. On peut également créer des mécanismes *ad hoc*, comme les groupes de travail de la CEE, qui fonctionnent déjà au Mali, au Kenya, au Rwanda et en Zambie, groupes que la plupart des pays considèrent comme un test pour la mise en œuvre de stratégies alimentaires.

*
* *
*

En guise de conclusion, on peut dire que, comparées à des approches plus sectorielles, les stratégies alimentaires semblent offrir de réels avantages mais, dans ce cas comme dans d'autres, beaucoup dépendra de la volonté effective des donateurs et des bénéficiaires de passer des intentions aux actes.

Aide à la mise en valeur des ressources énergétiques du tiers monde

La nécessité d'intensifier la production énergétique des pays en développement est devenue impérieuse depuis 1973 et les hausses du prix du pétrole qui ont suivi. Sous l'effet du second choc pétrolier, le coût net des importations pétrolières des pays en développement est monté en flèche pour s'établir en 1981 aux alentours de 60 milliards de dollars, soit environ 5 % de leur PNB et 27 % de leurs importations. Le montant net de la facture pétrolière est ensuite retombé (à quelque 50 milliards de dollars en 1983, soit 4 % du PNB et 20 % des importations) du fait de la baisse des cours du pétrole, du ralentissement de la croissance économique, de l'augmentation des investissements énergétiques, de l'amélioration du rendement d'utilisation de l'énergie et d'une gestion plus rationnelle. Le processus d'ajustement est toutefois loin d'être terminé. En conséquence, la mise en valeur des ressources énergétiques locales demeure un objectif hautement prioritaire pour la croissance économique des pays du tiers monde et pour l'équilibre des marchés mondiaux de l'énergie.

La Banque mondiale estima¹ qu'au cours de la prochaine décennie les pays en développement devront investir annuellement quelque 130 milliards de dollars (en dollars 1982) dans la mise en valeur de leurs ressources énergétiques. Cela reviendrait à faire passer la part des investissements énergétiques dans leur PNB des 2 à 3 % qu'elle représentait à la fin des années 70 à une moyenne de 4 % au cours de la prochaine décennie. Environ la moitié de ces besoins d'investissement — quelque 65 milliards de dollars par an — représente des fonds en devises. Puisque, d'après les estimations de la Banque mondiale, l'apport extérieur pour la mise en valeur des ressources énergétiques dans les pays en développement a été de l'ordre de 25 milliards de dollars en 1982, il devrait, pour couvrir les besoins prévus en devises, augmenter tous les ans d'environ 15 % en termes réels. De grandes incertitudes entourent, naturellement, ces projections. Cependant, même si les cours internationaux du pétrole baissaient d'environ 20 % (pour s'établir à quelque 25 dollars le baril), la plupart des investissements énergéti-

ques prévus garderaient leur justification économique.

Si les pays en développement solvables peuvent continuer à attirer un volume important de ressources aux conditions du marché, les plus démunis devront tabler essentiellement sur l'aide. Il est par ailleurs capital que les pays en développement mobilisent sur place des moyens de financement suffisants pour la mise en valeur de leurs ressources énergétiques. Il faudra que l'expansion des investissements énergétiques nationaux s'accompagne d'un renforcement des mesures propres à assurer, de ces ressources rares, une utilisation rationnelle.

L'aide

L'aide publique au développement de toutes provenances², destinée à la mise en valeur des ressources énergétiques des pays en développement, s'est déjà rapidement accrue ces dernières années. De 1976 à 1980, le volume total des engagements d'APD est passé de 1,1 à 3,8 milliards de dollars (tableau), soit un taux annuel moyen de croissance de 28 %. L'aide bilatérale des donateurs du CAD est passée de 0,5 à 2,2 milliards de dollars (34 % par an), les concours multilatéraux de 0,3 à 1,3 milliard de dollars (31 % par an), tandis que les contributions des pays de l'OPEP, après avoir culminé à plus de 1 milliard de dollars en 1978, sont retombées à 0,3 milliard de dollars. En 1981 — dernière année pour laquelle on dispose de données détaillées — l'aide au secteur énergétique provenant des donateurs du CAD a légèrement diminué, celle de l'Association internationale de développement (IDA) a accusé une baisse spectaculaire, tandis que les contributions des donateurs de l'OPEP se sont un peu redressées.

Nonobstant la tendance généralement ascendante de l'aide au secteur de l'énergie, les variations d'une année à l'autre ont été assez erratiques du fait, en grande partie, de la concentration sur une année déterminée des versements, l'aide au secteur de l'énergie étant surtout destinée à de grands projets.

Les principaux donateurs du CAD qui ont

dispensé une aide bilatérale au secteur de l'énergie ces dernières années (1979/1981) ont été le Japon (32 % du total du pays du CAD), l'Allemagne (20 % de ce total) ainsi que le Royaume-Uni, les États-Unis et le Canada (à eux trois 24 % du total des pays du CAD). Les concours de la France (9 % du total) ont augmenté en moyenne de 55 % par an depuis 1976.

L'aide multilatérale au secteur de l'énergie a été dominée jusqu'en 1980 par les contributions de l'IDA (près de 90 % de l'aide multilatérale à ce secteur en 1980 — plus de un milliard de dollars), et elle a considérablement diminué en 1981, tombant à 403 millions de dollars, à cause des graves difficultés rencontrées par cet organisme pour la reconstitution de ses ressources. D'après les indications préliminaires, les concours de l'IDA auraient repris une nette progression en 1982.

L'importance que les Membres du CAD attachent à la mise en valeur des ressources énergétiques est attestée par l'accroissement de l'aide qu'ils y consacrent en pourcentage du total de leurs engagements d'aide — de 4,9 % en 1978 la part est passée à 8,7 % en 1981 — augmentation remarquable compte tenu des fortes pressions concurrentes exercées, par d'autres secteurs hautement prioritaires, sur des fonds d'aide limités. Cela dit, la proportion varie entre plus de 30 % pour l'Autriche et 20 % pour le Japon et le Canada, et 5 % pour l'Australie, la Belgique, la Finlande, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse et les États-Unis.

Les institutions financières multilatérales ont toujours accordé une plus grande place au secteur énergétique que les programmes bilatéraux. La proportion de leur aide à ce secteur dans l'ensemble de leurs programmes a atteint un sommet de 23,5 % en 1980 pour retomber ensuite à 9,2 % en 1981 avec l'effondrement des contributions de l'IDA.

Les apports à des conditions non libérales

On retrouve pratiquement tous les types de crédits assortis de conditions non libérales dans le financement de la mise en valeur des ressources énergétiques du tiers monde : crédits à l'exportation, investissements directs, prêts bancaires et prêts sous forme d'obligations, prêts multilatéraux (aux conditions du marché) et crédits commerciaux des pays de l'OPEP. Toutefois, les données statistiques disponibles ne permettent d'analyser que trois catégories d'apports (tableau).

• *Les crédits publics à l'exportation octroyés par les pays du CAD pour une durée d'un an ou plus et les crédits privés à l'exportation garantis par le secteur public d'une durée de cinq ans ou plus.* Étant donné qu'il n'existe pas de ventilation

1. The Energy Transition in Developing Countries, août 1983.

2. L'aide des pays du CAEM n'est pas prise en compte ici, faute d'informations détaillées sur sa répartition géographique et sectorielle.

1. FONDS POUR LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1979-1981

millions de dollars

| | AIDE ¹ | | | APPORTS A CONDITIONS NON LIBÉRALES ² | | |
|--|-------------------|--------------|--------------|--|--------------------|--------------|
| | 1979 | 1980 | 1981 | 1979 | 1980 | 1981 |
| MEMBRES DU CAD | 1 854 | 2 239 | 2 109 | 6 718 | 7 651 | 5 109 |
| Allemagne | 397 | 277 | 589 | 961 | 1 455 | 503 |
| Australie | 15 | 7 | 6 | 4 | — | 1 |
| Autriche | 4 | 22 | 131 | 6 | 33 | 309 |
| Belgique | .. | 3 | 8 | 6 | 2 | 132 |
| Canada | 194 | 93 | 160 | 658 | 79 | 290 |
| CEE | 66 | (216) | 89 | — | — | — |
| Danemark | 20 | 37 | — | — | — | — |
| États-Unis | 211 | 150 | 154 | 2 358 | 2 045 | 1 456 |
| Finlande | 1 | 5 | 3 | — | 51 | 3 |
| France | 74 | 157 | 188 | 730 | 788 | 765 |
| Italie | — | 2 | 23 | 251 | 250 | 42 |
| Japon | 460 | 902 | 613 | 1 120 | 1 217 ³ | 1 215 |
| Norvège | 24 | 26 | 15 | — | 49 | 2 |
| Nouvelle-Zélande | 4 | 5 | 5 | — | — | — |
| Pays-Bas | 70 | 74 | 32 | 219 | 771 ⁴ | 13 |
| Royaume-Uni | 296 | 217 | 59 | 88 | 303 | 215 |
| Suède | 15 | 44 | 26 | 5 | 397 | 48 |
| Suisse | 3 | 2 | 8 | 312 | 211 | 115 |
| INSTITUTIONS MULTILATÉRALES | 661 | 1 259 | 403 | 2 137 | 2 811 | 2 609 |
| Banque mondiale | 506 | 1 101 | 123 | 1 148 | 2 159 | 1 576 |
| Banque interaméricaine de développement | 86 | 42 | 127 | 553 | 229 | 571 |
| Banque africaine de développement | 15 | 9 | 9 | 45 | 28 | 23 |
| Banque asiatique de développement | 54 | 107 | 144 | 265 | 275 | 336 |
| Banque européenne d'investissement | — | — | — | 126 | 120 | 103 |
| OPEP | 383 | 325 | 517 | 7 | 21 | 13 |
| à titre bilatéral | 299 | 208 | 410 | — | — | — |
| à titre multilatéral | 84 | 117 | 107 | 7 | 21 | 13 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 2 898 | 3 823 | 3 029 | 8 862 | 10 483 | 7 731 |

1. Engagements d'APD pour la mise en valeur des ressources énergétiques par les différents Membres du CAD, par les institutions multilatérales et par les donateurs de l'OPEP.

2. Nouveaux crédits à l'exportation (crédits privés garantis d'une durée supérieure à 5 ans, crédits publics d'une durée supérieure à un an) octroyés par les différents pays du CAD et engagements à des conditions non libérales par les institutions multilatérales et les fonds de l'OPEP pour la mise en valeur des ressources énergétiques.

3. Y compris un crédit de 292 millions de dollars octroyé par la Japan National Oil Corporation.

4. Gazoduc en Argentine.

sectorielle des crédits privés à l'exportation garantis par le secteur public d'une durée inférieure à cinq ans, les chiffres indiqués ne couvrent qu'environ les deux tiers du volume total des crédits à l'exportation, bénéficiant du soutien du secteur public, pour la mise en valeur des ressources énergétiques. Sur une moyenne de trois ans (1979 à 1981), les principaux fournisseurs de crédits à l'exportation ont été les États-Unis (30 % du total des Membres du CAD), le Japon (18 %), l'Allemagne (15 %) et la France (12 %).

• Les prêts multilatéraux assortis de conditions non libérales de la Banque mondiale, des banques régionales de développement et de la Banque européenne d'investissement (CEE). La Banque mondiale entre pour une part prépondérante dans le volume total des crédits. Son programme pour le secteur de l'énergie avait plus que doublé de 1978 à 1980, passant de

0,9 milliard de dollars à 2,2 milliards, mais régressé à 1,6 milliard en 1981.

• Apports des pays de l'OPEP assortis de conditions non libérales. La totalité des apports connus effectués à des conditions non libérales par les pays de l'OPEP en vue du développement énergétique est acheminée par voie multilatérale. Les engagements sont tombés de 50 millions de dollars en 1978 à 13 millions en 1981.

Il y a, en outre, les investissements directs étrangers dans le secteur énergétique, qui sont estimés à quelque 2,8 milliards de dollars ou 20 % du total des investissements des pays du CAD dans les pays en développement.

Quelle forme d'énergie ?

La mise en valeur des ressources pétrolières absorbe 7 % seulement de l'aide

bilatérale des pays du CAD au secteur énergétique, mais 15 % de l'aide multilatérale et 29 % des crédits à l'exportation des pays du CAD au même secteur. Le secteur du pétrole dépend donc essentiellement pour son financement d'apports assortis de conditions non libérales, aussi bien privés que publics. Néanmoins, pour les pays en développement les plus démunis et aux réserves pétrolières limitées, l'aide peut contribuer à financer des activités d'exploration qui n'intéressent pas les compagnies pétrolières étrangères.

Il serait manifestement possible d'élargir la prospection pétrolière dans les pays du tiers monde importateurs de pétrole. Les activités de prospection ne se sont pas beaucoup développées ces dernières années (le nombre de puits dépasse à peine 3 % du total mondial) et elles demeurent fortement concentrées sur quelques pays à cause essentiellement de la concurrence de certains pays développés et du cadre juridique et contractuel défavorable existant dans les pays du tiers monde.

Bien qu'une cinquantaine de pays en développement, dont 30 pays importateurs de pétrole possèdent des ressources en gaz naturel, celles-ci n'ont guère été prospectées ou mises en valeur jusqu'à présent, et les pays du CAD n'ont pratiquement pas accordé d'aide bilatérale à ce titre. En dépit de certaines contraintes — absence d'une planification d'ensemble et d'infrastructures logistiques, considérations relatives aux marchés et caractère étroitement lié au site du mode d'exploitation — la production gazière aurait à répondre à une importante demande potentielle intérieure ; par ailleurs les coûts de production sont relativement faibles.

Le charbon est extrait dans plus de trente pays en développement (la Chine étant le troisième producteur mondial), presque exclusivement pour la consommation intérieure. Bien que le charbon soit nettement plus compétitif que le pétrole pour la production d'électricité et pour bien des usages industriels, la plupart des pays producteurs de charbon n'ont pas encore tiré pleinement parti de cette source d'énergie. De même, seule une faible part de l'aide bilatérale est affectée à l'exploitation du charbon, alors que 13 % des concours multilatéraux au secteur de l'énergie (notamment ceux de la Banque mondiale) lui sont consacrés.

L'énergie nucléaire (extraction de l'uranium et centrales) a bénéficié d'une part notable des crédits à l'exportation accordés par les pays du CAD : 11 % du total des crédits de ce genre destinés au financement de projets énergétiques.

L'essentiel des ressources d'aide au secteur énergétique va à la production d'hydro-électricité et aux transports d'électricité qui, pris ensemble, absorbent environ la moitié de l'aide fournie à ce secteur par les Membres du CAD, les organismes multilatéraux et les donateurs de l'OPEP. La production d'hydro-électricité dans les pays en développement s'est accrue de plus de 9 % par an au cours de la



Le barrage Fom Gleita à Keidi en Mauritanie, financé en grande partie par le Fonds européen de développement.

dernière décennie, mais elle ne représente toujours qu'une faible part de leur potentiel hydro-électrique. Ainsi, bien que les investissements soient importants et étroitement fonction des caractéristiques de chaque site, ils mettent en jeu des technologies éprouvées, et des concours extérieurs pourraient utilement s'orienter vers ce type de projets.

On ne saurait trop insister sur l'importance que le bois de chauffe présente pour bon nombre de pays en développement. La population des zones souffrant de graves pénuries à cet égard ne cesse d'augmenter, tandis que le capital forestier diminue — avec des conséquences dramatiques pour le développement économique et social, la mise en valeur des ressources humaines et l'environnement. Si l'on tente actuellement de s'attaquer à ce problème sur un large front, ces efforts n'ont jusqu'ici bénéficié que de faibles apports d'aide à cause de la difficulté de faire accepter par les habitants les techniques permettant d'économiser le bois de chauffe (utilisation de cuisinières par exemple).

Parmi les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, les petits projets hydro-électriques, le biogaz, l'alcool, l'énergie solaire (obtenue notamment par capteurs photovoltaïques), l'énergie géothermique et l'énergie éolienne bénéficient de concours extérieurs de montants limités.

Où vont les fonds ?

Les pays à faible revenu tributaires des importations de pétrole, durement touchés par le renchérissement du pétrole, n'ont que des possibilités limitées de procéder à court terme à une réaffectation des res-

sources en faveur de l'investissement énergétique ou d'emprunter aux conditions commerciales. Des pays comme le Benin, le Boutan, l'Éthiopie, la Guinée, la Guinée-Bissau, Haïti, le Kenya, le Libéria, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, la Sierra Léone, la Somalie, le Sri Lanka, le Soudan, la Tanzanie, le Togo, la Haute Volta et les deux Yémen importent les trois quarts ou davantage de leur énergie commerciale. La plupart d'entre eux ne peuvent espérer accroître à bref délai leur production intérieure. A l'autre extrême, l'Inde, qui est aussi un pays à faible revenu, s'attaque avec succès et sur

un large front aux problèmes de l'énergie : la production intérieure de pétrole augmente, la production à grande échelle d'hydro-électricité s'accélère et des centrales alimentées au charbon remplacent les centrales au fuel.

Les pays à faible revenu ont été les principaux bénéficiaires des programmes bilatéraux d'APD des pays du CAD (54 % en 1981), des apports des pays de l'OPEP (71 %) et des organismes multilatéraux (aide : 68 % et apports à conditions non libérales : 23 %) au secteur énergétique. Par contre, les pays appartenant à la tranche supérieure de la catégorie à revenu intermédiaire ont reçu 58 % des crédits à l'exportation accordés par les Membres du CAD.

Parmi les pays les moins avancés, le Soudan et le Bangladesh ont été les principaux bénéficiaires de l'aide du CAD et le Bangladesh, le Yémen et le Niger, les principaux bénéficiaires des concours de l'OPEP.

L'Inde a été gros bénéficiaire, quoique pour une part décroissante, des apports extérieurs au titre de l'énergie. Parmi les autres pays à faible revenu, les principaux bénéficiaires de l'aide bilatérale des Membres du CAD au secteur de l'énergie ont été l'Indonésie, le Sri Lanka, l'Égypte, la Birmanie et le Pakistan, tandis que les concours multilatéraux sont allés principalement à l'Indonésie, à l'Égypte, au Pakistan et au Honduras. Les apports de l'OPEP aux autres pays à faible revenu se sont fortement concentrés sur le Pakistan. Les crédits à l'exportation des Membres du CAD ont été accordés essentiellement à l'Indonésie, à l'Égypte et au Libéria.

Parmi les pays de la tranche supérieure intermédiaire de la catégorie à revenu intermédiaire, la Turquie a reçu une aide importante des pays du CAD : l'Argentine et le Brésil ont bénéficié de concours multilatéraux considérables.

Crédits à l'exportation : des lignes directrices modifiées

Les vingt-deux pays de l'OCDE qui appliquent l'« Arrangement relatif aux lignes directrices pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public » viennent de convenir d'un ensemble de dispositions nouvelles.

- Nouvelle matrice des taux d'intérêt mini-

mums applicables aux crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public. Applicable à compter du 15 octobre 1983 et jusqu'au moment où elle sera ajustée en fonction d'un mécanisme nouveau, la nouvelle matrice se présente comme suit :

| Classification du pays | Délai maximum de remboursement en nombre d'années | | | | | |
|-------------------------------|---|--------|----------------|--------|-------------------|-------------------|
| | 2 à 5 | | Plus de 5 à 8½ | | Plus de 8½ à 10 | |
| | % | | % | | % | |
| | nouveau | ancien | nouveau | ancien | nouveau | ancien |
| I. Pays relativement riche | 12,15 | 12,15 | 12,40 | 12,40 | n.a. | n.a. |
| II. Pays intermédiaire | 10,35 | 10,85 | 10,70 | 11,35 | n.a. ¹ | n.a. ¹ |
| III. Pays relativement pauvre | 9,50 | 10,00 | 9,50 | 10,00 | 9,50 | 10,00 |

n.a. : non applicable

1. Pour les pays classés antérieurement en catégorie III et qui sont passés en juillet 1982 dans la catégorie II, le délai maximum de remboursement demeure fixé à 10 ans, les taux d'intérêt minimums étant ceux qui sont prévus pour les crédits assortis d'un délai maximum de remboursement compris entre plus de 5 ans et 8 ans ½.

Il y a donc une réduction de 0,5 à 0,65 point de pourcentage des taux applicables aux pays intermédiaires et relativement pauvres.

• Mécanisme d'ajustement automatique de ces taux d'intérêt minimums. Ceux-ci seront désormais ajustés automatiquement tous les six mois (janvier-juillet) en

fonction des variations d'un taux d'intérêt international représentatif fondé sur une moyenne pondérée, sous réserve que ces variations représentent au moins 50 centièmes de point (100 points = 1 %) depuis la précédente modification. Il sera procédé entre juillet 1985 et juillet 1986 à un ajustement complémentaire, impliquant des révisions en hausse représentant au total 65 ou 50 centièmes de point, pour rapprocher des niveaux du marché les taux d'intérêt minimums applicables aux pays des catégories II et III. En cas d'ajustement en baisse du niveau général des taux d'intérêt minimums, la procédure d'ajustement complémentaire sera accélérée.

• Règles applicables d'une manière générale à l'octroi de crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public en monnaies « à faible taux d'intérêt », c'est-à-dire en monnaies de pays où les taux des crédits commerciaux sont inférieurs aux taux d'intérêt minimums correspondants de la matrice. Conformément aux lignes directrices adoptées, des taux d'intérêt de référence des prêts commerciaux ont été fixés pour les monnaies « à faible taux ». Ces taux sont communiqués à tous les participants. Des crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public peuvent être accordés en ces monnaies à condition que le taux d'intérêt appliqué ne soit pas inférieur au taux de référence des prêts commerciaux applicable majoré de 0,2 % par an.

internationales que pour l'activité nationale et elles laissent une plus grande marge de manœuvre à l'appréciation individuelle. Il appartient toujours aux dirigeants des banques d'apprécier et de surmonter les risques liés aux opérations internationales, les initiatives des autorités ayant essentiellement pour but de faire en sorte que les dirigeants appliquent les règles de contrôle interne, indépendamment des considérations commerciales ou de la pression de la concurrence. Cependant, cela plus le fait qu'une analyse plus approfondie des pratiques bancaires en matière de contrôle interne est devenu possible, grâce à une documentation statistique plus abondante, ont donné aux autorités une meilleure connaissance des risques pris par les banques à l'étranger et entraîné le renforcement de ces contrôles. La nécessité de garantir un contrôle suffisant tout en se gardant d'intervenir indûment dans les décisions concrètes des banques est une question délicate dans le domaine des activités bancaires internationales, où la concurrence est vive et où une application trop rigide des règles risque d'étouffer l'innovation financière.

Trois types de risque

Depuis le milieu des années 70, les autorités de tutelle ont concentré leur attention sur trois types de risques propres aux opérations internationales : le risque de change, le risque lié au pays débiteur et la transformation des échéances.

Risque de change

S'il se produit des mouvements imprévus des taux de change, les banques s'exposent à des pertes à cause de l'absence de correspondance entre les échéances de leurs créances et celles de leurs exigibilités libellées en devises étrangères. Les méthodes utilisées pour surveiller les risques de change encourus par les banques varient beaucoup d'un pays à l'autre, mais, partout, cette surveillance s'est resserrée depuis l'adoption de taux de change flexibles. Il serait peu réaliste de vouloir supprimer complètement ce risque en interdisant aux banques d'avoir des positions découvertes dans une devise quelconque. Tout d'abord, une telle interdiction ne pourrait être appliquée; deuxièmement, elle représenterait pour les banques un manque à gagner non négligeable. C'est pourquoi la plupart des pays leur permettent d'avoir des positions découvertes, à condition de respecter des plafonds déterminés ou, plus fréquemment, certains ratios, qui tiennent compte de la taille de la banque. D'autres pays soit n'ont aucune réglementation pour les opérations de change, soit imposent des limites aux positions globales des banques en devises,

Activité bancaire internationale : comment contrôler les risques ?

par Rinaldo Pecchioli¹

Aurait-on pu, en surveillant plus étroitement le système bancaire international, éviter certaines des situations de crise que l'on connaît aujourd'hui ? Pourrait-on, par ce biais, empêcher des problèmes à l'avenir ? La discussion actuelle sur la dette internationale soulève ces questions qui sont évoquées, parmi d'autres, dans l'article qui suit.

La croissance rapide des opérations internationales des banques au cours des vingt dernières années, a mis en évidence les risques liés à cette forme de l'activité bancaire et la nécessité d'adapter en conséquence le dispositif réglementaire. Les autorités de tutelle des pays de l'OCDE ont suivi de près l'évolution des marchés internationaux des capitaux pour veiller à ce que la diversification internationale des

banques ne se traduise pas par un affaiblissement du contrôle et de la tutelle.²

L'examen de la tutelle exercée dans le secteur bancaire ne révèle, d'une façon générale, que peu de nouvelles limites réglementaires pour les engagements des banques, ou de nouvelles mesures officielles de contrôle. Dans la majorité des pays Membres, les méthodes de surveillance sont plus souples pour les opérations

1. Division des marchés des capitaux, direction des affaires financières, fiscales et des entreprises de l'OCDE.

2. Les pouvoirs publics face à l'internationalisation des activités bancaires, OCDE, 1983.

au lieu de fixer un plafond séparé pour chaque devise, en se fiant aux comptes rendus périodiques des banques pour surveiller les risques pris par celles-ci.

C'est néanmoins aux dirigeants des banques que revient, en fin de compte, la responsabilité de gérer prudemment les opérations en devises, la tâche principale des autorités étant de veiller à ce que ces dirigeants exercent un contrôle efficace sur leurs services des changes.

Risque lié au pays débiteur

Il s'agit d'une préoccupation assez récente qui comporte deux aspects : le risque entourant le transfert, dont on parle beaucoup, et qui est lié à la volonté ou à la capacité d'un pays de rembourser sa dette extérieure et le service de cette dette, et, d'autre part, le risque lié à la dette libellée en devise nationale, qui apparaît dans le cas d'un endettement en devise nationale vis-à-vis d'une banque étrangère. À cet égard, les autorités de tutelle ont le choix entre deux attitudes :

- priver les banques de leur responsabilité en édictant une réglementation fondée sur un système de cotation de la surface financière de chaque pays et en fixant des limites aux concours qui peuvent être accordés à certains d'entre eux; cette option soulève d'innombrables problèmes quant aux critères politiques, économiques et sociaux à retenir
- s'en remettre au jugement commercial des banques; cette dernière solution exige que les banques consacrent des ressources suffisantes à l'analyse des risques liés aux pays débiteurs, avec, notamment, des examens périodiques de solvabilité. Il faudra pour cela que les autorités aident les banques en leur fournissant des renseignements utiles et vérifient que leurs engagements ne sont pas excessifs par rapport à leur capacité d'absorption des pertes.

Transformation des échéances

Bien que ce soit un sujet classique de préoccupation pour les autorités de tutelle, les risques liés au défaut de correspondance entre les échéances de l'actif et celles du passif ont augmenté à cause du niveau élevé et de l'instabilité des taux d'intérêt. Les risques liés aux taux d'intérêt ont été réduits par le recours au crédit renouvelable (*rollover*), qui implique une révision périodique des taux de l'encours des prêts en fonction d'un indicateur convenu. Tous les prêts, cependant, ne prennent pas la forme de crédits renouvelables, et le risque de pertes que courent les banques en raison de l'instabilité des taux d'intérêt a augmenté ces dernières années, sous l'effet d'une politique de gestion plus agressive de l'actif et du passif. Depuis quelque temps, on arrive à beaucoup mieux contrôler ce défaut de correspondance des échéances dans les opérations internationales, mais il semblerait justifié que les autorités de tutelle aillent plus loin dans ce domaine, tant au niveau national qu'international.



Le puits de l'activité bancaire internationale — la City de Londres.

Transparence

Les efforts ont été manifestes, au cours des dix dernières années, pour améliorer sur le plan national et international, la transparence des opérations internationales. L'action des autorités à cet égard a peut-être parfois paru un peu lente, mais il faut l'apprécier au regard des contraintes juridiques et pratiques et de la complexité des problèmes en cause. L'accès à des statistiques plus complètes et plus détaillées a permis aux autorités et aux banques elles-mêmes d'évaluer les risques de façon plus objective. De même, les dispositifs de contrôle interne se sont beaucoup améliorés. Néanmoins, beaucoup de progrès restent à faire dans la quantité et la qualité des statistiques. Les autorités de tutelle des pays Membres sont conscientes des obstacles et des problèmes qui existent, et les événements récents semblent très clairement les inciter à poursuivre leurs efforts pour améliorer la base statistique qui permet de contrôler les risques.

Coopération internationale

L'importante question de la démarcation entre la tutelle des autorités du pays d'origine et celle des autorités du pays d'accueil est au centre du débat international depuis près de dix ans. Étant donné les problèmes qui se posent sur le plan des principes, de la législation et de la réalité concrète, il n'est pas surprenant que des divergences d'opinions subsistent entre les pays. Aussi faut-il considérer comme un

exploit l'adoption d'un ensemble de grandes lignes directrices, portant, notamment, sur le partage des responsabilités, en vertu du « Concordat de Bâle », conclu sous les auspices de la BRI. Cependant, des conflits de compétence demeurent et il est indispensable d'intensifier la coopération internationale si l'on veut exercer un contrôle suffisant des opérations bancaires.

L'importance croissante accordée par les autorités à la *consolidation des bilans* en tant qu'instrument de contrôle contribue à limiter le nombre des opérations bancaires internationales qui échappent à la surveillance des autorités. Pour que la mise en œuvre de la consolidation se généralise, il faudra surmonter de nombreuses difficultés juridiques et techniques. La généralisation de cette pratique ne constituera d'ailleurs pas la panacée. Pour être efficace, un contrôle fondé sur l'examen des bilans consolidés exige le soutien et la coopération des banques; or, si ces dernières sont généralement devenues moins hostiles à son principe, certains milieux bancaires craignent que son application obligatoire ne nuise aux positions concurrentielles et ne serve à faire peser des contraintes supplémentaires sur les activités bancaires. D'un autre côté, tant que les pays n'harmoniseront pas leurs normes et leurs méthodes de contrôle, les autorités de tutelle resteront partagées entre l'intérêt que présente l'application, à l'échelle internationale, des mesures nationales de contrôle, et les avantages qu'il y a à maintenir la compétitivité internationale des banques nationales.

Les perspectives pour l'agriculture en URSS

Le taux de croissance de la production agricole soviétique n'a cessé de se ralentir au cours des 15 à 20 dernières années et il a été constamment insuffisant pour répondre aux objectifs fixés dans les différents plans quinquennaux. Après plusieurs années de mauvaises récoltes consécutives qui ont obligé l'URSS à importer des quantités considérables de céréales, le gouvernement soviétique a lancé en mai 1982 un nouveau Programme alimentaire 1982-90 aux termes duquel il s'engage à combler les pénuries chroniques de produits agricoles, à assurer un approvisionnement plus régulier et à améliorer le régime alimentaire de la population tout en réduisant les importations de céréales fourragères. Des investissements substantiels doivent être réalisés dans le secteur agricole d'ici à 1990, mais étant donné que le programme alimentaire n'implique pas de réorganisation profonde du secteur, il faut s'attendre à ce que, dans les années 80, la production agricole soviétique demeure inférieure aux objectifs fixés. La production de céréales s'y approchera probablement plus que celle de viande et en conséquence les importations aussi bien de céréales fourragères que de céréales pour consommation directe seront sans doute, d'après un nouveau rapport de l'OCDE¹, plus faibles que ces dernières années.

La production brute de l'agriculture soviétique s'est accrue en termes réels à un rythme annuel moyen de 3,9 % entre 1966 et 1970, de 2,5 % entre 1971 et 1975 et de 1,7 % entre 1976 et 1980. La population soviétique ayant augmenté en moyenne d'environ 1 % par an au cours de cette période, la croissance de la production agricole n'a que faiblement contribué à atténuer la pénurie de certaines denrées alimentaires de base, en particulier de produits ayant une grande valeur nutritive comme la viande. La croissance de la production s'est accompagnée d'une contraction régulière de la population active agricole mais d'une progression spectaculaire de l'investissement (graphique). Bien que le nouveau programme alimentaire prévoit que le secteur agricole bénéficiera de 27 à 28 % du total des investissements en capital entre 1986 et 1990, ces investissements ne seront pas suffisants pour atteindre les objectifs ambitieux fixés pour la production de céréales et de viande.

Les conséquences qui en découlent pour la population ne sont cependant pas plus catastrophiques que par le passé. Les

difficultés de l'agriculture n'ont pas provoqué de famine, mais elles ont obligé le consommateur soviétique à se contenter d'un régime alimentaire moins riche et moins varié que son homologue occidental. La ration calorique d'un Soviétique est comparable à celle d'un Américain, mais la part de la ration d'origine animale est beaucoup plus faible pour le premier que pour le second. Alors qu'en Amérique du Nord presque 70 % des protéines consommées proviennent de produits animaux, en Union soviétique la proportion n'est que de 50 %. Cela dit, la consommation de produits animaux et de fruits et légumes n'en a pas moins augmenté en URSS tandis que la consommation par habitant de pommes de terre et de produits céréaliers a diminué depuis les années 60. Cette tendance ne s'est cependant pas maintenue ces dernières années par suite de quatre mauvaises récoltes successives (tableau 1). Par conséquent, si les besoins nutritionnels des Soviétiques sont plus ou moins couverts du point de vue quantitatif, leurs exigences qualitatives, qui augmentent avec l'accroissement des revenus réels — plus de variété, plus de viande, de fruits et de

légumes — sont loin d'être satisfaites. C'est pourquoi la politique agricole soviétique vise des améliorations tant qualitatives que quantitatives et tient compte du fait que les obstacles au progrès de la consommation alimentaire se trouvent exclusivement du côté de l'offre.

Dans l'ensemble, cependant, on ne s'attend pas à voir la consommation de produits animaux augmenter sensiblement d'ici à 1985, sauf peut-être en ce qui concerne les œufs. Alors que le plan 1981-1985 fixe à 65 kg par habitant le chiffre de la consommation de viande à atteindre d'ici à 1985, la consommation ne dépassera sans doute pas 59 à 60 kg, ce qui ne représente qu'un léger accroissement depuis 1978-1979 (environ 57 kg). Cette situation pourrait être modifiée par un changement — pas totalement exclu — de politique en matière d'importations de viande; jusqu'ici, ces dernières n'ont servi qu'à combler les déficits de la production intérieure et n'ont pas permis d'accroître la consommation par habitant.

Céréales : faibles rendements et importantes fluctuations

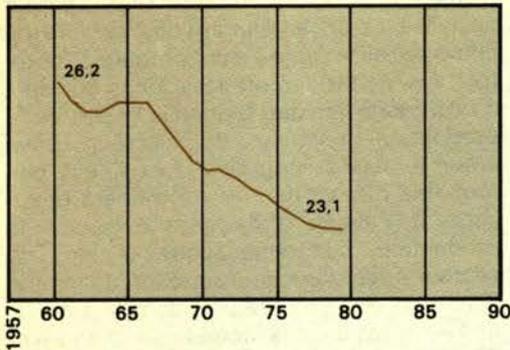
La nécessité d'accroître la production animale, en particulier l'approvisionnement en viande, est le pivot de la politique agricole soviétique et le demeurera dans un avenir prévisible. Cela est lié à la pénurie de céréales fourragères dont les importations ont atteint récemment des niveaux élevés. Ce problème persistant est la préoccupation majeure des autorités soviétiques qui s'efforcent de développer la production, de limiter les pertes en améliorant les installations de stockage et les moyens de transport, et d'éviter les goulets d'étranglement dus aux déficits de production de certaines années, déficits qui pour l'instant ne peuvent être comblés que par des importations massives de l'Occident. En 1980-81, par exemple, les importations de céréales se sont élevées à 34 millions de tonnes et en 1981-82, elles ont, d'après les estimations, atteint environ 45 millions — soit l'équivalent du quart de la production céréalière moyenne de l'Union soviétique au cours des quatre années 1979-1982. L'on prévoit que les importations se maintiendront à un niveau élevé pendant les deux ou trois prochaines années.

Les importantes différences de climat entre les diverses régions de l'Union soviétique expliquent en grande partie les fluctuations annuelles de la production céréalière (tableau 2). La possibilité de les éliminer doit entrer en compte lorsqu'on essaie d'apprécier les perspectives d'évolution de la production de céréales. Les autorités s'emploient à résoudre ce problème à l'aide de techniques biologiques, chimiques et mécaniques tout en prenant les mesures administratives voulues pour minimiser les effets des conditions climatiques défavorables.

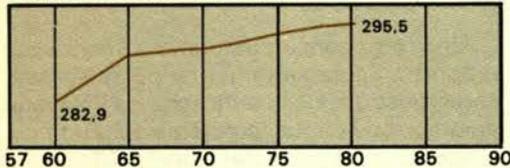
1. Perspectives de la production et des échanges agricoles de l'URSS, OCDE, Paris, 1983.

AGRICULTURE SOVIÉTIQUE — LES DONNÉES DE BASE

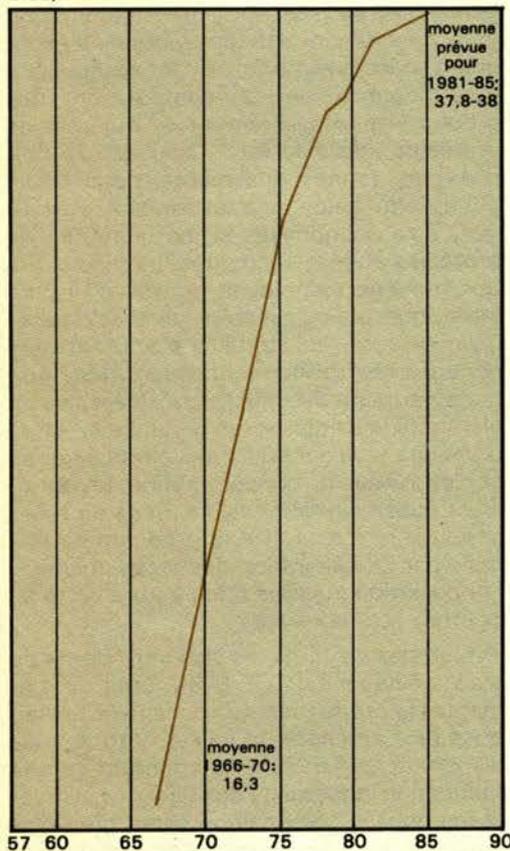
MAIN-D'ŒUVRE (millions)¹



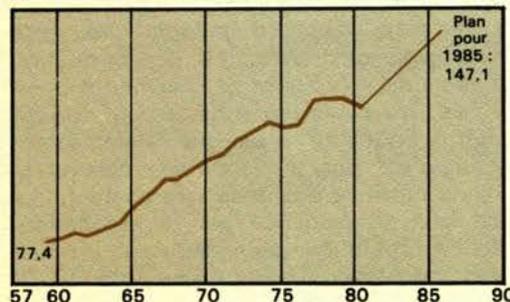
TERRE (« unités de terre »)²



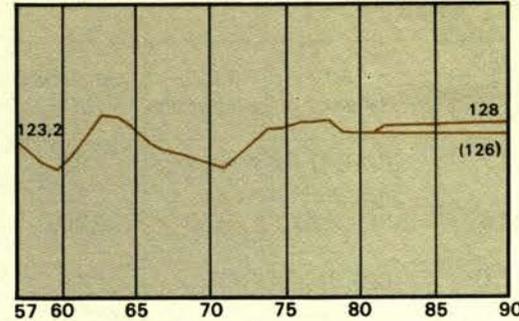
INVESTISSEMENT (brut, milliards de roubles)³



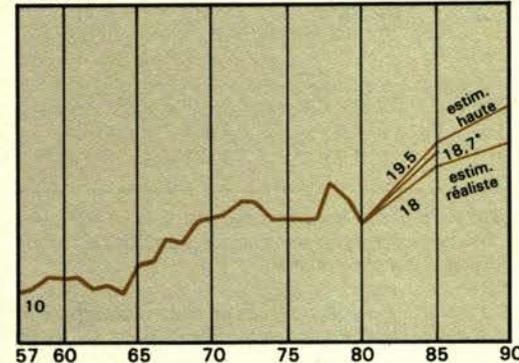
PRODUCTION (milliards de roubles)⁴



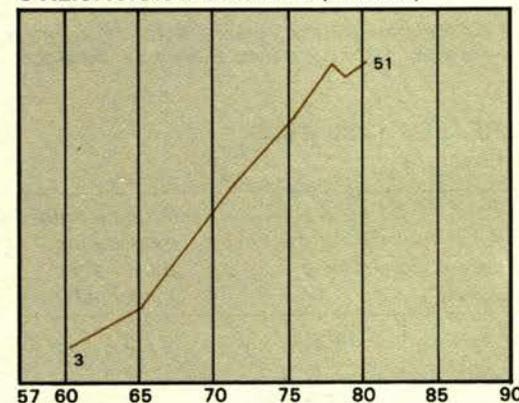
EMBLAVURES (millions d'hectares)



RENDEMENTS DE CÉRÉALES (quintaux par hectare)



UTILISATION D'ENGRAIS (céréales)⁵



* Estimation de Baybakov.

1. Moyenne triennale.
2. L'unité terre appliquée dans le rapport de l'OCDE équivaut à un hectare pour les superficies labourables ou affectées à la culture de plantes vivaces et à un cinquième d'hectare pour les pâturages et autres terres agricoles.
3. Par an.
4. Prix de 1973, moyenne triennale.
5. Kg d'éléments fertilisants effectifs par hectare.

Sources : *Nar. khoz. SSSR za 60 let*, Moscou, 1978, p. 273 et *Nar. khoz. SSSR v 1980 g.*, Moscou, 1981, p. 202 (pour la production brute, aux prix de 1975) et pp. 437, 440 resp. 340, 341 (pour les investissements, qui pour la période 1961-69 et 1966-69 sont exprimés sur la base des prix indiquée dans *Nar. khoz. SSSR v 1975 g.*, et ... 1872 g., ce qui implique une légère sous-estimation); pour la main-d'œuvre, les données proviennent de statistiques soviétiques pour diverses années; les unités terre sont tirées de données figurant dans *Statisticheskij stran-Chlenov SEV*, années diverses. Les données pour les céréales : études statistiques et Plan.

chiffres absolus, tandis que la production céréalière totale n'augmentait que de 40 %. En dépit de l'accroissement substantiel de la production de céréales secondaires entre 1976 et 1980, l'approvisionnement en céréales fourragères est demeuré insuffisant.

Le plan 1981-1985 prévoit en moyenne une production céréalière annuelle de 239 millions de tonnes qui devrait atteindre 245 millions en 1985. En d'autres termes, la production annuelle moyenne pour la période 1981-1985 serait supérieure de 34 millions de tonnes au chiffre atteint lors de la dernière période quinquennale, objectif qui semble difficile, sinon impossible, à atteindre. Cela équivaudrait à une production de 885 kg par habitant en 1985, ce qui comblerait un peu moins de la moitié de l'écart entre la production moyenne pour la période 1976-1980 et l'objectif à long terme de 1 000 kg par habitant et par an.

La production de céréales fourragères en particulier bénéficie d'une haute priorité dans le plan quinquennal en cours, l'accent étant mis sur l'accroissement de la production de maïs, d'orge et de légumineuses en grains. La production céréalière devrait augmenter grâce aussi bien à l'extension des superficies cultivées en maïs et en orge qu'à l'amélioration des rendements à l'hectare. Cependant, étant donné que les récoltes records de 1976 et de 1978 ont été suivies d'une tendance à des rendements médiocres en 1979-82, il semble peu probable que les objectifs du plan quinquennal en cours soient atteints; une production totale de 230 millions de tonnes semblerait être le maximum pour 1985 (tableau 3). Ce chiffre suppose un rendement moyen de 18 quintaux à l'hectare (contre une moyenne de moins de 15 en 1980). L'extension de la superficie des emblavures paraît hors de question dans la mesure où les réserves de terres arables sont pratiquement épuisées. On peut donc considérer que les superficies cultivées en céréales se sont stabilisées à 127-128 millions d'hectares environ.

Le système de cultures ayant été modifié au profit des céréales fourragères et au détriment des céréales panifiables, les autorités s'efforcent aussi bien d'augmenter la production totale que de faire face à la demande croissante de céréales fourragères. On observe une tendance générale à affecter de plus grandes superficies à ces dernières comme en témoigne le fait qu'en 1965 67 % des emblavures étaient consacrées aux céréales panifiables et 23 % seulement aux céréales fourragères (le reste : riz et avoine), tandis qu'en 1976, les proportions relatives étaient respectivement de 55 et 37 %.

Production animale : stagnation

La production animale a beaucoup augmenté pendant les années 60, mais depuis la fin de la dernière décennie la production de viande et de lait a stagné (tableau 4).

Depuis que l'accent a été mis sur l'expansion de la production animale, une part croissante de la production céréalière a

été utilisée pour l'alimentation du bétail. Entre 1966-70 et 1980, les quantités de céréales servant à cette fin ont doublé en

1. CONSOMMATION DE CERTAINES DENRÉES ALIMENTAIRES PAR HABITANT

en kilogrammes par an

| Groupe de produits | 1970 | 1975 | 1980 Chiffres effectifs | 1980 Plan | 1982 Estimations | Moyenne OCDE |
|---|------|-------|-------------------------------|--------------|---------------------|-----------------|
| Viande (a) | 48 | 57(c) | 57 | (60-63) | 57 | 83 |
| Lait et produits laitiers (b) | 307 | 315 | 314 | (330-335) | 310 | 290 |
| Poisson et produits de la pêche | 15,4 | 16,8 | 17,0 | (20,9) | 17,4 | 19 |
| Légumes et cucurbitacées | 82 | 87 | 93 | (113) | n.d. | 109 |
| Oeufs | 159 | 215 | 238 | (225) | 244 | 236 |
| Sucre | 39 | 41 | 42.2 | (43-44) | 40 | 41 |
| Céréales et produits à base de céréales (y compris les légumineuses en grains) | 149 | 141 | 139 | (144) | 140 | 104 |
| Pommes de terre | 130 | 120 | 112(d) | (115) | 110 | 56 |

a) Y compris les produits à base de viande, les graisses animales et les sous-produits de la viande. Afin de comparer ces données soviétiques avec les statistiques de la consommation dans les pays de l'OCDE, il faut soustraire au moins 10 % pour les graisses et les sous-produits de basse qualité.

b) Lait liquide, crème, beurre et fromage seulement, en équivalents de lait.

c) La consommation de viande par habitant en 1975 a été anormalement élevée en raison de nombreux abattages auxquels il a fallu procéder du fait de la mauvaise récolte de cette année-là. Elle était de 55 kg en 1974.

d) La diminution importante de la consommation (7 kg ou 6 %) par rapport à 1979 a été essentiellement imputable à la très mauvaise récolte de pommes de terre et à l'insuffisance des approvisionnements qui en a résulté.

Sources : *Annuaire statistique de l'URSS. Chiffres du Plan pour 1980 d'après F. Kotov, Y. Ivanov, I. Prostyakov, L'Économie de l'URSS en 1976-1980, Moscou, 1977, p. 81 et Ekonomika sel'skogo khozyaystva, No 8, 1976, p. 17.*

2. RENDEMENTS DE CÉRÉALES 1956-1980 en quintaux à l'hectare

| | Moyenne sur cinq ans | Rendements maximal et minimal pour chaque année | | Différence entre rendements maximal et minimal |
|-----------|-------------------------|--|------|---|
| 1956-1960 | 10,1 | 11,1 | 8,4 | 2,7 |
| 1961-1965 | 10,2 | 11,4 | 8,3 | 3,1 |
| 1966-1970 | 13,7 | 15,6 | 12,1 | 3,5 |
| 1971-1975 | 14,7 | 17,6 | 10,9 | 6,7 |
| 1976-1980 | 16,0 | 18,5 | 14,2 | 4,3 |

Source : Zernovoe Khozyaystvo, n° 9, 1976 et chiffres calculés d'après cette source. Nar. khoz. SSSR, 1980.

Les objectifs du plan 1976-80 n'ont pas été atteints, mais les planificateurs soviétiques continuent à prévoir pour les années 80 une augmentation de la production de viande encore plus forte que celle qui était escomptée pour les années 70. Il semble toutefois vraisemblable que la production augmentera très lentement, bien qu'il soit possible que celle de viande de volaille s'accroisse aussi rapidement que prévu grâce à la création de centres d'élevage de poulets de chair plus nombreux. Dans l'ensemble, cependant, le plan ne prévoit pas un accroissement suffisant des investissements productifs pour que ses objectifs puissent être atteints.

Bien que la production animale représente une part croissante de la production agricole totale - 55 % en 1979 et en 1980 - son expansion a été freinée par le fait que

les autorités soviétiques ne sont pas parvenues à développer la production céréalière aussi rapidement qu'elles l'avaient espéré. La priorité donnée à la production de céréales traduisait la volonté des planificateurs d'accroître la production animale plus rapidement que cela n'a été le cas, mais en fait la pénurie de céréales fourragères n'a pas permis d'obtenir une production de viande de plus de 15,1 millions de tonnes en 1980, alors que 17,3 millions de tonnes étaient prévus. De même, l'objectif de 18,2 millions de tonnes pour 1985 paraît impossible à atteindre.

Les exploitations privées, qui tiennent une place non négligeable dans la production agricole soviétique (presque un quart de la production sur moins de 10 % des terres cultivées), jouent un rôle particulièrement important dans l'élevage (quelque

30 % de la production du bétail). L'un des objectifs déclarés des autorités est d'aider les éleveurs privés en leur fournissant des aliments de bétail provenant du secteur socialisé et en améliorant les circuits de commercialisation de leurs produits. Toutefois, les incitations offertes à ces éleveurs n'ont guère fait que freiner le déclin de la production animale du secteur privé amorcé depuis longtemps, et il est peu probable que ce dernier contribuera beaucoup à l'avenir à la croissance de la production. Par conséquent, la part du secteur privé dans la production de viande diminuera encore et sa part dans la production de lait et d'œufs (actuellement de 30 et 34 % respectivement) marquera une chute encore plus nette.

Une forte consommation d'aliments par rapport à l'augmentation de poids est une caractéristique de l'inefficacité de l'élevage en Union soviétique, problème qualitatif qui s'ajoute au problème quantitatif de la pénurie de produits d'alimentation animale. Les indices de consommation sont généralement peu satisfaisants, la consommation excessive d'aliments pour bétail s'expliquant principalement par le déséquilibre physiologique de la composition des rations - particulièrement le manque de protéines assimilables. Quelque 25 millions de tonnes d'aliments pour bétail pourraient, selon une estimation soviétique, être économisés si les quantités de protéines étaient adéquates. La médiocrité des moyens techniques utilisés en Union soviétique pour la récolte, le stockage et l'alimentation du bétail, s'ajoutant aux pénuries de produits d'alimentation animale, entraîne des pertes considérables en éléments nutritifs et en vitamines, et a, d'une manière générale, des effets négatifs sur les indices de consommation. En outre, il est quasiment impossible, dans de telles conditions, d'accroître la productivité animale par l'amélioration des races, même si l'importation massive d'animaux à cette fin pourrait être envisagée.

L'un des objectifs les plus importants du plan quinquennal 1976-80 était d'augmenter la production de concentrés protéiques et d'améliorer la valeur nutritive des aliments concentrés en s'orientant vers la fabrication industrielle de mélanges alimentaires dont la composition serait physiologiquement équilibrée par l'addition de protéines, de vitamines, de substances minérales et d'oligo-éléments.

Le plan 1981-85 prévoit une forte expansion des capacités de production d'aliments protéiques et d'aliments composés, mais ne renferme aucun objectif chiffré. En réalité, le fait que l'Union soviétique n'est pas parvenue à améliorer la valeur nutritive des mélanges alimentaires est mis en évidence par la stagnation, depuis près d'une décennie, de la production annuelle de lait par vache et la stabilisation à 202 œufs par an et par poule pondeuse, chiffre qui reste insatisfaisant.

Toute augmentation substantielle de la production animale soviétique exigerait un accroissement des dépenses en capital

pour l'amélioration des terres, la construction d'installations modernes pour le bétail et l'équipement technique de l'industrie de transformation des aliments. Le capital nécessaire pour assurer la modernisation générale de la production animale par la création de complexes d'élevage correctement équipés et organisés de manière industrielle ne sera disponible qu'à plus long terme. Dans l'immédiat, un bond en avant de l'élevage soviétique n'est donc pas concevable, et le déficit en protéines persistera pendant un certain temps encore.

Mécanisation et amélioration des terres : résultats limités

Les progrès de la production agricole soviétique au cours des quelque vingt dernières années sont en grande partie attribuables aux investissements. Cependant, les ressources en capital restent relativement rares et les apports supplé-

3. ESTIMATIONS DE LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

en millions de tonnes sur 128 millions d'hectares

| | Hypothèse maximum | Hypothèse optimiste | Hypothèse réaliste |
|--------|--------------------|---------------------------------|--------------------|
| 1980* | 189,1 ¹ | 189,1 ¹ | 189,1 ¹ |
| 1985** | 250 | 237-243 236-244 ² | 230 |
| 1990** | 282 | 256 | 243-256 |

* Chiffres effectifs.

** Projection.

1. Production sur 126,6 millions d'hectares.
2. Objectif de rendement cité par Baybakov pour 1985 sur 126,5 - 128,5 millions d'hectares.

4. PRODUCTION DE PRODUITS ANIMAUX JUSQU'EN 1985

millions de tonnes

| | 1975-77 | 1978-80 | 1976-80 | 1981-85 | | 1985 | |
|-------------------------------|-------------------|---------|---------|---|-----------------|----------|------------|
| | Moyenne effective | | | Objectif (chiffre global pour la viande soviétique) | Estimation OCDE | Objectif | Estimation |
| Viande bovine | 6,6 | 6,9 | 6,8 | 7,4 | 6,9 | 7,6 | 7,0 |
| Viande porcine | 5,0 | 5,2 | 5,0 | 5,7 | 5,3 | 6,2 | 5,6 |
| Viande de volaille | 1,5 | 2,0 | 1,8 | 2,9 | 2,9 | 3,3 | 3,0 |
| Autres viandes ¹ | 1,3 | 1,1 | 1,2 | 1,2 | 1,0 | 1,1 | 1,0 |
| Total viande | 14,5 | 15,3 | 14,8 | 17,0 | 16,0 | 18,2 | 16,6 |
| Lait | 91,8 | 92,9 | 92,7 | 97,0 | 95,0 | 102,0 | 97,0 |
| Oeufs (en milliards d'unités) | 58,2 | 66,0 | 63,0 | 72,0 | 74,0 | 76,0 | 80,0 |

1. Principalement viande de mouton et de chèvre.

Sources : Les données de 1977 proviennent de SSSR v tsifrakh, Moscou, 1978, p. 123. Toutes les autres données ont été calculées et adaptées par l'OCDE.

PERTES DUES À LA MANUTENTION DES CÉRÉALES

Les données sur la production soviétique de céréales sont exprimées « à la récolte », à savoir le poids mesuré par les exploitations immédiatement après la moisson, alors que les chiffres occidentaux indiquent le poids de la récolte après nettoyage et séchage. Indépendamment de la teneur en humidité, des pertes surviennent à tous les stades de la manutention et du processus de distribution. Elles se produisent pendant le transport du grain de l'exploitation aux silos élévateurs et en raison de la disparition de l'humidité que contiennent les céréales livrées aux silos, pour ne pas parler des impuretés. Quelque 12 % en moyenne du poids total à la récolte sont probablement « perdus » de cette façon, chiffre qu'il faut déduire pour obtenir un chiffre comparable à celui qui mesure la production céréalière dans les pays occidentaux. A cela on doit ajouter les pertes intervenant pendant le stockage et pendant le transport

et la distribution des céréales au consommateur final.

Les déductions totales à opérer sur les chiffres soviétiques de production brute sont en conséquence de l'ordre de 14 à 17 %. Les pertes effectives peuvent évidemment varier en fonction de facteurs comme la situation météorologique, qui peut réduire de moitié la teneur en humidité si le temps est particulièrement favorable au moment de la moisson. A contrario, une période de récolte humide et brève peut porter les pertes à 25 %, comme cela semble s'être produit en 1977, lorsqu'on avait prévu une récolte record.

Une meilleure organisation des moissons, des méthodes plus modernes et des moyens de transport et de stockage améliorés pourraient réduire les pertes d'un quart d'ici à 1990, ce qui accroîtrait de 7 à 9 millions de tonnes la quantité de céréales utilisables en année moyenne.

mentaires ont un rendement qui, mesuré par l'augmentation marginale de la production par unité investie, va décroissant. De ce fait, les autorités tendent depuis peu à accorder la priorité aux programmes d'investissement qui laissent prévoir des résultats rapides.

La progression des investissements fléchit depuis 1975 et l'augmentation prévue dans le plan 1981-85 suit cette tendance à la décélération. Cela étant, les objectifs de croissance de la production agricole totale semblent impossibles à atteindre.

Si les exploitations soviétiques sont encore techniquement très en retard par

rapport à celles des pays occidentaux, des progrès considérables ont été accomplis dans la mécanisation des activités agricoles. Dans la seule période couverte par le plan 1976-80, la puissance motorisée par unité de main-d'œuvre a doublé et la consommation d'électricité du secteur agricole a triplé. Toutefois, le plan 1981-85 ne prévoit la livraison à l'agriculture que d'un faible nombre de machines par rapport au plan précédent. Malgré la nécessité pressante de renouveler le parc, le nombre de machines neuves qui seront fournies aux exploitations agricoles entre 1981 et 1985 pourrait atteindre seulement la moitié du chiffre enregistré entre 1976 et 1980. Par exemple, l'accroissement net du parc de tracteurs devrait être de 100 000 unités, contre 228 000 en 1976-80 et 357 000 en 1971-75. Pourtant, selon des observateurs soviétiques, le parc de tracteurs existants ne représente que la moitié du minimum nécessaire.

Une insuffisance particulièrement lourde de conséquences est le manque de moissonneuses-batteuses, qui expose les récoltes au risque d'être endommagées par les intempéries au moment de la moisson et qui entraîne des pertes qui, si les exploitations étaient suffisamment équipées, pourraient être évitées. Une projection officielle a fixé un objectif d'une moissonneuse-batteuse pour 100 à 110 hectares de terres emblavées (ou pour 70 à 80 hectares dans les régions de culture intensive), mais cet objectif ne sera probablement pas atteint, même en 1990.

Les autorités soviétiques accordent une importance croissante à l'amélioration des terres comme moyen d'accroître la productivité agricole. Les mesures prises en ce sens sont principalement : irrigation dans les régions sèches, drainage dans les zones

excessivement humides, chaulage des sols acides. Sur la période 1981-85, les sommes consacrées à l'amélioration des terres devraient augmenter de 19 % par rapport à la période 1976-80.

Un des grands projets du programme soviétique d'amélioration des terres concerne la mise en valeur de la région située



Les autorités soviétiques essaient d'améliorer le régime alimentaire de la population...



...Cela implique plus de céréales fourragères que le pays ne peut produire malgré une mécanisation considérable et une utilisation accrue d'engrais...

au nord des Terres Noires, vaste zone qui s'étend d'est en ouest de l'Oural jusqu'aux frontières des républiques baltes et de la République de Biélorussie et du nord au sud de la mer Blanche jusqu'à une ligne allant de Bryansk à Sverdlovsk. Il s'agit essentiellement d'opérations de drainage et de chaulage, bien que certains travaux d'irri-



...particulièrement en augmentant la consommation de viande...



...En conséquence, si l'on veut atteindre les objectifs de production de viande, les importations de céréales fourragères doivent continuer. Or ces objectifs ne sont pas réalistes et les importations pourraient baisser au cours de la seconde moitié des années 80.

gation soient également prévus. Malgré l'importance des sommes consacrées non seulement à l'amélioration des terres proprement dite mais aussi aux apports d'engrais et à la mécanisation, la production de cette région n'a pas augmenté aussi rapidement qu'on l'avait espéré. Au cours de la période 1976-80, le taux de croissance de la production n'a atteint que la moitié de la moyenne nationale, ce qui a conduit à abaisser les objectifs pour 1985. On a encore attribué à cette région une part disproportionnée de biens d'équipement et d'engrais — 20 et 30 % respectivement, alors qu'elle représente seulement 9 % des terres agricoles totales et 14 % des surfaces emblavées. Ces proportions sont assez proches de celles pour le plan 1976-80, au cours duquel les réalisations avaient cependant été inférieures aux objectifs — de 21 % pour les fournitures d'engrais et de 11 % pour l'investissement total. Cette région, si elle était correctement exploitée, pourrait produire une quantité importante de blé d'hiver à haut rendement, mais il est peu probable que la production agricole brute s'y développe au rythme de 30 % prévu dans le plan 1981-85, et encore moins qu'elle atteigne le niveau envisagé dans les objectifs ambitieux fixés pour 1990.

Engrais : progrès rapides mais encore insuffisants

Jusqu'au début des années 60, l'utilisation d'engrais en Union soviétique a été presque exclusivement réservée aux cultures industrielles — coton, betteraves sucrières, lin et tournesol. En 1960, sur l'ensemble des engrais disponibles, un cinquième seulement est allé aux cultures céréalières, et 13 % aux pommes de terre, légumes et cucurbitacées. L'utilisation d'engrais s'est toutefois rapidement développée pendant les années 60 et 70, une proportion croissante étant réservée aux céréales — près de deux cinquièmes en 1976. La situation s'est stabilisée depuis lors, les céréales recevant 32 des 82 millions de tonnes d'engrais fournis en 1980. Alors que la quantité d'engrais appliquée aux cultures industrielles est satisfaisante compte tenu des conditions climatiques, celle réservée aux cultures céréalières et aux prairies et pâturages est trop faible et le restera jusqu'en 1985.

C'est aux cultures céréalières que l'application d'engrais a le plus apporté, puisque l'augmentation des rendements est en très grande partie imputable à l'utilisation plus intensive d'éléments fertilisants. Il serait souhaitable que les apports d'engrais aux terres à céréales soient portés à 150 kg à l'hectare d'ici à 1990, mais le chiffre effectif sera probablement bien inférieur, puisque le résultat attendu pour 1985 est au mieux de 117 kg à l'hectare, ce qui implique un accroissement annuel de 5,7 % pendant toute la durée du plan 1981-85.

L'objectif de production d'engrais pour 1985 a été ramené de 135-140 à 115 millions de tonnes, chiffre identique à celui qui

n'avait pu être atteint en 1980. Même ainsi, la réalisation de l'objectif implique que les livraisons progressent de 7 % par an, contre 5,4 % annuellement entre 1976 et 1980. Cela apparaît comme un pari optimiste qui exigera à la fois que l'industrie soit à même d'exploiter pleinement les usines récemment construites et que de nouvelles capacités soient créées pendant la période considérée.

* * *

Jusqu'au début des années 70, les Soviétiques avaient l'habitude, lorsque la récolte était mauvaise, d'abattre une partie de leurs troupeaux de façon à équilibrer les déficits en céréales fourragères. Cependant, depuis l'adoption d'une politique plus orientée vers le consommateur et destinée à améliorer, ou au moins à maintenir, le niveau de production de viande, de tels déficits ont été compensés par des importations céréalières croissantes allant de 30 à 40 millions de tonnes ces dernières années.

Pour atteindre les objectifs actuels de production de viande, il faudrait que les importations de céréales continuent aux niveaux actuels. Dans l'hypothèse cependant où la production de viande serait bien inférieure aux objectifs fixés (par exemple, de 16,6 millions de tonnes en 1985, contre un objectif de 18,2), la demande de céréales sera également réduite. En 1985, la production de céréales pourrait au mieux atteindre 230 millions de tonnes plutôt que les 245 millions escomptés, ce qui implique des importations céréalières de l'ordre de 15 millions de tonnes. D'ici à 1990, l'écart entre la production intérieure, de 250 millions de tonnes au mieux, et les besoins devrait être faible. Si, comme le suggère le rapport de l'OCDE, la production de viande n'atteignait que 18,2 millions de tonnes en 1990 au lieu des 21,5 fixés dans le plan, l'Union soviétique devrait être plus ou moins en mesure de satisfaire à ses besoins en céréales à la fin des années 80. Cela ne tient pas compte de réexportations possibles vers d'autres pays communistes, pour le compte desquels l'URSS peut encore avoir besoin d'importer des quantités notables pendant les années de récolte normale. D'ici là, une grande partie de ses besoins prévisibles d'importation sont couverts par des contrats à moyen terme avec les États-Unis, le Canada et l'Argentine.

Les perspectives sont cependant assez sombres pour le consommateur soviétique. Si les autorités étaient déterminées à amener la consommation de viande à des niveaux voisins des objectifs officiels, il leur faudrait importer de grandes quantités supplémentaires de céréales fourragères et/ou accroître les importations de viande (dans l'hypothèse où les prix seraient favorables). Mais, même si la politique suivie était très fortement axée sur la satisfaction du consommateur, il y a peu de chances que la consommation de viande atteigne la soi-disant norme scientifique soviétique de 78-82 kilos par habitant en 1990.

L'environnement en Grèce : agir maintenant

La Grèce, pays de l'OCDE relativement peu industrialisé, doit-elle se préoccuper des problèmes d'environnement ? Oui, répond un rapport de l'OCDE qui vient de paraître¹. Les pressions qu'a subies l'environnement grec se sont en effet exercées avec une particulière brutalité : urbanisation rapide et concentration de l'activité économique et de la population dans quelques zones seulement (85 % de l'augmentation de la population au cours des vingt dernières années ont eu lieu à Athènes et dans ses environs) ; croissance économique considérablement plus forte, au cours des années 70, qu'en moyenne dans les pays de l'OCDE ; croissance particulièrement rapide des industries très polluantes : textile, chimie et minéraux non métalliques ; quadruplement des besoins énergétiques et décuplement du parc automobile au cours des 20 dernières années (tableau 1).

En Grèce — « berceau » de l'Europe, monuments exceptionnels, climat et situation géographique privilégiés — le contraste entre les gloires passées et la pollution actuelle dérange plus qu'ailleurs. Malgré cela, la Grèce n'avait pas, jusqu'à une date récente, une vraie politique d'environnement. A l'heure actuelle, elle est en train de combler cette lacune, tout en harmonisant sa politique, dans ce domaine comme dans d'autres, avec celle des autres pays du Marché commun. Dans le même temps, la croissance économique ralentie se traduira sans doute par une limitation des ressources disponibles, y compris des moyens de financement publics, et par la difficulté de mobiliser les investissements considérables qui sont nécessaires pour rattraper les retards accumulés dans le domaine de la protection de l'environnement. Étant donné ces pressions, le risque est réel que l'environnement grec se détériore encore. Une action et des directives des pouvoirs publics sont indispensables si on veut l'éviter.

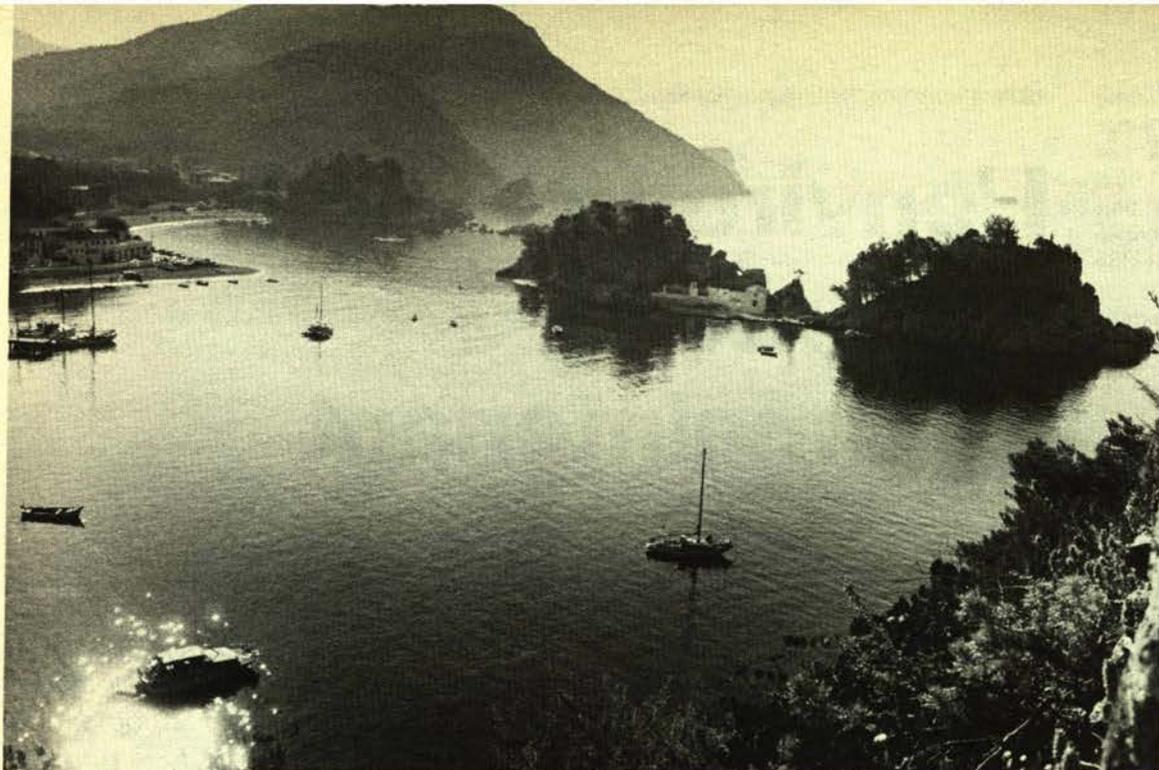
Le gouvernement grec en est conscient et a fait de la protection de l'environnement une de ses priorités. Dans ce contexte, il a demandé à l'OCDE d'examiner la situation et l'action qu'il a entreprise. L'article qui suit passe en revue quelques-uns des problèmes en cause et les conclusions des examinateurs de l'OCDE.

La priorité qu'accorde le gouvernement grec à la protection de l'environnement s'est traduite par le renforcement des lois et des institutions, et par des mesures susceptibles d'améliorer l'application des lois et des règlements existants, d'augmenter les ressources disponibles et de faire participer le public à la planification urbaine. Or, malgré cette détermination, la mise en place d'une politique environne-

mentale efficace n'est pas chose aisée en Grèce. Pour plusieurs raisons.

- Les ressources financières et administratives étant limitées, il est essentiel, dans un domaine complexe par définition, de choisir des mesures simples et pratiques susceptibles d'être mises en œuvre rapidement.

1. Les politiques de l'environnement de la Grèce, OCDE, Paris, 1983.



Le gaspillage d'une politique de laisser-aller en matière d'environnement serait en Grèce particulièrement déchirant.

• Si les Grecs sont fiers de leurs monuments et de la beauté de leurs paysages, ils sont moins conscients des problèmes de l'environnement que d'autres peuples — et cela malgré un certain « réveil » récent. Il en est de même pour la participation du public à la prise de décisions.

• Le nouvel engagement du gouvernement grec a par ailleurs révélé une pénurie de personnel compétent, pénurie à laquelle seule une extension de la formation dans les domaines de la technique et de la gestion de l'environnement pourrait remédier.

Politiques régionale et urbaine

Parce qu'elles déterminent le cadre global dans lequel s'inscrivent les actions spécifiques de lutte contre la pollution et de préservation des sites et du patrimoine, les politiques régionale et urbaine sont des éléments-clefs de toute politique d'environnement.

L'échec relatif des mesures prises dans ce domaine au cours des quelque 30 dernières années par les différents gouvernements grecs s'explique en grande partie par leur approche défensive — freiner le développement du Grand Athènes — alors qu'il aurait été nécessaire de prendre en même temps des mesures positives.

C'est dans cette voie que vient de se lancer le gouvernement actuel par une politique volontariste qui vise le développement équilibré de l'ensemble du territoire.

Pour faciliter la réalisation de cet objectif, il serait bon, sans doute, de réduire la concentration de population et d'activités dans la capitale et à Thessalonique (tendance qui se manifeste depuis deux ou trois ans). Une politique régionale appropriée, est également nécessaire; elle pourrait s'inspirer des résultats favorables obtenus

par les zones industrielles, créées à l'initiative des pouvoirs publics, et par des instruments tels que l'octroi de subventions à l'investissement subordonné au choix d'implantations valables (le rapport de l'OCDE félicite le gouvernement grec d'avoir prévu des instruments de cette nature dans sa politique régionale). Une action de cet ordre permettrait de s'assurer que la réduction de la concentration ne conduirait pas simple-

ment à une dispersion et à une diffusion de la pollution au-delà des limites des grandes zones métropolitaines.

L'affaiblissement des pressions sur les villes devrait aussi permettre de faire face aux encombrements graves de la circulation, au bruit et à la pollution de l'air dans les zones urbaines (tableau 2). Le besoin d'appliquer les plans d'urbanisme existants est évident : au cours du processus d'urba-

1. INDICATEURS DES PRESSIONS SUR L'ENVIRONNEMENT EN GRÈCE : 1962-1982

| 1962 | | 1962 = 100 | | |
|--|---|------------|------|------------|
| | | 1972 | 1977 | 1982 |
| 8 389 000 (1961) | Population ¹ | 105 | n.d. | 116 (1981) |
| 3 628 000 (1961) | Population urbaine ¹ | 129 | n.d. | 162 (1981) |
| 8,81 milliards de dollars (\$ 1975) | PIB ² | 215 | 260 | 295 |
| 3,45 mtep | Besoins d'énergie ³ | 319 | 413 | 468 (1981) |
| 2 735 (millions de kWh) | Électricité ³ | 440 | 636 | n.d. |
| n.d. | Production industrielle ⁴ | 272 | 362 | 410 |
| 190 (milliers de tonnes par mois) | Ciment ⁴ | 278 | 463 | 539 |
| 1,64 (millions de m ³ par mois) | Permis de construire ⁴ | 391 | 393 | 272 |
| 50 000 | Parc de véhicules ⁵ | 488 | 910 | 1 260 |
| 572 000 | Nombre d'arrivées de touristes étrangers ⁶ | 390 | 645 | 880 |

Sources:

1. Grèce, Études économiques, OCDE, 1982
2. Comptes nationaux, 1951-1980, OCDE, 1982.
3. Bilans énergétiques des pays de l'OCDE. Statistiques de l'énergie 1971-1981, OCDE, 1983.
4. Principaux indicateurs économiques, 1960-79, OCDE, 1982.
5. Review of Environmental Policies in Greece, rapport de base soumis par le gouvernement grec.
6. Office national hellénique du tourisme et OCDE.



2. ESPACES VERTS

| | m ² /par habitant |
|---------|------------------------------|
| Athènes | 2,7 |
| Paris | 8,4 |
| Rome | 9 |
| Londres | 9 |
| Vienne | 15 |

Source : T. Papayannis, Greece, Urban Growth in the '80s, Athènes, 1981

nisation rapide, les besoins en logements ont, pour une bonne part, été satisfaits au moyen de constructions non autorisées qui représentent maintenant près de 35 % du parc de logements. L'application des plans d'urbanisme a systématiquement été contrecarrée par l'échec des efforts déployés pour maîtriser ce type de construction et par les actions menées périodiquement pour les légaliser.

Les services urbains ont trop longtemps été négligés et le premier pas pour remédier à cette situation serait de définir des priorités. Une partie au moins de l'augmentation de la valeur des terrains qu'a entraînée la croissance urbaine devrait être utilisée pour financer l'infrastructure et non pas, comme c'est le cas actuellement, profiter uniquement aux propriétaires.

Le « nephos » – symbole de la pollution de l'air

La pollution atmosphérique de la Grèce a trouvé son symbole : le « nephos », le nuage d'Athènes, qui se forme lorsque la ville subit un épisode de smog photochimique.

Les comparaisons internationales montrent que les niveaux d'oxyde de soufre enregistrés dans la capitale grecque sont

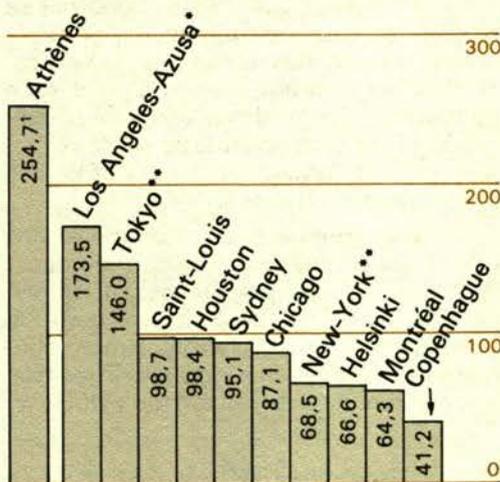
inférieurs à ceux de Tokyo, de Chicago et de Rome, et se situent dans des limites acceptables. D'autre part, ils sont conformes aux normes de la CEE : 80 microgrammes par mètre cube en valeur médiane. Les particules en suspension (graphique) et les niveaux de fumée d'Athènes sont, toutefois, très supérieurs à ceux de bon nombre de grandes agglomérations de l'OCDE et au-dessus des normes de la CEE. Quant aux niveaux d'oxyde d'azote, ils sont particulièrement élevés. Il s'ensuit que la pollution de l'air est devenue un très sérieux problème à Athènes et que, faute de mesures sévères, elle s'aggraverait.

De nombreuses études ont essayé de mesurer les effets de la pollution de l'air sur la santé des Athéniens. Les résultats sont parlants. Pour ne prendre qu'un exemple, on a enregistré qu'un triplement des niveaux d'oxyde de soufre entraîne un doublement des hospitalisations pour cause de maladies respiratoires et cardiovasculaires.²

Les polluants atmosphériques contribuent aussi à la détérioration des matériaux utilisés dans la construction et à celle des monuments nationaux ainsi qu'à la corrosion des structures métalliques. Les dommages subis par les sculptures en marbre de l'Acropole en sont un exemple flagrant, qui suscite des préoccupations internationales.

PARTICULES EN SUSPENSION DANS CERTAINES VILLES DE L'OCDE (CENTRE-VILLE COMMERCIAL)

(méthode : moyenne annuelle en ug/m³ – volume élevé – gravimétrie – 24 heures)



Source : Qualité de l'air dans certaines zones urbaines, 1977-78, OMS, 1980.

* banlieue industrielle
** centre-ville industriel

1. Cette valeur tient compte des poussières provenant des sols non couverts (environ 50 %). La valeur limite fixée par la CEE est de 80 microgrammes par mètre cube (médiane) et la valeur guide de la CEE est de 40 à 60 microgrammes par mètre cube, moyenne annuelle, telle qu'on la mesure par la méthode de la fumée noire. Bien que les méthodes de mesure soient différentes, il est admis que les concentrations de particules en suspension à Athènes ne sont pas conformes aux limites fixées par la CEE.

En l'absence d'études sur les conséquences économiques globales de la pollution atmosphérique à Athènes, on ne peut obtenir des indications sur les coûts des dommages ainsi causés et des mesures visant à les réduire qu'à partir d'analyses faites dans d'autres pays. Des estimations concernant les États-Unis et la France (en 1978) relatives aux coûts des dommages dus à la pollution atmosphérique que l'on aurait évités, en réduisant de 20 % la quantité de polluants, donnent des chiffres allant de 45 à 90 dollars par habitant. D'autres études portant sur le Royaume-Uni et la France font apparaître des chiffres de 61 à 76 dollars par habitant. Il n'est pas indiqué de transposer ces moyennes nationales à une ville plus polluée, sauf pour indiquer des minima, ce qui donnerait dans le cas du Grand Athènes pour les coûts des dommages subis (santé et biens immobiliers) un ordre de grandeur de plus de 6 000 drachmes (65 dollars) par an et par habitant, soit 18 milliards de drachmes (194 millions de dollars) par an pour toute la ville. Cet ordre de grandeur montre combien il est urgent d'évaluer les conséquences économiques de la pollution atmosphérique à Athènes.

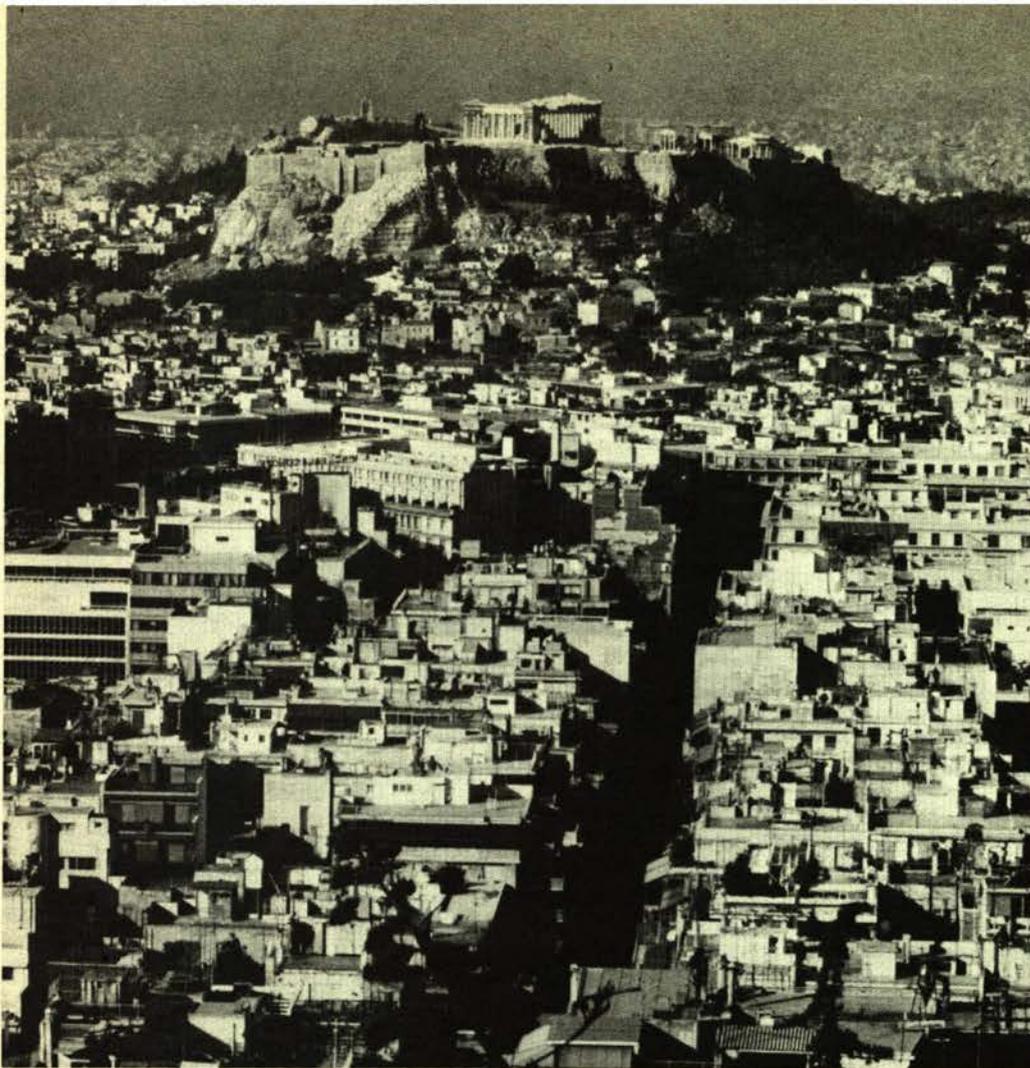
Les prévisions relatives aux émissions de sources industrielles fixes sont dans une très large mesure tributaires de celles de la croissance économique qui, au cours des quatre dernières années, s'est ralentie (une moyenne de 0,6 %, à savoir légèrement inférieure à celle de l'ensemble de l'OCDE), mais qui donne des signes de reprise. Si l'on part de l'hypothèse d'une croissance de 3 % par an et d'un contrôle des émissions inchangé, les émissions de polluants dues aux sources fixes pourraient augmenter de 34 % sur 10 ans. Dans la région d'Athènes, toutefois, l'aggravation pourrait être plus faible en raison de l'application de réglementations de la qualité de l'air, de la fermeture d'installations polluantes et de l'interdiction de nouvelles sources potentielles de pollution.

Pour ce qui est des polluants provenant de voitures, de camions et d'autres sources mobiles, il est probable qu'ils s'accroîtront fortement car le taux de motorisation progresse plus vite que le revenu par habitant et devrait plus que doubler avant la fin du siècle. Une étude récente de l'OCDE³ estime que le parc automobile grec pourrait, en l'an 2000, être deux fois et demie plus important qu'aujourd'hui. Si ces projections se réalisent, on peut s'attendre à ce que les émissions liées à la circulation augmentent d'environ 60 % en 10 ans, à moins que des mesures de contrôle plus strictes ne soient prises.

Les émissions dues au chauffage des locaux devraient s'accroître de façon plus ou moins parallèle à la croissance du revenu, sauf si cette évolution est infléchie par des mesures correctives. Dans les

2. D. Plessas, Le coût social de la pollution atmosphérique dans la région d'Athènes, KEPE, Athènes, 1980.

3. Perspectives à long terme de l'industrie automobile mondiale, OCDE, Paris, 1983.



La pollution de l'air — parfois invisible — non seulement affecte la santé des Athéniens mais détruit les monuments de la capitale.

villes, cet effet serait naturellement renforcé.

En tenant compte de toutes les sources, il semble donc raisonnable de conclure que les émissions de polluants atmosphériques augmenteront et que la qualité de l'air, en particulier dans les grandes agglomérations, continuera à se détériorer si la Grèce n'adopte pas des politiques de lutte fermes et efficaces.

Les nouvelles mesures énergiques récemment mises en place à Athènes (encadré), et que le gouvernement a l'intention de renforcer, montrent que l'on a pris conscience de la gravité de la situation. Si les résultats obtenus jusqu'ici sont encourageants dans le cas de l'oxyde de soufre et du plomb, ils le sont moins pour ce qui est de l'azote et des hydrocarbures contre lesquels il serait particulièrement efficace d'appliquer les normes d'émission des véhicules définies par la CEE (et que la Grèce pourrait même souhaiter renforcer).

Il serait souhaitable de mieux comprendre la formation du nuage d'Athènes et de suivre systématiquement l'efficacité des remèdes appliqués. Le recensement des sources de pollution et des modèles de transmission devrait être amélioré. Le rapport efficacité/coût et l'efficacité des mesures mises en œuvre sont des facteurs primordiaux dans la lutte contre la pollution en Grèce, et ces critères devraient guider la sélection d'une stratégie appropriée. Doit-

on, par exemple, installer des industries polluantes dans les zones urbaines ou à proximité de celles-ci ?

Dans certaines conditions, il pourrait se révéler nécessaire de fermer, ou de réimplanter ailleurs, des usines très polluantes. En d'autres endroits, il serait plus efficace de mettre l'accent, dès le stade de planification et de développement, sur la réduction des émissions et le contrôle des installations nouvelles.

Le gouvernement a récemment pris d'importantes mesures visant à regrouper les fonctions, les compétences et les ressources affectées à la lutte contre la pollution de l'air. Il serait également souhaitable d'unifier une législation par trop fragmentée, note le rapport de l'OCDE.

Eau : insuffisances, assainissement et marées noires

Certaines régions de Grèce souffrent d'une insuffisance réelle ou potentielle de ressources en eau face à des demandes concurrentes pour l'irrigation, l'industrie et les utilisations domestiques. Pour y remédier, le gouvernement a investi depuis 30 ans des sommes considérables dans le but d'améliorer l'approvisionnement. L'expérience donne à penser que le meilleur moyen de résoudre les conflits que provoque l'utilisation des ressources en eau

consiste à disposer d'un système unifié de gestion fondé sur des principes clairs de répartition des droits d'utilisation et d'évacuation des eaux usées, et comprenant des formules appropriées de fixation des prix.

La Grèce a un retard considérable pour ce qui est de la construction des réseaux d'assainissement et des installations de traitement des eaux usées. Il faudrait attaquer ce problème par un programme prioritaire fondé sur les résultats de l'enquête actuellement consacrée à la qualité de l'eau ainsi que sur des critères coût/efficacité et efficacité. Un programme de cette nature exigera un extraordinaire effort d'investissement qui pourrait être financé, en partie au moins, par des redevances de pollution aussi bien pour les eaux usées domestiques que pour les déchets industriels.

La qualité des eaux intérieures et côtières de la Grèce est bonne dans l'ensemble, mais des polluants ont été détectés dans certains lacs et cours d'eau. Les golfes de Salonique, de Thermaïque, de Pagasitique et de Patras sont fortement pollués par des émissions industrielles et par des déchets urbains non traités. Les normes officielles en matière d'émissions pourraient sans doute être mieux appliquées, voire améliorées et rendues plus systématiques, en tenant compte des directives de la CEE.

De même, la qualité des eaux côtières et marines est menacée en certains endroits par l'exploitation du pétrole et par des marées noires, problèmes qui exigent des efforts plus importants pour répondre aux normes internationales et pour accélérer la ratification des conventions internationales.

Bruit : même le dimanche

Cinquante pour cent des Athéniens et 15 % des habitants des autres régions du pays sont, d'après les données disponibles, exposés à un niveau de bruit qui perturbe les activités quotidiennes — comme la conversation et le sommeil. Par conséquent, de 20 à 25 % de la population grecque souffrent d'un niveau de bruit inacceptable. Ces chiffres sont proches de ceux de l'Espagne et du Danemark mais inférieurs à ceux du Japon.

Le bruit d'Athènes soulève un problème particulièrement difficile en raison du grand nombre de véhicules en circulation (60 % du parc national), de la densité de la population, de la proximité industrie/logement, et de la localisation d'un aéroport dans une zone résidentielle péri-urbaine. Ce problème est aggravé par les encombrements de la circulation, qui se produisent quatre fois par jour.

Les mesures du bruit effectuées à Athènes indiquent que des niveaux supérieurs à 70 décibels (indice dBA Leq)⁴ sont fréquents dans le centre-ville et que l'on trouve régulièrement dans les quartiers

4. Leq : niveau de bruit constant et équivalent, c'est-à-dire énergie sonore totale le jour ou la nuit.

LA NOUVELLE POLITIQUE D'ENVIRONNEMENT DE LA GRÈCE

par Antonis Tritsis,
ministre de l'aménagement du territoire,
du logement et de l'environnement

Les principales mesures prises par le gouvernement grec pour poser les bases d'une politique d'environnement globale sont les suivantes.

- Les questions d'environnement ont été confiées au ministère de l'aménagement du territoire, du logement et de l'environnement.
- La décision a été prise de proposer au Parlement d'adopter une nouvelle loi-cadre sur l'environnement. Cette loi est actuellement en préparation et doit remplacer ou compléter les diverses lois existantes par un cadre juridique général et actualisé permettant de mener une politique d'environnement efficace.
- L'on propose de créer, au sein du ministère, une agence autonome qui sera étroitement liée aux administrations locales.
- Le ministère de l'aménagement du territoire, du logement et de l'environnement a entrepris une enquête systématique sur l'utilisation du sol et l'état de l'environnement dans l'ensemble du pays en coopération avec les universités et d'autres organisations techniques et scientifiques.
- Pour résoudre le problème d'Athènes, le gouvernement a approuvé en janvier 1982 un premier programme antipollution général (renforcé en décembre 1982) pour lequel un calendrier précis a été fixé. Ce programme engage le gouvernement à prendre des mesures spécifiques pour toutes les sources de pollution — activités industrielles, automobiles et chauffage domestique. Un plan directeur pour la zone métropolitaine d'Athènes est en préparation dans le cadre du programme, et le gouvernement s'est engagé à l'appliquer avant la fin de l'année ; il accordera l'importance voulue à l'amélioration de l'environnement. C'est le premier plan directeur officiel pour la région de l'Attique depuis 150 ans et il englobera tous les niveaux de planification.

- Pour essayer de remédier aux problèmes des villes en général, une nouvelle loi sur la planification urbaine est actuellement en préparation. Elle couvrira, à partir d'un plan directeur général, tous les niveaux de planification (y compris le niveau du voisinage et les plans locaux de construction) et fera spécifiquement référence à l'amélioration de l'environnement. Un programme intensif spécial d'aménagement et d'amélioration des zones urbaines (durée : deux ans) portera sur 432 villes — grandes, moyennes et petites — et l'on estime qu'il mobilisera plus de 7 000 urbanistes, architectes, ingénieurs et scientifiques de diverses disciplines. L'implantation des activités industrielles et autres sources de pollution, la planification des transports et de la circulation, l'évacuation des eaux usées et l'élimination des déchets font partie de l'opération.
- Des dispositions prévoient de protéger la zone côtière — jusqu'à une profondeur de 500 mètres — et la zone névralgique située à la périphérie des villes de : la construction sur des parcelles trop petites, l'occupation sans titre et la construction sans permis — problèmes qui sont au cœur de la crise de l'environnement.
- La nouvelle législation prévoit la participation active des citoyens à la planification dans les conseils de voisinage.
- Les problèmes du tourisme font l'objet d'une nouvelle politique visant à coordonner l'action du ministère de l'aménagement du territoire, du logement et de l'environnement et celle de l'Office national hellénique du tourisme, afin d'implanter les nouvelles installations touristiques de manière à préserver le cadre naturel fragile du pays, notamment dans les régions côtières.
- Enfin, il convient de mentionner la participation plus active de la Grèce aux débats internationaux sur l'environnement, participation qui traduit la préoccupation nouvelle que suscitent dans le pays ces questions.

d'habitation des banlieues des niveaux supérieurs à 65 dBA, considérés comme « intolérables » dans la plupart des pays de l'OCDE. Au cours de la nuit, le niveau de bruit ne baisse que de 5 à 7 dBA entre 2 heures et 5 heures du matin dans le centre, et entre 23 heures et 5 heures du matin dans les banlieues.

Comme dans de nombreux autres pays Membres, les problèmes du bruit risquent fort de s'aggraver. Une conférence de l'OCDE consacrée à cette question a prévu que, pour l'ensemble de la zone, le nombre de personnes exposées à des niveaux inacceptables augmenterait de 30 % d'ici à la fin du siècle. En Grèce, cet accroissement pourrait être supérieur, étant donné des taux de croissance du parc automobile probablement plus élevés. En outre, du fait que le bruit se répand dans le temps et dans l'espace, il pourrait commencer à affecter les petites et moyennes villes, dont la population augmente aujourd'hui plus rapidement qu'auparavant, et les zones touristiques dont la croissance est également rapide.

Les mesures de régulation de la circulation et d'inspection des véhicules devraient être perfectionnées et accompagnées de normes d'émission de bruit applicables aux véhicules importés. Ces normes peuvent, au départ, être fondées sur celles de la CEE,

mais la Grèce pourrait souhaiter les renforcer en temps voulu. Des conclusions analogues valent pour la réglementation, tant internationale que nationale, de l'équipement de l'industrie et de la construction ainsi que des appareils ménagers.

La circulation aérienne perturbe le sommeil de plus de la moitié des habitants des quartiers voisins de l'aéroport d'Athènes. Un contrôle plus strict des couloirs de vol serait souhaitable et, surtout si l'on tient compte du projet de construction d'un nouvel aéroport, les problèmes d'urbanisation doivent être maîtrisés. D'une façon plus générale, il faut réduire les sources de bruit et les nuisances sonores dans cette zone.

Contrôle des produits chimiques

Les produits chimiques ont contribué, en 1980, pour 11,3 % à la valeur ajoutée de la production venant du secteur manufacturier de la Grèce, ce qui correspond à la moyenne de l'OCDE mais représente une proportion plus faible du PIB (1,9 % contre 3 %). L'industrie chimique grecque a, de 1969 à 1979, progressé à un rythme plus rapide que cette moyenne (7,75 % contre 6,1 %). Pour ce qui est des produits chimi-

ques à usage agricole, la Grèce est petite importatrice nette d'engrais, mais enregistre un excédent commercial dans le cas des pesticides.

La législation et la pratique de la Grèce en matière de contrôle des produits chimiques traduisent les préoccupations d'un pays où les produits destinés à l'agriculture (engrais, insecticides et pesticides) représentent une proportion appréciable des produits chimiques rejetés dans l'environnement.

Le projet de loi-cadre pour la défense de l'environnement contiendra un chapitre ayant trait au transport et à l'utilisation des produits chimiques dangereux. Objectif : harmoniser la législation grecque avec la réglementation internationale.

Comme dans la plupart des autres pays de l'OCDE, la Grèce a promulgué une réglementation applicable à une plus large gamme de produits chimiques — produits pharmaceutiques et cosmétiques, par exemple. Plus récemment, des dispositions ont été prises en vue de créer des instances responsables du contrôle des produits chimiques industriels en général.

Conformément à l'évolution internationale, la Grèce adopte de plus en plus une approche anticipative pour établir son cadre réglementaire, et elle exige que

l'information relative aux produits chimiques soit fournie et évaluée avant commercialisation. En outre, les risques potentiels pour la santé et l'environnement qui doivent ainsi être analysés deviennent plus nombreux. A l'heure actuelle, l'utilisation d'un certain nombre de pesticides est soumise à autorisation délivrée par le ministère de l'agriculture sur la base d'informations précises touchant la nature et la toxicité du produit. S'il est utile de savoir si et comment un pesticide est utilisé dans un autre pays, cela n'est pas déterminant pour son emploi éventuel en Grèce.

Ayant adhéré à la CEE, la Grèce unifiera ses procédures de notification, conformément aux directives de la CEE, compte tenu des conditions socio-économiques et environnementales du pays, et procédera à la réglementation cas par cas des produits chimiques existants.

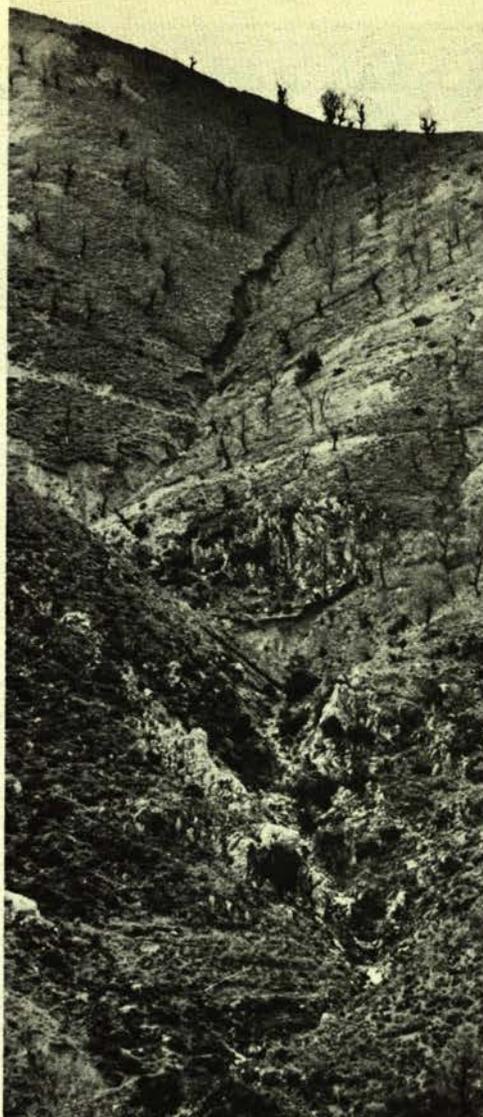
Sols et forêts : déboisement et érosion

L'érosion est la principale forme de dommages que subissent les sols en Grèce. Elle affecte plus ou moins sérieusement un tiers environ du territoire. Dans les régions où la pluviosité est irrégulière et la déclivité forte, plus de 2 millions d'hectares de terres ont déjà cessé de produire. Il ne reste dans ces régions que des lambeaux de terre arable et, le plus souvent, le calcaire dénudé et les roches ignées affleurent. En outre, 3 millions d'hectares, bien que situés dans des zones plus favorables, sont sévèrement, sinon complètement, érodés. Une partie de ces sols ne peut être cultivée que tous les trois ans et une autre partie a tout simplement été abandonnée.

Les forêts occupent une superficie d'environ 2,5 millions d'hectares, soit 19 % du territoire ; 3,3 millions d'hectares de terres sont classés comme partiellement boisés et 2,5 millions comme pâturages forestiers. Comme dans d'autres pays méditerranéens, la plus grande partie des restes de ce qui fut une riche couverture végétale ne se trouve aujourd'hui que dans les montagnes. Environ 1,5 million d'hectares de forêts sont en si piètre état qu'ils sont pratiquement improductifs.

Plusieurs agents puissants de dégradation affectent les forêts et les sols, et le plus souvent les deux à la fois : l'aspérité du relief, l'aridité du climat, les inondations, les incendies, le surpâturage, les industries extractives et l'insuffisance des techniques de gestion. Le déboisement est en soi une cause majeure de dégradation des sols. La sylviculture et la conservation des sols est entravée par le morcellement de la propriété foncière, par une tradition d'individualisme rural et par la survivance de poches d'agriculture de subsistance.

Le reboisement est utilisé pour combattre l'érosion des sols, mais, à son rythme actuel de 4 000 hectares par an, il ne compense même pas les pertes dues aux incendies. La lutte contre les incendies et la prévention pourraient être améliorées mais un programme plus vigoureux de reboise-



L'érosion des sols affecte environ un tiers du territoire grec.

ment serait justifié, non seulement du point de vue de l'environnement mais aussi compte tenu de toute une série d'objectifs économiques et sociaux.

Si le surpâturage, facteur de dégradation des sols, est susceptible de régresser à mesure que les régions rurales connaîtront un certain progrès économique, le rapport de l'OCDE suggère que les pouvoirs publics souhaiteront peut-être envisager une application plus stricte de la réglementation en vigueur, associée, le cas échéant, à une indemnisation. Faute de mesures fiscales, agricoles et de conservation des sols suffisamment intégrées, il est probable que la superficie de terres marginales et quasi marginales, que les Grecs mettent en culture, s'accroîtra.

Le ministère de l'agriculture intervient dans presque tous les aspects de la gestion agricole et sylvicole, à commencer par un travail indispensable de cartographie de l'ensemble du pays ; cette activité doit permettre de s'assurer que l'on tient compte des préoccupations relatives à l'environnement dans les premiers stades de l'élaboration des politiques.

La Grèce a au moins deux autres problèmes dans ce domaine. L'important programme d'irrigation (les terres irriguées représentent maintenant environ un quart

de la terre arable) a laissé dans le sol un résidu de sel et il sera nécessaire de prendre des dispositions de protection supplémentaires à mesure que l'on développe ce programme. Enfin, les exploitations minières à ciel ouvert entraînent des dommages croissants. Etant donné l'importance de ce secteur pour l'emploi, il est très difficile d'y appliquer des contrôles. Le rapport de l'OCDE suggère une approche qui pose comme condition pour l'autorisation d'ouvrir de nouvelles mines, la réhabilitation de terres qui ont été endommagées à un stade antérieur.

Protection de la nature

Il est indispensable que la Grèce sensibilise davantage l'opinion publique au « capital » que représente la splendeur de ses paysages et le caractère exceptionnel de sa faune et de sa flore. Il serait possible d'améliorer les politiques actuelles de désignation de parcs nationaux et autres régions protégées, en accordant une attention particulière aux forêts « esthétiques » et aux « monuments naturels », aux zones humides côtières et aux estuaires. La Grèce est partie à un certain nombre de conventions internationales ayant trait à la protection de la nature, mais plusieurs d'entre elles n'ont pas encore été ratifiées, et il reste à promulguer la législation correspondante.

Il faut aussi envisager la création d'une stratégie nationale de protection de la nature ; elle serait un premier pas vers l'harmonisation des objectifs et des programmes de plusieurs organismes ; elle permettrait de mieux identifier les écosystèmes et d'examiner la législation et les mesures en vigueur. Une stratégie de cet ordre fournirait aussi les bases nécessaires à un renforcement de la capacité administrative des pouvoirs publics en matière de mise en œuvre des programmes de protection de la nature.

Les résultats obtenus par d'autres pays Membres de l'OCDE laissent penser qu'il est utile de créer un organisme spécialement chargé de la conservation de la nature et administrativement distinct des instances responsables de la promotion de l'agriculture, de la sylviculture et des autres formes de mise en valeur des terres. Ce genre d'organisme doit œuvrer en étroite liaison avec les responsables de la planification économique et physique.

Monuments et villages traditionnels

Les monuments, qui constituent l'un des principaux trésors de la Grèce, sont protégés par une législation très stricte. Ce n'est pas le cas de leur voisinage. En dehors du vol et du vandalisme, la pollution de l'air est le principal facteur de dégradation ; les composés soufrés et azotés transforment en gypse les marbres de l'Acropole. Le gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour arrêter ce processus : réduction de la pollution atmosphérique et aide à

la recherche destinée à mettre au point un traitement chimique pour la protection de la pierre, par exemple. La statuaire et les frises de l'Acropole sont progressivement déposées et d'ici peu l'on ne pourra plus les admirer que dans les musées.

On s'efforce également de réduire l'afflux de visiteurs qui tendent à se concentrer sur un petit nombre de sites archéologiques et de musées bien connus. Il faut aussi trouver le moyen d'accroître les recettes nécessaires pour la mise en valeur, la restauration et la protection des monuments et des sites. Plusieurs suggestions ont été avancées : allongement des heures d'ouverture, relèvement des droits d'entrée, application de calendriers permettant de tenir compte des besoins de groupes déterminés et mesures les incitant à effectuer leurs visites en dehors des heures, des jours ou des saisons de pointe. La création d'une association de protection du patrimoine offrant des privilèges à ses adhérents en échange d'une redevance conséquente a également été évoquée.

La Grèce est également riche en constructions post-classiques et en agglomérations traditionnelles. Il faut sensibiliser davantage les habitants pour qu'ils apprécient mieux cet héritage, et prendre des

mesures pour sa protection. Les efforts gouvernementaux destinés à aider les propriétaires dans leurs travaux de restauration, à favoriser, pour les bâtiments anciens, de nouvelles utilisations et à faire participer les résidents aux choix qui détermineront l'avenir de leurs agglomérations sont prometteurs et pourraient être développés.

Tourisme

Le tourisme — 5 % du PIB — est particulièrement important pour l'économie grecque. Comme ailleurs, il est fortement tributaire de la protection et de l'amélioration de l'environnement. Si l'on compare la structure du tourisme en Grèce et dans les autres pays de la Méditerranée, on constate des différences appréciables (tableau 3). De 1970 à 1982, le nombre d'arrivées de touristes étrangers en Grèce, est passé d'environ 1,2 million à plus de 5 millions; en outre, un demi-million de personnes font escale dans les ports grecs chaque année à l'occasion de croisières. En 1981, on a compté environ 58 millions de nuitées de touristes étrangers dans l'ensemble des moyens d'hébergement recensés auxquels il conviendrait d'ajouter

3. PART DES RECETTES DU TOURISME INTERNATIONAL ...

| | ...dans les exportations de biens et de services % 1981 | ... dans le PIB % 1981 |
|----------|---|------------------------|
| Grèce | 20,5 | 5,1 |
| Espagne | 18,9 | 3,6 |
| Italie | 7,5 | 2,2 |
| Portugal | 16,1 | 4,3 |
| Turquie | 6,9 | 0,7 |
| OCDE | 4,1 | 0,9 |

Source : OCDE.

20 millions de nuitées de touristes nationaux, encore que ce dernier chiffre soit probablement une sous-estimation, car il ne couvre les séjours ni dans des résidences secondaires, ni dans la famille.

Comme dans d'autres pays, le tourisme est sensible à la protection ou à la dégradation de l'environnement et il pourrait le devenir de plus en plus : les touristes ont tendance à devenir plus exigeants et souhaitent disposer d'informations fiables sur la situation locale. Ce type de renseignements pourrait être fourni sous la forme d'indicateurs simples de l'état de l'environnement.

La qualité des eaux côtières grecques est, dans l'ensemble, conforme aux normes de qualité de l'eau de baignade définies par la CEE, mais il conviendrait de programmer l'équipement de collecte et de traitement des eaux usées en fonction de l'accroissement probable du nombre de visiteurs. Une approche anticipative similaire s'applique à l'approvisionnement en eau potable. La lutte contre les débris au sol est insuffisante en plusieurs endroits et pourrait être améliorée par des mesures relativement simples.

Les dommages dus à des formes inappropriées d'expansion touristique semblent être limités, sauf quelques exceptions localisées mais de taille. Les politiques visant à encourager l'utilisation de constructions traditionnelles (y compris la restauration des bâtiments anciens) ont donné de bons résultats. Il faut toutefois renforcer le contrôle des constructions non autorisées et il serait utile d'évaluer dans quelle mesure les touristes pourraient financer une partie des coûts de la protection de l'environnement.

*
* *

Pour protéger l'environnement en Grèce, il est nécessaire, conclut le rapport de l'OCDE, d'agir maintenant avant que le pays ne s'industrialise davantage, car le moment est propice et la situation peut encore être maîtrisée.

Les touristes pourraient-ils financer une partie des coûts de la protection de l'environnement ?



Nouvelles publications de l'OCDE

EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES, ÉDUCATION

OCDE: PERSPECTIVES DE L'EMPLOI - SEPTEMBRE 1983 (septembre 1983)

Le chômage atteint un niveau alarmant dans la plupart des pays de l'OCDE et, même si l'activité économique se redresse, la gravité de ce problème persistera dans les années 80. Quelles sont les catégories de la population les plus touchées? Quelles sont les perspectives à court terme? Comment le marché du travail s'adapte-t-il à des taux de chômage de plus en plus élevés? Cet ouvrage analyse les tendances actuelles du marché du travail et en examine les principales évolutions dans une perspective à moyen terme. (voir l'Observateur de l'OCDE, n° 124, septembre 1983).

(81 83 03 2) ISBN 92-64-22487-4
108 pages F45.00 £4.50 US\$9.00 DM22.00

EXAMENS DES POLITIQUES NATIONALES D'ÉDUCATION: NOUVELLE-ZÉLANDE (septembre 1983)

Les objectifs, les programmes et la qualité de l'enseignement en Nouvelle-Zélande, compte tenu des exigences économiques et sociales auxquelles les écoles et les établissements post-scolaires doivent actuellement répondre.

(91 83 04 2) ISBN 92-64-22477-7
162 pages F66.00 £6.60 US\$13.00 DM30.00

ÉNERGIE

AIE (Agence internationale de l'énergie)

COAL INFORMATION REPORT (septembre 1983) (en anglais seulement).

(61 83 07 1) ISBN 92-64-12489-6
376 pages F400.00 £40.00 US\$80.00 DM145.00

ÉNERGIE: RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET DÉMONSTRATION DANS LES PAYS MEMBRES DE L'AIE. EXAMEN 1981 DES PROGRAMMES NATIONAUX (août 1983)

(61 82 11 2) ISBN 92-64-22383-5
176 pages F85.00 £8.50 US\$17.00 DM43.00

INTERNATIONAL COOPERATION FOR RATIONAL USE OF ENERGY IN INDUSTRY
Compte rendu d'un séminaire international réuni par l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE), l'AIE, le ministère de l'énergie et des mines du Pérou, et la Commission des communautés européennes, Lima, 4-8 juillet 1983 (septembre 1983).

(61 83 08 1) ISBN 92-64-12502-7
654 pages F100.00 £10.00 US\$20.00 DM45.00
(publié en espagnol sous le titre: «COOPERACIÓN INTERNACIONAL PARA EL USO RACIONAL DE LA ENERGÍA EN LA INDUSTRIA»; non publié en français)
(61 83 08 4) ISBN 92-64-32502-6
760 pages F100.00 £10.00 US\$20.00 DM45.00

ENVIRONNEMENT

MESURES DE LUTTE CONTRE LES ÉMISSIONS D'OXYDES D'AZOTE PAR LES SOURCES FIXES. Série «Documents» (septembre 1983).

(97 83 06 2) ISBN 92-64-22485-8
174 pages F69.00 £6.90 US\$14.00 DM31.00

EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES: le projet Compass de l'OCDE (août 1983)

Avec le projet Compass - évaluation comparative des incidences sur l'environnement des divers systèmes énergétiques - l'OCDE cherche à montrer comment il est possible de mieux intégrer les préoccupations d'environnement

dans le processus d'élaboration des politiques énergétiques. Les incidences sur l'environnement peuvent être sensiblement réduites grâce à des politiques favorisant l'amélioration des rendements énergétiques.

(97 83 03 2) ISBN 92-64-22470-X
148 pages F60.00 £6.00 US\$12.00 DM27.00

COÛTS DE LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LE CHARBON. Les résultats d'un symposium international (août 1983).

La perspective d'une augmentation considérable de l'utilisation de charbon dans les années à venir a suscité l'inquiétude de l'opinion publique quant au préjudice possible pour l'environnement. Cette publication examine les derniers progrès de la technologie et évalue les coûts de production et de traitement du charbon en tenant compte d'une protection raisonnable de l'environnement.

(97 83 05 2) ISBN 92-64-22482-3
344 pages F120.00 £12.00 US\$24.00 DM54.00

INDUSTRIE, SCIENCE

LE MARCHÉ DE L'ACIER EN 1982 ET LES PERSPECTIVES POUR 1983. Série «Documents» (août 1983)

(58 83 02 2) ISBN 92-64-22481-5
40 pages F45.00 £4.50 US\$9.00 DM22.00

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ENTRE L'EST ET L'OUEST: le cas de la Pologne 1971-1980, par Zbigniew Fallenbuchl (septembre 1983).

(92 83 01 2) ISBN 92-64-22484-X
216 pages F110.00 £11.00 US\$22.00 DM49.00

AFFAIRES FINANCIÈRES

TENDANCES DES MARCHÉS DES CAPITAUX N° 25 - JUIN 1983 - Études spéciales: l'internationalisation de la banque; l'utilisation des unités monétaires composites sur les marchés privés des capitaux (septembre 1983).

(27 83 02 2)
184 pages. Le numéro: . . . F30.00 £3.30 US\$7.50 DM15.00
ISSN 0378-6528 Abonnement 1983/1984 (à partir du N° 27 à paraître en mars 1984):
. F100.00 £10.00 US\$22.00 DM42.00

TENDANCES DES MARCHÉS DES CAPITAUX ET STATISTIQUES FINANCIÈRES DE L'OCDE, PARTIE 1 (mensuel)

Abonnement combiné 1984:
. F300.00 £30.00 US\$62.00 DM120.00

AGRICULTURE, ALIMENTATION, PÊCHERIES

PERSPECTIVES DE LA PRODUCTION ET DES ÉCHANGES AGRICOLES DE L'URSS (août 1983) (voir page 22).

(51 83 06 2) ISBN 92-64-22471-8
132 pages F60.00 £6.00 US\$12.00 DM27.00

EXAMEN DES PÊCHERIES DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCDE - 1982 (septembre 1983)

(53 83 01 2) ISBN 92-64-22476-9
292 pages F79.00 £7.90 US\$16.00 DM36.00

TRANSPORT, TOURISME

LES TRANSPORTS MARITIMES - 1982 (août 1983)

(76 83 01 2) ISBN 92-64-22479-3
176 pages F60.00 £6.00 US\$12.00 DM27.00

POLITIQUE DU TOURISME ET TOURISME INTERNATIONAL DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCDE - Évolution en 1982 et au cours des premiers mois de 1983 (octobre 1983)

(78 83 01 2) ISBN 92-64-22511-0
162 pages F96.00 £9.60 US\$19.00 DM43.00

CEMT (Conférence européenne des ministres des transports)

RECHERCHE EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE DES TRANSPORTS: Bulletin annuel d'information, Volume XVI - Novembre 1983 (octobre 1983)

(74 83 01 3) ISSN 0304-3320, 556 pages, bilingue
Abonnement: F180.00 £20.00 US\$45.00 DM90.00

STATISTIQUES

COMPTES NATIONAUX TRIMESTRIELS N° 2 - 1983 (août 1983)

(36 83 02 3) 130 pages, bilingue
(36 00 00 3) ISSN 0304-3738 Abonnement 1983:
. F60.00 £6.00 US\$13.00 DM30.00

COMPTES NATIONAUX. Tableaux détaillés, 1964-1981 - VOLUME II (septembre 1983)

(30 83 03 3) ISBN 92-64-02459-X
318 pages, bilingue
. F120.00 £12.00 US\$24.00 DM54.00

STATISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE 1970-1981 (septembre 1983)

(30 83 04 3) ISBN 92-64-02458-1
478 pages, bilingue F120.00 £12.00 US\$24.00 DM54.00

STATISTIQUES TRIMESTRIELLES DE LA POPULATION ACTIVE N° 3/1983 (octobre 1983)

(35 83 03 3) 82 pages, bilingue. Pas de vente au numéro
(35 00 00 3) ISSN 0304-3312 Abonnement 1983:
. F60.00 £6.00 US\$13.00 DM30.00

INDICATEURS DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES N° III/1983 (octobre 1983)

(37 83 03 3) 124 pages, bilingue
Le numéro: F34.00 £3.40 US\$7.50 DM17.00
(37 00 00 3) ISSN 0250-4278 Abonnement annuel (trimestriel):
. F120.00 £12.00 US\$26.50 DM60.00

LES INDUSTRIES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCDE. STATISTIQUES DE BASE 1977-1980. Livraisons de «100» produits individuels. Série «Documents» (octobre 1983)

(71 83 40 3) ISBN 92-64-02490-5
110 pages, bilingue
. F50.00 £5.00 US\$10.00 DM25.00

L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE ET DES CUIRS ET PEAUX BRUTS ET TANNÉS DANS LES PAYS DE L'OCDE: STATISTIQUES 1981/1982 (août 1983)

(71 83 81 3) ISBN 92-64-02456-5
60 pages, bilingue F45.00 £4.50 US\$9.00 DM23.00

L'INDUSTRIE DES PÂTES ET PAPIERS - 1981 (octobre 1983)

(71 83 60 3) ISBN 92-64-02457-3
130 pages, bilingue F62.00 £6.20 US\$12.50 DM28.00

PÂTES ET PAPIERS. STATISTIQUES TRIMESTRIELLES: 1983/1 (octobre 1983)

(73 83 01 3) 68 pages, bilingue
Le numéro: F22.00 £2.20 US\$5.00 DM11.00
(73 00 00 3) ISSN 0335-377X Abonnement 1983:
. F66.00 £6.60 US\$14.50 DM33.00

STATISTIQUES TRIMESTRIELLES DU PÉTROLE. Premier trimestre 1983. N° 2 - 1983 (août 1983)

(60 83 02 3) 318 pages, bilingue
Le numéro: F120.00 £12.00 US\$26.00 DM60.00
(60 00 00 3) ISSN 0378-6536 Abonnement annuel:
. F400.00 £40.00 US\$88.00 DM200.00

STATISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR PAR PRODUITS - SÉRIE C - VOLUME I EXPORTATIONS 1981 (septembre 1983)

(34 81 02 3) ISBN 92-64-02455-7, 292 pages, bilingue
VOLUME II IMPORTATIONS 1981 (septembre 1983)

(34 81 01 3) ISBN 92-64-02454-9, 258 pages, bilingue
Chaque volume, Exportations ou Importations
. F80.00 £8.00 US\$16.00 DM40.00
Abonnement 1983 ou 1984, Volume I, Importations et Volume II, Exportations:
. F150.00 £15.00 US\$30.00 DM74.00

Où obtenir les publications de l'OCDE

ALLEMAGNE

OECD Publications and Information Center,
4 Simrockstrasse,
5300 Bonn Tél. (0228) 21.60.45

ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L.,
Florida 165, 4º Piso,
(Galeria Guemes) 1333 Buenos Aires
Tél. 33.1787.2391 y 30.7122

AUSTRALIE

Australia and New Zealand Book Co. Pty. Ltd.,
10, Aquatic Drive, Frenchs Forest, N.S.W. 2086
(P.O.B. 459) Brookvale, N.S.W. 2100
Tél. 452.44.11

AUTRICHE

OECD Publications and Information Center,
4 Simrockstrasse, 5300 Bonn (Allemagne)
Tél. (0228) 21.60.45

Agent local :

Gerold & Co., Graben 31, Wien 1
Tél. 52.22.35

BELGIQUE

Jean De Lannoy, Service Publications OCDE
avenue du Roi 202
B-1060 Bruxelles Tél. 02/538.51.69

BRÉSIL

Mestre Jou S.A.,
Rua Guaiupá 518, Caixa Postal 24090,
05089 Sao Paulo 10 Tél. 261.1920
Rua Senador Dantas 19 s/205-6,
Rio de Janeiro - G.B. Tél. 232.07.32

CANADA

Renouf Publishing Company Limited,
2182 St. Catherine Street West,
Montréal, Québec H3H 1M7. Tél. (514) 937.3519
Ottawa, Ont. K1P 5A6, 61 Sparks Street

CORÉE

Pan Korea Book Corporation
P.O. Box n° 101, Kwangwhamun, Séoul.
Tél. 72.7369

DANEMARK

Munksgaard Export and Subscription Service,
35, Nørre Søgade, DK 1370 København K
Tél. +45.1.12.85.70

ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros, S.A.
Castelló 37, Apartado 1223, Madrid 1
Tél. 275.46.55/276.02.53
Libreria Bosch, Ronda Universidad 11,
Barcelone 7. Tél. 317.53.08/317.53.58

ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Center,
Suite 1207, 1750 Pennsylvania Ave. N.W.,
Washington, D.C. 20006 - 4582
Tél. (202) 724.1857

FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa,
Keskuskatu 1, 00100 Helsinki 10.
Tél. 65.11.22

FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE,
2, rue André-Pascal, F75775 Paris Cedex 16.
Tél. (1) 524.81.67

Principal correspondant :

Librairie de l'Université,
13602 Aix-en-Provence. Tél. (42) 26.18.08

GRÈCE

Librairie Kauffmann,
28, rue du Stade, Athènes 132. Tél. 322.21.60

HONG-KONG

Government Information Services,
Publications/Sales Section,
Baskerville House, 2nd floor,
22 Ice House Street

INDE

Oxford Book and Stationery Co.,
Scindia House, New Delhi 1. Tél. 45896
17 Park St., Calcutta 700016 Tél. 240832

INDONÉSIE

Pdin Lipi, P.O. Box 3065/JKT., Jakarta.
Tél. 583467

IRLANDE

TDC Publishers - Library Suppliers
12 North Frederick Street, Dublin 1
Tél. 744835-749677

ISLANDE

Snæbjörn Jónsson & Co., h.f.,
Hafnarstræti 4 & 9,
P.O.B. 1131 - Reykjavik. Tél. 13133/14281/11936

ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni,
Via Lamarmora 45, 50121 Firenze.
Tél. 579751/584468

Via Bartolini 29, 20155 Milano. Tél. 365083

Sub-depositari :

Ugo Tassi Via A. Farnese 28,
00192 Roma Tél. 310590

Editrice e Libreria Herder,
Piazza Montecitorio 120, 00186 Roma
Tél. 6794628

Costantino Ercolano Via Generale Orsini 46,
80132 Napoli Tél. 405210

Libreria Hæpli,
Via Hæpli 5, 20121 Milano. Tél. 865446

Livreria Scientifica
Dott. Lucio de Biasio "Aeiou"
Via Meravigli 16, 20123 Milano. Tél. 807679

Libreria Zanichelli Piazza Galvani 1/A,
40124 Bologna Tél. 237389

Libreria Lattes,
Via Garibaldi 3, 10122 Torino. Tél. 519274

La diffusione delle edizioni OCSE è inoltre assicurata
dalle migliori librerie nelle città più importanti.

JAPON

OECD Publications and Information Center,
Landic Akasaka Bldg., 2-3-4 Akasaka,
Minato-ku, Tokyo 107. Tél. 586.2016

LIBAN

Documenta Scientifica/Redico,
Edison Building, Bliss St.,
P.O.B. 5641, Beirut. Tél. 354429-344425

MALAISIE

University of Malaya Co-operative
Bookshop Ltd., P.O. Box 1127,
Jalan Pantai Baru, Kuala Lumpur.
Tél. 51425, 54058, 54361

NORVÈGE

J.G. Tanum A/S, Karl Johansgate 43
P.O. Box 1177 Sentrum, Oslo 1.
Tél. (02) 80.12.60

NOUVELLE-ZÉLANDE

Government Printing Office Bookshops:
Auckland: Retail Bookshop, 25 Rutland
Street,
Mail Orders, 85 Beach Road
Private Bag C.P.O.
Hamilton: Retail, Ward Street,
Mail Orders, P.O. Box 857
Wellington: Retail, Mulgrave Street, (Head Office)
Cubacade World Trade Centre,
Mail Orders, Private Bag
Christchurch: Retail, 159 Hereford Street,
Mail Orders, Private Bag
Dunedin: Retail, Princes Street,
Mail Orders, P.O. Box 1104

PAKISTAN

Mirza Book Agency,
65 Shahrah Quaid-E-Azam, Lahore 3.
Tél. 66839

PAYS-BAS

Staatsuitgeverij Verzendboekhandel
Chr. Plantijnstraat 1 Postbus 20014
2500 EA S-Gravenhage. Tél. 070.789911
Voor bestellingen. Tél. 070.789208

PHILIPPINES

National Book Store, Inc.
Library Services Division,
P.O. Box 1934, Manila,
Tél. Nos 49.43.06 à 09, 40.53.45, 49.45.12

PORTUGAL

Livraria Portugal,
Rua do Carmo 70-74, 1117 Lisboa Codex.
Tél. 360582/3

ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office,
P.O.B. 276, London SW8 5DT
Tel. (01) 622.3316, ou
49 High Holborn
London WC1V 6HB (personal callers)
Branches at : Belfast, Birmingham,
Bristol, Edinburgh, Manchester.

SINGAPOUR

Information Publications Pte Ltd
Pei-Fu Industrial Building,
24 New Industrial Road N° 02-06
Singapore 1953. Tél. 2831786, 2831798

SUÈDE

AB CE Fritzes Kungl. Hovbokhandel,
Box 16 356, S 103 27 STH,
Regeringsgatan 12,
DS Stockholm. Tél. (08) 23.89.00

Subscription Agency/Abonnements:

Wennergren-Williams AB,
Box 13004, S104 25 Stockholm
Tel. 08/54.12.00

SUISSE

OECD Publications and Information Center,
4 Simrockstrasse,
5300 Bonn (Allemagne). Tél. (0228) 21.60.45
Agent local :
Librairie Payot,
6 rue Grenus, 1211 Genève 11.
Tél. (022) 31.89.50

TAIWAN

Good Faith Worldwide Int'l Co., Ltd.
9th floor, No. 118, Sec.2
Chung Hsiao E. Road
Taipei Tél. 391-7396/391.7397

THAÏLANDE

Suksit Siam Co., Ltd.,
1715 Rama IV Rd.,
Samyambangkok 5. Tél. 2511630

TURQUIE

Kültür Yayinlari Is-Türk Ltd. Sti.
Atatürk Bulvari No. 191/Kat. 21
Kavaklidere/Ankara Tél. 17.02.66
Dolmabahce Cad. No: 29
Besiktas/Istanbul Tél. 60.71.88

VENEZUELA

Libreria del Este,
Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337,
Edificio Galipan, Caracas 106.
Tél. 32.23.01/33.26.04/31.58.38

YUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Knez Mihajlova 2,
P.O.B. 36, Beograd. Tél. 621.992

Les commandes en provenance de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de depositaire peuvent être adressées au Bureau des Publications de l'OCDE, 2 rue André-Pascal, F 75775 Paris Cedex 16.

Organisation de Coopération et de Développement Economiques

Pays Membres :

Allemagne
Australie
Autriche
Belgique
Canada
Danemark
Espagne
États-Unis
Finlande
France
Grèce
Irlande
Islande
Italie
Japon
Luxembourg
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Portugal
Royaume-Uni
Suède
Suisse
Turquie

Pays à Statut spécial :

Yougoslavie

